



# **Concours du second degré**

## **Rapport de jury**

---

**Concours du Second degré - Rapport de Jury**

**Session 2014**

**AGRÉGATION EXTERNE**

**Section : ESPAGNOL**

**Rapport présenté par Monsieur Reynald Montaigu**  
**Inspecteur général de l'éducation nationale**  
**Président du Jury**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Composition du jury</b>	3
<b>Bilan général</b>	4
<b>I Tableau des différentes épreuves</b>	6
<b>II Épreuves d'admissibilité</b>	7
II.1 Composition en espagnol	7
II.2 Traduction	13
II.2.1 Thème	13
II.2.2 Version	22
II.3 Composition en français	42
<b>III Épreuves d'admission</b>	61
III.1 Leçon	61
III.2 Explication de texte	72
III.3 Explication linguistique en français	77
III.4 Épreuve d'option en deux parties	98
III.4.1 Catalan	98
III.4.2 Latin	103
III.4.3 Portugais	108
III.4.4 « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable »	112

## Composition du jury

Président : Reynald Montaigu  
Inspecteur général de l'éducation nationale

Vice-présidente : Carla Fernandes  
Professeur des universités, Bordeaux Montaigne

Secrétaire général : Jean-Charles Pineiro  
Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional de l'académie d'Amiens

### Membres du jury

Mesdames et messieurs,

David Alvarez : maître de conférences à l'université de Picardie, Amiens

Florence Belmonte : professeur des universités, Montpellier

Bernard Bessière : professeur des universités, Aix-Marseille

Christian Boyer : professeur de classes préparatoires à l'ENC Bessières, Paris

Bénédicte Brémard : maître de conférences à l'université du littoral, Côte d'opale

Fabrice Corrons : maître de conférences à l'université de Toulouse II

Pierre Darnis, maître de conférences à l'université de Bordeaux Montaigne

Sandrine Deloor : maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise

Erich Fisbach : professeur des universités, Angers

Hélène Frétel : maître de conférences à l'université de Bourgogne, Dijon

Pierre Gamisans : maître de conférences à l'université de Toulouse II

Yves Germain : maître de conférences à l'université de Paris-Sorbonne

Christophe Giudicelli : maître de conférences à l'université de Rennes II

Jean-Paul Giusti : professeur agrégé à l'université Lumière Lyon II

Marie-Madeleine Gladieu : professeur des universités, Reims

Nathalie Griton : professeur agrégée à l'université Paris III

Catherine Guillot : professeur de chaire supérieure au lycée Chaptal, Paris

Caroline Lepage : professeur des universités, Poitiers

Jimena Obregón Iturra : maître de conférences à l'IEP de Rennes

Paula Pacheco : professeur agrégée au lycée Jeanne d'Arc, Nancy

Philippe Reynés : maître de conférences à l'université de Picardie, Amiens

Renaud Robert : Professeur des universités, Bordeaux III

Isabelle Rouane Soupault : maître de conférences à l'université de Provence

Jean-Pierre Taurinya : professeur de chaire supérieure au lycée J. Ferry, Paris

Hélène Thieulin-Pardo : professeur des universités, Paris IV

Pascal Treinsoutrot : maître de conférences à l'IUFM de Paris

María Belén Villar Díaz : maître de conférences à l'université Lumière Lyon II

## Bilan général

Pour la session 2014, le nombre de postes mis au concours était en très légère diminution par rapport à la session précédente, avec 50 postes offerts au lieu de 55, en 2013.

Cela a entraîné une légère baisse du nombre des candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites. Le concours a donc été un peu plus sélectif que les années précédentes et ce, d'autant plus que le nombre de candidats effectivement présents aux trois épreuves écrites est en augmentation avec 344 candidats présents au lieu de 311 en 2013.

Toutefois, cela n'est pas la seule explication à la hausse sensible du niveau général des candidats admis au concours.

Le jury a constaté avec satisfaction que bon nombre d'entre eux s'étaient bien préparés en tenant compte des conseils donnés dans les rapports précédents.

C'est certainement ce qui explique une augmentation de la moyenne générale des admis. Le dernier candidat reçu cette année l'a été avec une moyenne de 7,59/20 alors qu'elle n'était que de 7/20 en 2013.

Nous rappelons aux candidats malheureux que l'année de préparation à l'agrégation est la clé du succès et qu'elle est en soi une formation intellectuelle irremplaçable.

Il est important de lire attentivement tous les textes au programme et de ne pas faire d'impasse. Il est en effet regrettable que des candidats admissibles se présentent aux épreuves orales en n'ayant pas travaillé toutes les questions. Il est essentiel de s'entraîner tout au long de l'année, de faire de nombreux exercices (dissertations, compositions, traductions) mais aussi, pour l'oral, de faire régulièrement des explications et des leçons dans les conditions du concours.

Chaque année, à l'issue de la session, le président reçoit un certain nombre de réclamations de candidats malheureux s'étonnant de leur note. Il est important de préciser que la tâche du jury consiste à classer les candidats et qu'il utilise pour cela l'échelle la plus large des notes.

Enfin, il est utile de rappeler qu'aucune question ou œuvre n'a vocation plus qu'une autre à faire l'objet des deux compositions à l'écrit. Il n'existe pas de règle qui voudrait qu'il y ait obligatoirement un équilibre entre sujet de littérature et sujet de civilisation, ou une alternance entre les périodes historiques. Toutes les combinaisons sont possibles. Les sujets proposés pour une session ne dépendent en aucun cas de ceux proposés à la session précédente. Il est donc hasardeux de faire tout type de pronostics.

Nous adressons tous nos encouragements aux futurs candidats dans leur préparation et, afin de les aider, nous les invitons à lire avec beaucoup d'attention les rapports particuliers ci-après riches en conseils approfondis pour les différentes épreuves.

Reynald Montaigu

Nombre de postes : **50**

### **Bilan de l'admissibilité**

Nombre de candidats inscrits : **768**

Nombre de candidats présents aux trois épreuves écrites : **344**

Barre d'admissibilité : **7,61/20**

Nombre de candidats admissibles : **112**

Moyenne des candidats non éliminés : **6,52**

Moyenne des candidats admissibles : **9,96**

### **Bilan de l'admission**

#### ***Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission***

Nombre de candidats présents aux quatre épreuves orales : **109**

Moyenne des candidats non éliminés : **6,56**

Moyenne des candidats admis : **9,24**

#### ***Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)***

Moyenne des candidats non éliminés : **7,96**

Moyenne des candidats admis : **9,97**

Barre de la liste principale : **7,59**

Nombre de candidats admis : **50**

## I Tableau des différentes épreuves

<b>Épreuves d'admissibilité</b>				
	<b>Durée</b>	<b>Coefficient</b>		
Composition en espagnol	7h	2		
Traduction Thème et Version	6h	3		
Composition en français	7h	2		
<b>Épreuves d'admission</b>				
	<b>Durée de la préparation</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Durée de l'épreuve (explication + entretien)</b>	<b>Ouvrages fournis</b>
Explication de texte littéraire en espagnol	2 h	3	45 mn (explication : 30 mn max; entretien : 15 mn max.)	Extrait d'un texte au programme (Photocopie de l'extrait). Dictionnaire unilingue indiqué par le jury.
Leçon en espagnol	5 h	3	45 mn (explication : 30 mn max; entretien : 15 mn max.)	Civilisation : aucun ouvrage.  Littérature : le/les ouvrages au programme.
Explication linguistique en français	1h30	2	45 mn (explication : 30 mn max; entretien : 15 mn max.)	-Photocopie du texte à commenter. -L'ouvrage. -Le <i>Breve diccionario etimológico de la lengua castellana</i> de Joan Corominas. -Un dictionnaire latin-français. -Le <i>Diccionario de la lengua Española (RAE)</i>
<u>A partir de la session 2015</u>  Option	1h	1	45 mn (explication : 30 mn max; entretien : 15 mn max.)	- Photocopie du passage à étudier - dictionnaire (catalan ou portugais monolingues, latin-français, en fonction de l'option choisie).

## II Épreuves d'admissibilité

### II.1 Composition en espagnol

Rapport établi par monsieur Yves Germain

#### 1. Données statistiques concernant l'épreuve

Épreuve	Candidats	Moyenne de l'ensemble des candidats	Admissibles	Moyenne des admissibles
Composition en espagnol	384	4,63/20	112	9,72/20

#### Répartition des notes

Note	Nombre de présents
< 1	96
= 1 et < 2	36
= 2 et < 3	34
>= 3 et < 4	28
>= 4 et < 5	25
>= 5 et < 6	19
>= 6 et < 7	22
>= 7 et < 8	20
>= 8 et < 9	20
>= 9 et < 10	17
>= 10 et < 11	17
>= 11 et < 12	8
>= 12 et < 13	11
>= 13 et < 14	10
>= 14 et < 15	11
>= 15 et < 16	5
>= 16 et < 17	2
>= 17 et < 18	2
>= 18 et < 19	1
>= 19 et < 20	0
Copie blanche	8

#### 2. Rappel du sujet

Escribe Alfredo Hermenegildo a propósito de Virués y de los demás trágicos filipinos (en *Historia del teatro español*, dir. J.Huertas Calvo, Madrid, 2003, t. I, p. 479) :

« La utilización de modelos antiguos y de sus versiones italianas, así como de sus respectivas poéticas, estuvieron condicionadas por la toma de conciencia de un público en gestación, de un espectador en potencia, a quien era necesario aprehender y con quien era necesario pactar. Los trágicos de fin de siglo, a pesar de los esfuerzos « técnicos » realizados y de la expresa voluntad de conquistar al espectador disponible, no lograron establecer el contacto y el entendimiento con el nuevo público de los corrales. Dicho contacto y entendimiento llegaron con la Comedia Nueva. »

Además de aclarar este juicio, Usted se interrogará sobre el « pacto » con el público que conseguirían establecer, a diferencia de Virués, Lope en *El castigo sin venganza* y Calderón en *El médico de su honra*.

En portant sur la question relative à la tragédie, au programme pour une deuxième année, la composition en espagnol était assez peu susceptible de dérouter les candidats, d'où les résultats plutôt honorables de cette épreuve, qui obtient la meilleure moyenne des épreuves écrites (4,93/20), tandis que, sur les 384 candidats, 67 ont une note égale ou supérieure à 10.

Avoir accumulé des connaissances sur une question, toutefois, ne pouvait suffire pour faire face à l'exercice de la composition qui ne se réduit en aucun cas à l'exposé de ce que l'on peut ou croit savoir sur une question donnée. La composition suppose avant tout une démonstration argumentée, et non une simple récitation de cours appris pendant l'année. Comme souvent, trop de candidats se sont précipités tête baissée dans la récitation en délaissant le questionnement posé par une citation qui les incitait à s'interroger sur le public du spectacle et la pratique théâtrale, et non sur la seule dimension de la théorie du genre tragique sur laquelle manifestement leurs efforts semblaient s'être portés en priorité. C'était oublier que la composition ne cible pas une question de cours, mais vise à mettre en jeu la capacité des candidats à réfléchir par eux-mêmes sur un sujet spécifique, qui n'est pas l'équivalent de l'intitulé général d'une question au programme.

La question sur la tragédie n'étant pas reconduite pour 2015, le présent rapport ne s'étendra pas plus que nécessaire sur le fond du sujet proposé, pour mettre l'accent sur les problèmes méthodologiques généraux de l'exercice et les écueils à éviter pour les candidats de la prochaine session 2015.

La citation proposée, d'un spécialiste des auteurs tragiques de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, était un point de départ à partir duquel s'articulait le sujet, qui invitait à l'éclairer en l'appliquant à la pièce de Virués au programme, et plus fondamentalement à s'interroger sur le constat qu'elle faisait d'un échec du théâtre « philippin » à atteindre le nouveau public des *corrales de comedia* à travers un pacte implicite que Lope et Calderón, pour leur part, avaient plus tard su maîtriser. Si la citation ne mentionnait pas ces deux derniers dramaturges, l'énoncé invitait

clairement à prendre en compte leurs deux pièces pour mettre en évidence leur réussite supposée là où Virués aurait échoué ; il suggérait également aux candidats de se demander si l'opposition ainsi posée, très traditionnelle, était totalement légitime ou s'il y avait lieu de la remettre en cause au moins en partie.

Les candidats, pour une fois, ont été assez sensibles à la nécessité de prendre une distance critique vis-à-vis de la citation. En revanche, le fait qu'elle n'ait porté que sur les *filipinos* les a parfois amenés à un traitement déséquilibré qui délaissait les pièces de Lope ou Calderón. Un autre facteur a pu contribuer à cet effet : la prise en compte du goût du public renvoyait les candidats au texte de l'*Arte Nuevo de hacer comedias* de Lope, auquel ils ont parfois consacré plus d'attention qu'aux pièces elles-mêmes de Lope et Calderón.

Un premier temps devait nécessairement porter sur l'examen de *La gran Semíramis* à la lumière de la citation d'Hermenegildo : en quoi la pièce illustre-t-elle les préoccupations du théâtre tragique espagnol de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et les limites de la pratique dramatique d'un Virués ? Les candidats se sont montrés plutôt bien renseignés sur l'histoire littéraire, le sénéquisme des *filipinos* et leur imitation des modèles italiens, tel Giraldi Cinzio. L'évaluation des mérites ou des limites de la pièce permettait mieux de faire la différence entre les candidats qui avaient vraiment lu la pièce et les autres. Il ne suffit pas d'affirmer que ce théâtre est encore très statique, il faut aussi s'efforcer de le montrer à travers la part des longues tirades narratives ou explicatives, des tirades plus rhétoriques que proprement dramatiques. Mais la pièce permettait aussi d'illustrer les « efforts » évoqués pour séduire un public potentiel par quelques procédés dramatiques efficaces, tel le *descubrimiento* mis en œuvre à l'issue des différents actes.

La citation était quelque peu péremptoire au moment d'évaluer le contact manqué avec le public des *corrales*. Une réelle prudence était ici de mise, d'autant qu'on manque d'informations certaines sur la représentation des *filipinos* sur ce type de scène, où l'on peut seulement constater qu'ils ont été vite oubliés, sinon ignorés. Plusieurs candidats ont mis en avant le caractère commercial des *corrales*, qui privilégiait le divertissement et aurait écarté des pièces plus graves : une hypothèse probable mais un peu réductrice et souvent accompagnée d'a priori relatifs à la scène théâtrale en général. Ceux qui ont pensé à évoquer une autre thèse d'Hermenegildo, signalant un propos trop politique à l'encontre d'un pouvoir tyrannique en ce temps d'absolutisme qu'est le règne de Philippe II, ont été généralement mieux inspirés, tant dans leur lecture de la pièce de Virués que dans sa contextualisation.

Dans un second temps, les candidats devaient naturellement se pencher vers les deux autres œuvres du programme et voir comment elles illustraient cet autre théâtre qui aurait su trouver un public en rencontrant l'horizon d'attente des spectateurs des *corrales*. Certes, les premières représentations du *Castigo sin venganza* et du *Médico de su honra* ont eu lieu au palais, devant un public plus choisi sans doute, mais dont le goût s'était formé par l'expérience des *corrales*, et

avec des moyens scéniques équivalents (le *Coliseo du Buen Retiro* n'a pas encore vu le jour). Un sens marqué de la diversité du spectacle théâtral, amenant le mélange des genres et des registres ainsi que la diversité des personnages, pouvait ainsi être mis en évidence, tout comme une plus grande dynamique scénique ou la volonté de surprendre. Le jury a pu apprécier d'heureuses analyses de plusieurs scènes, notamment les scènes d'ouverture des deux pièces. Si certains candidats avaient des souvenirs parfois confus ou trop vagues, beaucoup ont su se montrer sensibles, semble-t-il, à un spectacle tragique qui se nourrit des codes de la *comedia nueva* et y puise un dynamisme nouveau. L'expérience considérable de Lope à la fin de sa carrière, le génie assimilateur de Calderón produisent assurément des « tragédies » (non définie comme telle dans le cas de Calderón) qui renouvellent le genre et réussissent là où Virués ne parvenait pas pleinement à réunir les conditions d'une réussite dramatique.

Bien évidemment, l'opposition posée par la citation d'Hermenegildo appelait aussi une perspective critique, un dépassement qui pouvait offrir la matière d'une troisième partie. La réflexion sur l'expérimentation du genre tragique retrouvait ainsi sa place, non pas comme une doxa préalable mais comme outil d'une réflexion d'approfondissement. Le schéma contrasté proposé par la citation peut sembler faire fi d'une continuité du genre tragique, alors même qu'il en existe pendant toute l'époque une conception relativement stable, selon les termes de Gonzalo Pontón. Lope célèbre dans l'*Arte nuevo* la figure tutélaire de Virués, pour avoir su fixer le genre en trois actes. Lope comme Calderón reprennent l'héritage sénèqueien du dénouement sanglant, déjà utilisé par Lope dans ses débuts. Mais surtout, la réflexion sur le genre tragique se poursuit à travers la période comme une préoccupation de lettrés, bien au-delà de ce qui soucie le public. Les tragiques philippins ont inspiré le Pinciano et sa *Philosophia antigua poética*, qui à son tour inspire Lope. De nouvelles traductions de la *Poétique* renouvellent aussi l'intérêt pour le genre. L'issue du *Castigo sin venganza* peut être au croisement de ces influences, avec son double meurtre néo-sénèqueien mais aussi une compatibilité aristotélicienne, avec des péripéties et des reconnaissances, ou encore l'événement pathétique, tous éléments nécessaires à la catharsis, et des héros tragiques soumis à un dilemme, représentants d'une ambiguïté liée à l'hamartia ou *yerro*.

La réflexion pouvait aussi se tourner vers les rapports du dramaturge et du public, en envisageant l'impact du premier sur le second. Difficile d'imaginer qu'un auteur aussi consacré que Lope, à l'heure où il écrit le *Castigo*, ait seulement été soumis au goût du public sans chercher à l'influencer, en dépit du précepte fameux du « darle gusto al vulgo », si souvent mentionné. Calderón, plus encore peut-être, pouvait ici servir, lui qui conclut le *Médico* dans l'ambiguïté et l'ambivalence. Le théâtre donne à voir mais ne cherche plus à montrer : si les spectateurs sont laissés juges, le dramaturge ne se soucie pas tant de les satisfaire que de les étonner.

Les bonnes copies ne manquaient pas d'idées et d'éléments pour traiter le sujet. Mais beaucoup de candidats ont peiné à utiliser les pièces, et un trop grand

nombre n'en avait pas une connaissance suffisante. Les confusions répétées entre personnages d'une pièce ou de l'autre font évidemment mauvais effet. Mais le pire est de tenter d'inventer une intrigue dont on ne sait rien, même si le résultat peut distraire un instant les correcteurs (quand à partir du titre de Calderón on imagine l'histoire d'un médecin amoureux de sa patiente...). Ce type d'improvisation doit être proscrit, de même qu'on ne saurait traiter une composition sur programme en n'évoquant que d'autres pièces que celles du programme (de vagues souvenirs de *La vida es sueño*, ou le *Burlador* au programme du CAPES...). Il est vain de tenter, parfois sur cinq ou six pages de remplissage, de dresser un écran de fumée sur ses lacunes. L'étude des œuvres au programme ne s'improvise pas et le correcteur voit bien vite qu'elles n'ont pas été lues.

On peut aussi espérer que des candidats à l'agrégation sachent traduire les noms d'auteurs tragiques antiques, s'ils les mentionnent, ou les citations de la *Poétique* qu'ils ont apprises : c'est souvent loin d'être le cas. L'acquisition précipitée, pour l'occasion, d'un vernis de culture classique, mal assimilé, a entraîné de nombreuses erreurs : l'*hamartia* était ainsi souvent mentionnée, mais avec de multiples hésitations sur la forme du mot. Un rapport ne doit pas être un bêtisier, mais on a pu lire de jolies perles, tel ce début d'une copie qui s'avérait ensuite presque convenable : « el pueblo filipino tenía como soberano al rey de Macedonia y contaba entre sus hombres más ilustres a Aristóteles y Séneca... ».

L'introduction, justement, doit faire l'objet d'un soin tout particulier. Elle reprendra les termes-clés de la citation, sans nécessairement reproduire cette dernière mot à mot. L'important est de cerner la problématique et de dégager les questions qu'elle soulève. On veillera ensuite à annoncer le plan de façon explicite, assez claire en tout cas pour que le lecteur voie bien quelles directions va prendre le développement ; il pourra toujours revenir à ce début s'il peine à s'orienter à un moment donné. De la même façon, la conclusion, si elle ne donne pas lieu à l'ouverture de nouvelles perspectives (souvent bien factices), peut être mise à profit pour une récapitulation qui sera d'autant plus utile que le propos aura pu paraître parfois hésitant.

La mise en page sera également soignée autant que possible, afin que l'ordonnancement des parties et des paragraphes donne à voir le plan suivi. Rappelons que les sous-titres sont à proscrire. On ne souligne que les titres des œuvres ; il est bon à cet égard de ne pas abuser des abréviations (la *Semíramis*, le *Castigo* ou le *Médico*, une fois qu'on a donné leur titre exact et complet, sont explicites ; en revanche les abréviations par de simples majuscules – CSV, MH, MDSH...- doivent être évitées). On évitera autant que possible ratures et annotations en marge, qui ont tôt fait de rendre un passage illisible ou pour le moins confus. Pour beaucoup il s'agira là de recommandations évidentes, mais bien des candidats ne s'en soucient pas trop au moment de rédiger.

La composition est une démonstration construite, où tout énoncé s'efforcera de s'appuyer sur des références précises au texte. Une idée doit être démontrée, illustrée par un passage de la pièce évoquée. Les citations sont

bienvenues en ce qu'elles renvoient à la lecture personnelle du candidat ; il va de soi qu'elles doivent renvoyer à ce qu'on commentait, ou appeler une explication supplémentaire. Les candidats montrent ainsi leur connaissance réelle d'une pièce, qu'ils ont pu apprécier et qu'ils réemploient dans une lecture personnelle. Ils ne perdront jamais de vue, en outre, qu'il s'agit de textes de théâtre et qu'il importe de se soucier de leur représentation. Il est évident que cette lecture « personnelle » n'est pas entendue comme un prurit d'originalité à tout prix, mais bien comme la marque d'un programme assimilé, qu'une réflexion libre et organisée s'efforce d'exploiter.

La question de la tragédie a cette année suscité une utilisation très abondante des critiques qui avaient étudié tant le genre que les œuvres du programme, pour des travaux récents comme pour des cours. Il était normal de s'y référer ; mais mentionner l'approche d'un critique n'est pas un argument en soi, si l'on n'est pas en mesure de l'expliquer en l'ayant assimilée. Trop de mentions s'avéraient réductrices ou allusives. L'exercice démonstratif de la composition implique que l'on développe des arguments assimilés, et qu'on les intègre au propos que l'on tient. Une référence critique que l'on ne fait que mentionner ne confère pas plus d'autorité à ce que l'on dit, si son usage est superficiel. C'est le candidat que l'on jugera, à sa capacité à argumenter et s'expliquer, et non un critique derrière lequel il croit s'abriter quand il ne fait souvent que déformer son approche.

L'exercice, enfin, se nomme composition en langue espagnole. C'est assez dire que la langue y joue un rôle qu'on ne saurait minimiser. Il n'y a pas lieu de répertorier ici les erreurs qui marquaient nombre de copies. Le niveau général n'était d'ailleurs pas trop faible. Rappelons seulement que la composition doit aller de pair avec une expression correcte, fluide et autant que possible élégante. C'est là une compétence qui se travaille dans la durée, à travers un entraînement régulier. Les candidats qui se contentent de rendre des plans de composition pendant l'année se heurteront lors de l'épreuve à l'obstacle d'une rédaction qu'ils tarderont à engager, et ne pourront conduire de façon pleinement satisfaisante. De même est-il vain de vouloir préparer l'agrégation quand le niveau d'espagnol (comme d'ailleurs celui de français) est médiocre et la syntaxe gauche et insuffisante.

## II.2 Traduction

### Remarque générale à propos de l'épreuve de traduction

La nature des textes proposés en traduction n'est pas précisée dans le texte officiel qui définit l'épreuve.

(<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021625792>)

Le jury souhaite donc apporter les précisions ci-après aux futurs candidats.

### Thème

Le jury retiendra des textes écrits au 19<sup>ème</sup> siècle, 20<sup>ème</sup> siècle ou 21<sup>ème</sup> siècle, en n'excluant aucun genre littéraire.

### Version

Les textes proposés seront choisis dans la période allant du 17<sup>ème</sup> siècle au 21<sup>ème</sup> siècle, en n'excluant aucun genre littéraire.

Ils pourront être tirés d'ouvrages ou publications écrits par des auteurs espagnols ou latino-américains.

## II.2.1 Thème

Rapport établi par madame Sandrine Deloor

### 1. Données statistiques concernant l'épreuve

Epreuve	Nombre de présents	Moyenne des présents	Nombre d'admissibles	Moyenne des admissibles
Thème	393	3,17 /10	112	4,40/10

### Répartition des notes :

Notes	Nombre de présents
< 1	73
≥ 1 et < 2	15
≥ 2 et < 3	45
≥ 3 et < 4	50
≥ 4 et < 5	61
≥ 5 et < 6	44
≥ 6 et < 7	60
≥ 7 et < 8	27
≥ 8 et < 9	16
≥ 9 et < 10	2

### 2. Texte proposé

Au retour des vacances de Noël, Lucile et Lisbeth s'installèrent dans une chambre de bonne, au sixième étage de l'immeuble. Georges avait fini par

convaincre le propriétaire de vider la pièce et de la lui louer pour un supplément modique, quitte à augmenter le loyer un peu plus tard, lorsque l'agence trouverait son équilibre. [...]

La chambre de service était minuscule, sans lavabo et sans sanitaire. Sur le même palier vivait Gilberte Pasquier, une jeune femme qui avait été championne de France de sténodactylo et pour laquelle Lucile éprouvait une grande admiration. Gilberte Pasquier portait des tailleurs gris et des talons d'une hauteur vertigineuse, sa bouche était peinte dans des teintes de rose, chaque jour renouvelées.

Une fois le goûter pris à la cuisine, pain beurre et chocolat noir, Lucile et Lisbeth montaient les marches quatre à quatre, fières de regagner leur repaire, conscientes du privilège que constituaient la distance qui les séparait du reste de la famille (quatre étages), et la possibilité de fermer la porte à clé. Elles étaient chez elles, là où Barthélémy ne pouvait plus fouiller dans leurs affaires, là où le bruit ne leur parvenait plus que lointain et par assauts (par exemple les hurlements de Justine dont les colères atteignaient un niveau de décibels rare), là où le désordre n'appartenait qu'à elles. Lisbeth racontait sa journée, ses amis, ses professeurs, tandis que Lucile ne racontait rien mais consentait parfois à montrer à sa sœur les lettres d'amour qu'elle recevait, la dernière émanant d'une jeune fille de sa classe, dont la tenue littéraire et le style poétique avaient retenu son attention. Georges avait installé des lits superposés et un bureau repliable qu'il avait lui-même confectionné et qui permettait à Lisbeth, assise sur le lit du bas, de faire ses devoirs. Pendant ce temps, Lucile guettait le pas décidé de Gilberte Pasquier, reconnaissable entre mille, et au moment où la jeune femme arrivait devant sa porte, sortait sur le palier pour la saluer. En l'espace de quelques secondes elle enregistrait tout, couleurs, tenues, bas et maquillage. Un jour elle serait comme Gilberte Pasquier, une femme que les hommes oseraient à peine regarder, qu'ils admireraient de loin, dans un silence pétrifié.

Delphine de Vigan, *Rien ne s'oppose à la nuit*, J.C. Lattès, 2011.

### 3. Remarques générales

Rédigé dans une langue contemporaine simple et accessible, le texte proposé cette année ne comportait pas de difficulté majeure mais permettait de vérifier que les candidats savaient éviter les écueils classiques de la traduction du français vers l'espagnol :

- les pronoms (« la lui louer », « la distance qui les sépareit »)
- les adverbes de lieu (« là où Barthélémy ne pouvait plus fouiller »)
- la traduction du verbe « être » (« était minuscule », « était peinte »)
- les prépositions (« au sixième étage », « sortait sur le palier », « pour un supplément modique », « consentir à », « accepter de »)
- la traduction de la conjonction « mais »
- les subordonnées complétives introduites par un verbe de volition ([convaincre] « de vider la pièce et de la lui louer pour un supplément modique »)
- les subordonnées circonstancielles de temps (« lorsque l'agence trouverait son équilibre »)
- les subordonnées circonstancielles de concession (« quitte à augmenter le loyer un peu plus tard »)
- les subordonnées relatives (« dont les colères atteignaient un niveau de décibels rare », « dont la tenue littéraire et le style poétique avaient retenu son attention »,

[une femme] « que les hommes oseraient à peine regarder, qu'ils admireraient de loin »)

- les propositions participiales (« une fois le goûter pris à la cuisine »)

- la traduction du participe présent (« la dernière émanant d'une jeune fille »)

Dans tous ces exemples, le calque des structures françaises produisait en espagnol des solécismes rédhibitoires et c'est sans doute le nombre important de ce type de constructions dans le texte qui explique les écarts entre les notes : seuls 37,9% des candidats ont obtenu une note supérieure à 5/10 et près d'un candidat sur cinq (18,57%) a eu une note inférieure à 1/10. Ainsi que le rappelle l'auteur du rapport de l'épreuve de thème de la session 2010, M. Christian Boix, « Le conseil stratégique que l'on peut donner à tous ceux qui préparent cette épreuve est de faire porter en tout premier lieu leur effort sur l'élimination de tout barbarisme et faute de morphosyntaxe : une copie qui ne comporterait que des inexactitudes ou faux-sens d'ordre lexical a de meilleures chances de succès qu'une autre qui tomberait dans le premier type d'erreur signalé. »

Mis à part peut-être le substantif « sténodactylo », le lexique de ce texte appartenait à la langue contemporaine courante et on peut s'étonner que bon nombre de candidats aient eu des difficultés à traduire des termes aussi banals que « chambre de bonne », « palier », « teintes », « monter les marches quatre à quatre », « repaire », « fouiller » ou encore « guetter ».

On rappellera aux futurs candidats qu'un entraînement régulier est nécessaire pour réussir l'épreuve de thème. Il faut revoir de façon systématique les règles grammaticales de base en s'aidant d'ouvrages de thème grammatical, enrichir son vocabulaire en lisant régulièrement, consulter aussi souvent que possible les grammaires et les dictionnaires des deux langues mais aussi apprendre à trouver des solutions de traduction sans leur aide.

#### 4. Séquencier

- **Au retour des vacances de Noël, Lucile et Lisbeth s'installèrent dans une chambre de bonne, au sixième étage de l'immeuble.**

Cette première phrase du texte ne présentait pas de difficulté particulière. Pour traduire « Au retour », le jury admettait « a la vuelta » et « al regreso ». En revanche, « Al regresar », « cuando regresaron » et « a su regreso » constituaient de légers faux-sens, « De regreso » était un contresens et l'emploi du gérondif (« Volviendo », « Regresando ») était à proscrire. La traduction des noms propres « Lucile et Lisbeth » n'avait pas lieu d'être. On rappellera par ailleurs qu'une « chambre de bonne » ne désigne pas (ou plus) une chambre hébergeant une domestique mais une pièce aménagée sous les combles dans une maison bourgeoise. Il fallait donc se garder de traduire ce syntagme mot à mot. Enfin, l'utilisation de la préposition « a » pour traduire « au sixième étage » a été lourdement sanctionnée.

**Traduction proposée :** A la vuelta (Al regreso) de las vacaciones de Navidad (Navidades), Lucile y Lisbeth se instalaron en una buhardilla (un cuarto de servicio), en el sexto piso (en la sexta planta) del edificio.

- **Georges avait fini par convaincre le propriétaire de vider la pièce et de la lui louer pour un supplément modique, quitte à augmenter le loyer un peu plus tard, lorsque l'agence trouverait son équilibre. [...]**

Cette phrase a mis au jour de graves lacunes chez un grand nombre de candidats. Les structures syntaxiques qui y figurent font pourtant partie des difficultés classiques de la traduction du français vers l'espagnol : outre un COD animé (« le propriétaire »), on y trouvait deux subordonnées complétives introduites par un verbe de volition ([convaincre] « de vider la pièce et de la lui louer pour un supplément modique »), une subordonnée circonstancielle de concession (« quitte à augmenter le loyer un peu plus tard ») et une subordonnée circonstancielle de temps (« lorsque l'agence trouverait son équilibre »). La maîtrise de ces structures en espagnol constitue le bagage grammatical de base de tout hispanisant et le constat de leur méconnaissance dans un grand nombre de copies d'agrégation est pour le moins préoccupant. Le calque des structures françaises (« había acabado convenciendo al propietario de vaciar », « cuando la agencia encontraría ») et le non-respect de la concordance des temps (« aunque aumente », « cuando la agencia encuentre ») ont été lourdement pénalisés. On rappellera par ailleurs qu'en espagnol, la subordonnée complétive est précédée de la préposition requise par le verbe dont elle est le complément (« convencer a alguien de algo » > « convencer a alguien de que haga algo »). Marquant l'idée de prix, la préposition « pour » ne pouvait être traduite que par « por » (« a cambio de » était maladroit ; « para » et « en contra de » donnaient lieu à des non-sens). Enfin, la locution conjonctive de concession « quitte à » pouvait être rendue en espagnol par la conjonction « aunque » ou par la locution « aun a riesgo de que ».

**Traduction proposée :** Georges había acabado convenciendo al propietario (al casero) de que vaciara la habitación (el cuarto) y (de que) se la alquilara por un suplemento módico, aunque (aun a riesgo de que) tuviera que aumentar (aumentara) el alquiler (la renta) un poco más adelante (más tarde), cuando la agencia encontrara su equilibrio. [...]

- **La chambre de service était minuscule, sans lavabo et sans sanitaire.**

Pour traduire « lavabo » (« lavabo »), les termes «lavatorio », « lavamanos » et « pileta » ont été considérés comme de légères inexactitudes et « grifo » et « pila » comme des faux sens. Pour « sanitaire », le jury a accepté « inodoro », « servicio(s) », « sanitario(s) », « retrete », « WC », « váter » ou encore « escusado » / « excusado ». En revanche, « aseo(s) » a été rejeté.

**Traduction proposée :** El cuarto de servicio era minúsculo, sin lavabo y sin inodoro (servicio(s)).

- **Sur le même palier vivait Gilberte Pasquier, une jeune femme qui avait été championne de France de sténodactylo et pour laquelle Lucile éprouvait une grande admiration.**

Le substantif « palier » pouvait être traduit par « descansillo », « rellano » ou « planta ». En revanche, « corredor », « pasillo » et « piso » étaient inexacts. Pour traduire « une jeune femme », le jury a admis « una mujer joven » et « una joven »

mais a considéré « moza » et « chica » comme des irréxactitudes et « muchacha » comme un faux sens. La principale difficulté de cette phrase était la traduction de « sténodactylo ». Ce terme pouvait être rendu par « taquimecanografía » ou « estenotipia ». En revanche, « estenografía », « taquígrafía » et « mecanografía » étaient inexacts et « escritura rápida » et « escritura a máquina » ont été considérés comme des réécritures. Les barbarismes « stenodactilografía », « estenodactilo » et « stenodactilo » ont été lourdement sanctionnés car ils révèlent une grave méconnaissance de la morphologie de l'espagnol.

**Traduction proposée :** En el mismo rellano (descansillo) vivía Gilberte Pasquier, una mujer joven (una joven) que había sido campeona de Francia de taquimecanografía (estenotipia) y por la que (hacia la que) (la cual) Lucile sentía una gran admiración.

- **Gilberte Pasquier portait des tailleurs gris et des talons d'une hauteur vertigineuse, sa bouche était peinte dans des teintes de rose, chaque jour renouvelées.**

Dans cette phrase, les fautes les plus graves ont porté sur la traduction du verbe « être » (« était peinte » renvoyant à un état résultatif, seul l'auxiliaire « estar » convenait) et l'accord des adjectifs : « gris » doit s'accorder en nombre avec le substantif sur lequel il porte (« trajes gris » est un solécisme) ; en tant qu'adjectif, « rosa » est invariable (« en tonos rosa ») ; enfin il fallait prendre garde à ne pas se laisser piéger par le texte français au moment d'accorder le participe passé « renouvelés » (contrairement à « teintes », « tonos » et « colores » sont masculins). La traduction de « teintes » par « tintes » (teintures) ou « tintas » (encres) a par ailleurs été sévèrement pénalisée.

**Traduction proposée :** Gilberte Pasquier llevaba trajes grises, tacones de una altura vertiginosa, su boca estaba pintada en tonos rosados (rosa), cada día renovados.

- **Une fois le goûter pris à la cuisine, pain beurre et chocolat noir, Lucile et Lisbeth montaient les marches quatre à quatre, fières de regagner leur repaire, conscientes du privilège que constituaient la distance qui les séparait du reste de la famille (quatre étages), et la possibilité de fermer la porte à clé.**

La proposition participiale « Une fois le goûter pris à la cuisine » pouvait être maintenue en espagnol, à condition de respecter l'antéposition obligatoire du participe passé (« Una vez tomada la merienda »). Il était également possible d'avoir recours à une subordonnée (« Una vez que habían tomado la merienda »). L'emploi de la préposition « con » était nécessaire pour traduire « pain beurre » (« pan con mantequilla »). La traduction de « marches » (« escalones », « peldaños ») par « escaleras » (escaliers) constituait un faux sens. De nombreux candidats ne connaissaient pas l'équivalent espagnol de « quatre à quatre » (« de cuatro en cuatro »). Sans surprise, les choix de « rápidamente » ou « volando » ont été considérés comme des stratégies d'évitement et le non-sens « cuatro por cuatro » (4x4) a été lourdement sanctionné. Pour traduire « repaire » (« guarida »), le jury a considéré « nido » et « refugio » comme de légères irréxactitudes, « vivienda »,

« hogar » et « cuarto » comme des faux sens et « lugar », « sitio » et « rincón » comme des réécritures inadaptées. Rappelons enfin que le leísmo n'est toléré par l'Académie que pour le masculin singulier. La traduction du pronom COD « les » par « les » était donc doublement fautive puisque l'antécédent de ce pronom (« Lucile et Lisbeth ») est non seulement féminin mais aussi pluriel.

**Traduction proposée :** Una vez que habían tomado la merienda (Una vez tomada la merienda) en la cocina, pan con mantequilla y chocolate negro (puro, amargo), Lucile y Lisbeth subían los escalones de cuatro en cuatro, orgullosas de volver (regresar) a su guarida, conscientes del privilegio que constituían la distancia que las separaba del resto de la familia (cuatro pisos) y la posibilidad de cerrar la puerta con llave.

- **Elles étaient chez elles, là où Barthélémy ne pouvait plus fouiller dans leurs affaires, là où le bruit ne leur parvenait plus que lointain et par assauts (par exemple les hurlements de Justine dont les colères atteignaient un niveau de décibels rare), là où le désordre n'appartenait qu'à elles.**

Pour traduire l'adverbe « là », le jury a admis deux possibilités (« ahí » et « allí ») mais il attendait que la traduction sélectionnée soit ensuite conservée pour toutes les occurrences de l'adverbe dans la phrase. Le verbe « fouiller » pouvait être rendu par « hurgar ». En revanche, « buscar » a été considéré comme un faux sens et « registrar », « tocar », « cachear » et « rastrear » comme des contresens. La traduction de « leur parvenait » (« les llegaba ») par « llegaba a ellas » constituait un grave solécisme. Pour « hurlements », le jury a accepté « gritos » mais aussi « alaridos », « aullidos » et « chillidos ». Le substantif « colères » pouvait quant à lui être traduit par « cóleras », « rabias », « rabietas », « iras », « furias » ou encore « enfados ». Dans cette phrase, la traduction du pronom relatif « dont » (« cuyas cóleras ») a donné lieu à des solécismes témoignant d'une grave méconnaissance de l'espagnol (« cuyas las cóleras », « de la cual las cóleras »). Loin d'être aussi répréhensible, la tournure « las cóleras de la cual » devait être évitée. Pour « ne leur appartenait qu'à elles », le jury a admis « sólo les pertenecía a ellas » et « no les pertenecía más que a ellas ». L'omission du syntagme prépositionnel « a ellas » conduisait à un contresens (« sólo les pertenecía » = ne faisait que leur appartenir) et l'omission du pronom « les » (« sólo pertenecía a ellas ») produisait un solécisme.

**Traduction proposée :** Estaban en su casa (en casa), ahí (allí) donde Barthélémy ya no podía hurgar en sus cosas, ahí (allí) donde el ruido sólo les llegaba lejano y por oleadas (a rachas) (por ejemplo, los gritos (alaridos, aullidos) de Justine, cuyas cóleras alcanzaban un nivel de decibelios (decibeles) inusual (raro)), ahí (allí) donde el desorden sólo les pertenecía a ellas.

- **Lisbeth racontait sa journée, ses amis, ses professeurs, tandis que Lucile ne racontait rien mais consentait parfois à montrer à sa sœur les lettres d'amour qu'elle recevait, la dernière émanant d'une jeune fille de sa classe, dont la tenue littéraire et le style poétique avaient retenu son attention.**

Cette phrase comportait deux difficultés. La première concernait la traduction de la proposition participiale « la dernière émanant d'une jeune fille ». L'emploi du gérondif (« procediendo la última ») n'était pas possible et le jury a en outre sévèrement sanctionné la méconnaissance de la règle de postposition du sujet dans les propositions gérondives (« la última procediendo »), ainsi que les barbarismes de conjugaison (« proveniendo »). On pouvait rendre cette structure en recourant à un adjectif (« la última procedente ») ou, au prix d'une légère inexactitude, au moyen d'une proposition indépendante séparée de la proposition précédente par un point-virgule (« ; la última venía »). L'absence d'une ponctuation spécifique pour marquer l'indépendance de cette proposition ou le recours à une subordonnée relative (« la última que venía ») introduisaient des ruptures syntaxiques fautives. La deuxième difficulté était la traduction du pronom relatif « dont » suivi de deux substantifs coordonnés. Comme le rappelle la *Nueva gramática de la lengua española* (22.4.1a), « el relativo *cuyo* no concuerda en plural con los sustantivos coordinados, sino en singular con el más próximo: {*cuya* ~ \**cuyas*} *perspicacia e inteligencia* ». Pour traduire « dont la tenue littéraire et le style poétique », les candidats pouvaient donc accorder « cuyo » avec le premier substantif (« cuya calidad literaria y estilo poético ») ou bien le répéter (« cuya calidad literaria y cuyo estilo poético »). En revanche, il ne fallait pas l'employer au pluriel (« cuyos calidad literaria y estilo poético »). Notons par ailleurs que, dans cette phrase, la conjonction « mais » ne pouvait pas être traduite par « sino que » car elle ne marquait pas la rectification. On rappellera enfin que le verbe « consentir » se construit avec la préposition « en » (« consentía en mostrar »).

**Traduction proposée :** Lisbeth contaba su jornada (día), sus amigos, sus profesores, mientras que Lucile no contaba nada pero a veces consentía en enseñar (mostrar) a su hermana las cartas de amor que recibía, la última procedente de una chica de su clase, cuya calidad literaria y (cuyo) estilo poético le habían llamado la atención.

- **Georges avait installé des lits superposés et un bureau repliable qu'il avait lui-même confectionné et qui permettait à Lisbeth, assise sur le lit du bas, de faire ses devoirs.**

Dans cette phrase, les erreurs les plus graves ont porté sur la traduction de « qu'il avait lui-même confectionné » (on rappellera que, dans les temps composés espagnols, il est impossible d'intercaler un pronom entre l'auxiliaire et le participe passé) et celle du verbe « permettre » (« permitir » se construit sans préposition et est suivi d'un infinitif lorsqu'il n'y a pas de changement de sujet). Pour « lits superposés », le jury acceptait « literas » ou « ura litera » mais a considéré « una cama bajo otra » comme une réécriture et « camas gemelas » comme un contresens.

**Traduction proposée :** Georges había instalado literas (una litera) y una mesa plegable (plegable) que él mismo había confectionado y que permitía a Lisbeth, sentada en la cama de abajo, hacer sus (los) deberes.

- **Pendant ce temps, Lucile guettait le pas décidé de Gilberte Pasquier, reconnaissable entre mille, et au moment où la jeune femme arrivait devant sa porte, sortait sur le palier pour la saluer.**

Le verbe « guetter » pouvait être traduit par « acechar » ou « aguaitar ». En revanche, « esperar » était inexact et « espiar », « vigilar », « escrutar » ou encore « observar » constituaient des contresens. Pour « sortait sur le palier », l'emploi de la préposition « en » a été lourdement sanctionné. Contrairement à l'occurrence du début du texte (« Sur le même palier vivait Gilberte Pasquier »), « palier » n'est plus ici synonyme d'« étage ». Il ne peut donc plus être traduit par « planta » ni « piso ». Pour cette occurrence, le jury a accepté « descansillo », « rellano », « corredor » et « pasillo ».

**Traduction proposée :** Mientras tanto, Lucile acechaba (aguaitaba) el paso decidido de Gilberte Pasquier, reconocible entre mil, y en el momento en que la joven llegaba delante de (ante) su puerta, salía al descansillo (rellano) para saludarla.

- **En l'espace de quelques secondes elle enregistrait tout, couleurs, tenues, bas et maquillage.**

Mises à part quelques erreurs lexicales, cette phrase n'a pas posé problème. Pour traduire « en l'espace de quelques secondes », le jury admettait « en el espacio de unos segundos », « en sólo unos segundos », « en cuestión de unos segundos » ou encore « en unos segunditos ». Le verbe « enregistrer » pouvait quant à lui être rendu par « grabar » ou « memorizar ».

**Traduction proposée :** En el espacio de unos segundos lo grababa todo: colores, vestimenta (ropa), medias y maquillaje.

- **Un jour elle serait comme Gilberte Pasquier, une femme que les hommes oseraient à peine regarder, qu'ils admireraient de loin, dans un silence pétrifié.**

Dans cette phrase, il était impératif de repérer les deux subordonnées relatives « que les hommes oseraient à peine regarder » et « qu'ils admireraient de loin ». Les pronoms relatifs de ces deux propositions sont COD (« que » est COD du verbe « regarder » et « qu' » est COD du verbe « admirer ») et ont pour antécédent un syntagme renvoyant à un être animé identifié. Dans les deux cas, la préposition « a » était donc requise en espagnol : « a la que (a quien) los hombres se atreverían apenas a mirar », « a la que (a quien) admirarían de lejos ». Par ailleurs, la présence du pronom sujet « ella » était obligatoire en début de phrase (« ella sería »), afin d'éviter la confusion avec un présentatif.

**Traduction proposée :** Un día ella sería como Gilberte Pasquier, una mujer a quien (a la que) los hombres se atreverían apenas a mirar, a quien (a la que) admirarían de lejos, en un silencio petrificado.

## **5. Proposition de traduction**

A la vuelta (Al regreso) de las vacaciones de Navidad (Navidades), Lucile y Lisbeth se instalaron en una buhardilla (un cuarto de servicio), en el sexto piso (en la sexta planta) del edificio. Georges había acabado convenciendo al propietario (al

casero) de que vaciara la habitación (el cuarto) y (de que) se la (se lo) alquilara por un suplemento módico, aunque (aun a riesgo de que) tuviera que aumentar (aumentara) el alquiler (la renta) un poco más adelante (más tarde), cuando la agencia encontrara su equilibrio. [...]

El cuarto de servicio era minúsculo, sin lavabo y sin inodoro (servicio(s)). En el mismo rellano (descansillo) vivía Gilberte Pasquier, una mujer joven (una joven) que había sido campeona de Francia de taquimecanografía (estenotipia) y por la que (hacia la que) (la cual) Lucile sentía una gran admiración. Gilberte Pasquier llevaba trajes grises, tacones de una altura vertiginosa y su boca estaba pintada en tonos rosados (rosa), cada día renovados.

Una vez que habían tomado la merienda (Una vez tomada la merienda) en la cocina, pan con mantequilla y chocolate negro (puro, amargo), Lucile y Lisbeth subían los escalones de cuatro en cuatro, orgullosas de volver (regresar) a su guarida, conscientes del privilegio que constituían la distancia que las separaba del resto de la familia (cuatro pisos) y la posibilidad de cerrar la puerta con llave. Estaban en su casa (en casa), ahí (allí) donde Barthélémy ya no podía hurgar en sus cosas, ahí (allí) donde el ruido sólo les llegaba lejano y por oleadas (a rachas) (por ejemplo, los gritos (alaridos, aullidos) de Justine, cuyas cóleras alcanzaban un nivel de decibelios (decibeles) inusual (raro)), ahí (allí) donde el desorden sólo les pertenecía a ellas. Lisbeth contaba su jornada (día), sus amigos, sus profesores, mientras (que) Lucile no contaba nada pero a veces consentía en enseñar (mostrar) a su hermana las cartas de amor que recibía, la última procedente de una chica de su clase, cuya calidad literaria y (cuyo) estilo poético le habían llamado la atención. Georges había instalado literas (una litera) y una mesa replegable (plegable) que él mismo había confeccionado y que permitía a Lisbeth, sentada en la cama de abajo, hacer sus (los) deberes. Mientras tanto, Lucile acechaba (aguaitaba) el paso decidido de Gilberte Pasquier, reconocible entre mil, y en el momento en que la joven llegaba delante de (ante) su puerta, salía al descansillo (rellano) para saludarla. En el espacio de unos segundos lo grababa todo: colores, vestimenta (ropa), medias y maquillaje. Un día ella sería como Gilberte Pasquier, una mujer a quien (a la que) los hombres se atreverían apenas a mirar, a quien (a la que) admirarían de lejos, en un silencio petrificado.

## II.2.2 Version

Rapport établi par monsieur Philippe Reynés

**1. Données statistiques concernant l'épreuve de version** (les moyennes sont données sur 10)

Épreuve	Candidats	Moyenne de l'ensemble des candidats	Admissibles	Moyenne des admissibles
<b>Version</b>	393	4,52/10	112	<b>5,69/10</b>

### Répartition des notes :

Notes	Nombre de copies
<1	31
≥ 1 et < 2	12
≥ 2 et < 3	23
≥ 3 et < 4	45
≥ 4 et < 5	87
≥ 5 et < 6	107
≥ 6 et < 7	73
≥ 7 et < 8	11
≥ 8 et < 9	4
≥ 9 et <10	0
Total des copies de version	393
Total des absents	375
Copie blanche	0

Résultats en nombre et pourcentage de copies (version) : < 05/10 : 198 copies soit 50,38 %

≥ 05/10 : 195 copies soit 49,61%

Rappel de la moyenne de la session précédente (2013) en version : 2,96 /10.

## 2. Texte de la version

La caldera de la cocina se dejó encendida anteanoche y anoche. Solía costar un par de días quitar el resfrío de aquella parte de la casa. Afuera, a la altura de los balcones, daban diente con diente las varas más altas y huesudas de los plátanos de la plazuela de San Andrés. Probablemente no habría nadie abajo, en la plazuela; ni más abajo aún, tampoco nadie, en el paseo de la Explanada que bordea el Club de Regatas y que se prolonga, estrechándose malecón adelante, hasta la Capilla de

Náufragos, cuyo interior retumba, arrecido y vacío, en pleno invierno, como la bodega de un buque de carga. Reluciría cara al mar el bronce de las figuras conmemorativas. Creyó verlas, impresionantes incluso en días tranquilos, al aproximarse a la abuela sonriente: una mujer que grita levantando los brazos y un chiquillo con el pelo al rape y pantalón de tirantes, agarrado a la falda. Se trataba de empezar por la abuela y, procurando seguir un cierto orden, ir dando la vuelta a la habitación hasta quedar otra vez junto a la puerta. La mayoría se había sentado o parecían dispuestos a sentarse de un momento a otro; otros de pie, daban conversación, con una tacita de café en la mano. Vio a Julián, al fondo, cerca de la puerta que daba directamente al comedor sin pasar por el hall, sirviendo una copa de anís a tía Eugenia. Verles juntos le hizo sentirse más tranquilo, casi seguro de sí mismo otra vez. La abuela estaba en el sofá de orejas; junto a ella, María del Carmen Villacantero, la falsa parienta, de edad como la abuela, muy amigas las dos y hasta bastante parecidas, vistas, como ahora, las dos juntas.

- ¡A ver este niño pizco pizco cómo le da un beso a la abuelina! – iba diciendo la abuela, mientras el nieto se acercaba sorteando pies y piernas de parientes de menos graduación, que esperaban turno para el beso. Era lamentable que, en vez de colocarse en fila por orden de categorías y de antigüedades, su familia tendiera a difundirse por la sala a la hora de saludar, como si desearan en realidad verse omitidos.

- ¡Ay, cómo está, figúrate, el niño ya por Dios – profirió la Villacantero, acaparando toda la atención –, dame un beso, un beso, guapo, figúrate, Mercedes, qué nieto de locura tienes ya, precioso, dame un beso, a ver, que altito estás, figúrate...!

Kus-Kús se volvió a mirarla y tendió la mano derecha rígida.

- ¿Así me saludas, nada más? ¿No me das un beso? ¡Ay, que no me quiere dar ya un beso, figúrate, Mercedes, que le da como apuro ya dar beso, ay, figúrate!

Se le rio a María del Carmen Villacantero la gracia de dar aquellos gritos, haciendo como que sentía infinitamente no ser besada por Kus-Kús. Y se le reprochó a Kus-Kús – llamándole Nicolás, su verdadero nombre ; Kus-Kús era uno de los nombres secretos que inventaba tía Eugenia – la espantada, reiterando lo mucho que la pobre María del Carmen le quería, más que a sus minúsculos sobrinos.

Álvaro Pombo, *El héroe de las mansardas de Mansard*, 1983,  
Ed. Anagrama, (chapitre III, pp. 21-22).

### 3. Observations générales

3.1. Les résultats de cette année (moyenne : 4,52 / 10) semblent difficilement comparables à ceux de la session 2013 (moyenne : 2,96 / 10) dans la mesure où le texte de la session 2014 était une version moderne et non classique comme lors de la précédente. S'il n'y a pas eu de copie blanche, certaines copies étaient fort lacunaires, témoignant d'une réelle gêne à comprendre et à traduire le texte. Peut-être faut-il donc à ce propos prévenir les candidats contre une idée reçue et couramment répandue : la version moderne n'est pas forcément plus facile que la version classique. Ce texte d'Álvaro Pombo, tiré du roman *El héroe de las mansardas de Mansard* (Premio Herralde de novela, 1983), en fournissait une belle illustration. Précise et minutieuse, imagée et subtilement ironique tant dans la

narration que la description, l'écriture de Pombo devenait parodique et humoristique surtout dans les dialogues où se mêlaient langage soutenu, affecté, affectueux et familier. Outre les pièges de compréhension et d'interprétation syntaxique ou lexicale, c'était dans le rendu exact et nuancé que résidait ici une bonne part de la difficulté traductionnelle : il fallait faire en sorte de restituer, le plus naturellement possible, la tonalité du texte, tout en sachant que son idiomaticité était ici imitative.

Certes, la traduction de quelques passages de cet extrait de roman pouvait se faire directement et méritait bien en ce sens l'appellation de *traducción directa* par laquelle les hispanophones désignent l'exercice de la version. Mis en confiance par l'accessibilité d'une langue contemporaine, le candidat ne devait pas pour autant baisser la garde, mais, pour filer la métaphore de l'escrime – le concours étant une sorte de logomachie –, devait rester sur ses gardes. Dans une version dite moderne, certaines phrases, limpides, se laissent traduire d'elles-mêmes alors que d'autres, sous les dehors de la simplicité, peuvent présenter, autant que dans un texte classique, des obstacles malaisément surmontables. Parfois un détail peut suffire à entraver ou à fausser l'interprétation et à rendre délicate la mise en français de l'ensemble d'une phrase ou d'une proposition. Même les énoncés apparemment les plus simples, dans lesquels rien n'éveille de prime abord la méfiance, peuvent receler quelques pièges insoupçonnés comme nous allons le voir plus loin dans l'analyse détaillée du texte dont le découpage en séquences fait apparaître que certaines d'entre elles (notamment les séquences 4, 5, 12, 14, 17, 18) se révélaient plus opaques qu'elle n'y paraissaient à première vue et réclamaient jusqu'à la fin du texte toute l'attention du traducteur, dans les moindres détails, tant sur le plan lexical que syntaxique (ponctuation comprise). Deux cas de figure donc : soit le candidat se trouve confronté durant un passage apparemment compréhensible à une difficulté traductionnelle inattendue, soit celle-ci ne lui apparaît pas d'évidence, c'est-à-dire qu'il ne la voit pas, et il commet alors une erreur à son insu.

3.2. Certains éléments du lexique de ce texte pouvaient, comme d'ailleurs dans n'importe quel texte de concours ou d'examen, dérouter à la première lecture, mais certainement pas des mots tels que *paseo* (« promenade, cours »), *regatas* (« régates »), *explanada* (« esplanade »), *bordear* (« border, longer »), *falda* (« jupe » et non « jupon »), *tirantes* (« bretelles » et non « guenilles » ou « haillons »), *nieto* (« petit-fils et non « neveu », *sobrino*), etc. appartenant au lexique fondamental et qui ne devaient constituer, *a priori*, aucune difficulté pour un agrégatif. On s'étonne de devoir rappeler ici de tels points — certes de détails mais aussi de base — et nous n'y reviendrons donc pas ou presque pas dans le commentaire séquencé.

Tout candidat à l'agrégation se doit d'avoir travaillé, c'est-à-dire appris, révisé, approfondi et enrichi régulièrement et méthodiquement son « vocabulaire », d'une part grâce à de multiples lectures (littéraires ou non), et d'autre part grâce à des manuels thématiques bilingues (du type *¿Cómo decirlo? Vocabulaire français-espagnol; Les mots espagnols; Palabras*, etc. - pour ne citer que les plus connus d'entre eux-) et enfin et surtout peut-être par la pratique orale, audio-orale et interactive de la langue. Mais la méconnaissance ou l'oubli d'un mot peut toujours survenir chez quiconque et ne doit pas pour autant bloquer ou désarçonner un candidat. Ce dernier, une fois le texte lu et relu, doit s'appuyer sur la compréhension du contexte pour suppléer à l'ignorance ou à l'oubli du terme et en restituer, sinon exactement, du moins approximativement, le sens et la nuance dans la langue d'arrivée. Dans ce texte par exemple, des mots simples, dérivés ou composés tels que *arrecido*, *sofá de orejas*, *pizco*, *la espantada*, etc. pouvaient ne pas être connus ou être mal connus des candidats. Le jury attendait alors simplement que ces

derniers mettent à profit leur compétence lexicale, leur compréhension du contexte et leur intuition, c'est-à-dire leur « sentiment linguistique » des deux langues pour « rebondir » et proposer en L2 une traduction sinon exacte du moins approchante de L1, pourvu qu'elle fût logique et cohérente avec le contexte et stylistiquement adéquate. Car une des difficultés de ce texte, si ce n'est la difficulté majeure, était de parvenir à un naturel et une idiomaticité (sans être dupe du caractère feint et parodique de l'« oralité » littéraire des dialogues), laquelle, pour ainsi dire, devait couler de source en langue d'arrivée, c'est-à-dire ici en français.

La paraphrase explicative, tout comme l'omission, sont loin d'être les meilleures réponses apportées aux difficultés traductionnelles. Jugés comme des écarts ou des refus de traduire, ces choix délibérés figurent parmi ceux qui sont les plus sévèrement sanctionnés.

En matière de noms propres par exemple, rappelons que le mieux est en principe de ne rien traduire ou d'en traduire le moins possible : toutefois ce texte contenait des toponymes qui admettaient une traduction (ainsi *San Andrés* par Saint-André, *Explanada* par Esplanade, etc.). Mais il convenait de ne pas abuser non plus de l'argument du respect d'authenticité toponymique : ainsi, laisser *Capilla de Náufragos* dans la version espagnole relevait d'un refus de traduction d'autant plus avéré que *náufragos* pouvait susciter un doute et poser problème, comme l'ont démontré un certain nombre de copies dans lesquelles ce groupe nominal a été effectivement traduit en français et a pu provoquer un contresens par confusion entre « naufragés » et « naufrages ». En tout état de cause, il fallait veiller à harmoniser ses choix et à maintenir une cohérence dans sa traduction : le fait de traduire « la petite place de Saint André » et « la promenade de l'Esplanade » impliquait logiquement que l'on traduisît alors *Capilla de Náufragos* par « Chapelle des Naufragés ».

3.3. La syntaxe n'était pas en reste non plus : si le relatif *cuyo* de la quatrième phrase n'a heureusement pas posé problème, il n'en a pas été de même du relatif complexe à valeur quantitative et intensive *lo mucho que* de la dernière phrase, type de proposition subordonnée relative qualifiable de périphrastique (Cf. Riegel & al., *Grammaire méthodique...*, p.814), fondée ici sur une expansion du pronom-article neutre *lo* (d'où : *lo que* -> *lo mucho/poco que*), à rapprocher (Cf. RAE, *Nueva gramática...*, *Manual* pp. 406-407, § 22.1.1.c) de *cuanto* (pronom relatif) et de *cuánto* (pronom interrogatif) et traduisible par « combien » ou « à quel point » (relateurs traditionnellement rattachés aux adverbes et locutions adverbiales bien que leur fonctionnement soit conjonctif).

Toujours dans le domaine de la syntaxe, on peut inclure, traditionnellement, la valeur des temps : par exemple, là encore dans la phrase 4 (*Probablemente no habría nadie abajo*) celle du conditionnel dit de conjecture, qui ne pouvait être traduit tel quel en français, ainsi que leur concordance, laquelle, sans être obligatoire, était appréciée compte tenu de style du texte dans sa partie narrative et descriptive (Exemple séquence 13 : *Era lamentable que [...] que la familia tendiera a difundirse* -> « Il était regrettable que [...] la famille tendît à / eût tendance à se disperser... »), à condition bien sûr de maîtriser la morphologie du subjonctif imparfait en français. Entre la syntaxe et l'énonciation, la distinction récit / discours s'avérait indispensable, notamment pour la première phrase du texte, tant du point de vue verbal (choix du temps : « \*a été laissée » // « avait été laissée ») qu'adverbial ou circonstanciel (« \*hier, avant-hier » // « la veille, l'avant-veille »).

3.4. À la confluence du lexique et de la syntaxe, - figée ou semi-figée -, la locution (*frase hecha, modismo*, etc.) reste une des difficultés majeures de ce type d'exercice. C'est le plus souvent à ce moment-là que les deux idiomes en contact ne coïncident plus. La « lexie complexe » (Cf. Darbord et Pottier, *La langue espagnole*, p.93, §125) ne se laisse guère traduire terme à terme. Alors l'opération traduisante ne peut se réaliser en général directement et passe par deux étapes obligées : la compréhension en bloc de ces unités syntaxico-sémantiques que sont les locutions, phrases toutes faites, dictons, proverbes, etc. puis la restitution dans un équivalent global, certes approximatif, mais qui se doit d'être naturel, spontané et authentique dans la langue d'arrivée. C'était le cas ici de certains segments tels que : *a ver, figúrate, se le rio la gracia*. La traduction de l'interjection ¡ay! et de l'adverbe *ya* relevait aussi d'une recherche d'authenticité idiomatique. On pouvait alors, pour se guider, se souvenir du travail d'écriture et de transcription de l'oralité à l'œuvre dans certains textes littéraires français comme par exemple les *Tropismes* de Nathalie Sarraute, et au niveau théorique, toujours en français, des travaux de Claire Blanche-Benveniste sur les rapports entre discours écrit et oral.

Nous ne sommes pas ici dans le cas d'un écrit scientifique, juridique, économique, etc., où les termes sont ou se veulent univoques et visent à une traduction unique. En traduction littéraire, il est moins question de « translation » directe et absolument exacte, de mot à mot littéral et univoque que d'équivalence où la recherche d'exactitude s'allie à celle de la nuance et de l'équilibre, au prix de certains procédés compensatoires (changement de catégorie grammaticale dite encore recatégorisation ou conversion, de point de vue ou modulation, etc.).

3.5. Par ailleurs, la longueur de l'extrait proposé devait et doit aussi inviter le candidat à s'organiser. Plutôt que de s'évertuer à tout traduire au brouillon, il est préférable de bien s'imprégner tout d'abord du sens et de la tonalité du texte et d'en repérer les principales difficultés afin d'y concentrer toute son attention. Faute de quoi, le candidat risque de ne pas s'apercevoir des écueils et de sombrer alors dans des contresens voire des non-sens et aussi d'omettre, dans la précipitation, de traduire ou de recopier la traduction de phrases ou de membres de phrases entiers, ce qui a pu être constaté parfois dans certaines copies incomplètes ou inachevées et ce qui leur a été forcément très préjudiciable. Dans un texte de concours où chaque détail compte (accent, majuscule/minuscule, orthographe, ponctuation, etc.), il faut être conscient que l'omission – tout comme la paraphrase explicative d'ailleurs – est considérée, rappelons-le une fois encore, à l'égal des erreurs les plus graves (barbarismes verbaux, solécismes, contresens, non-sens) et entraîne de lourdes pénalités. Et puisque nous venons de mentionner aussi l'orthographe, rappelons une fois encore, année après année, que les fautes portant sur la morphologie verbale (passé simple, subjonctif imparfait, cf. « croire », « rire », « voir » dans ce texte) ou la morphosyntaxe (accord en genre et en nombre) sont considérées respectivement comme des barbarismes et des solécismes et qu'elles sont très lourdement sanctionnées. Ajoutons enfin, à l'attention des candidats hispanophones, qu'ils doivent, grâce à l'attention et à l'entraînement, éviter au moins certains hispanismes courants qui sont tenus pour des erreurs graves, à tous les niveaux du système linguistique français (graphie, morphologie, syntaxe, lexique) et de son usage (par exemple, la traduction de *costar, quitar, un par de, a ver*, etc.).

Nous allons procéder maintenant à l'analyse détaillée, phrase par phrase, du texte, dont les séquences sont accompagnées de plusieurs variantes avant d'en donner un corrigé final ne comportant aucune variante : traduire c'est choisir. Pour détaillé qu'il tente d'être, ce commentaire n'a pas la prétention d'être exhaustif, tant

s'en faut. Il ne reproduit qu'un certain nombre de propositions de traduction. Évitant d'être un simple sottisier, il alerte toutefois les futurs candidats sur certaines erreurs, constatées de façon récurrente, du moins à cette session, mais enregistre aussi d'heureuses trouvailles — glanées dans les copies — qui ont été appréciées à leur juste valeur et méritent de ce fait d'être reproduites ici.

#### 4. Commentaire détaillé et séquencé de l'extrait à traduire

##### 4.1. La caldera de la cocina se dejó encendida anteanoche y anoche.

→ On avait laissé / laissa la chaudière de la cuisine allumée / en marche. // La chaudière de la cuisine avait été laissée allumée la veille et l'avant-veille au soir / (pendant) les deux nuits précédentes / cette nuit-là ainsi que la précédente / depuis l'avant-veille au soir.

Cette première phrase, simple tant au sens général qu'au sens syntaxique du terme, donnait bien le ton de l'ensemble de cette version. En dépit de son apparente simplicité, elle n'a pas toujours été traduite avec exactitude. Petit problème syntaxique tout d'abord, qui n'aurait pourtant pas dû en être un en réalité : la tournure pronominale de sens passif, si usuelle en espagnol (sous le nom de *pasiva refleja*) se laissait traduire de diverses façons : soit par le pronom « on », sans doute la plus courante (suivi d'une forme verbale simple – passé simple— ou composée – plus-que-parfait de l'indicatif— mais non du passé composé), soit par une mise au passif avec l'auxiliaire *être*, mais dans une construction non pronominale (*\*se laisser allumer* n'était pas recevable ici) et pour laquelle alors il ne fallait pas confondre les formes verbales composées à la tournure active (« avoir laissé allumée ») et les périphrases de passivation (« être laissé allumée »), tout en conjuguant ces dernières à un temps correct (« avait été laissée »), celui du récit et non du discours (« \*a été laissée »). Cette même distinction entre récit et discours se retrouvait dans la traduction des adverbes de temps *anteanoche* et *anoche* : « \*hier » et « \*avant-hier soir » ou « \*cette nuit » relevaient en effet du discours, alors qu'ici, nous entrons de plain-pied dans le récit. Il fallait donc traduire par « l'avant-veille et la veille au soir » ou « la veille et l'avant-veille au soir », « depuis l'avant-veille au soir » ou encore par « les deux nuits précédentes ».

Ne confondons pas « allumer » et « incendier », au risque au moins d'un contresens. Quant à la *caldera*, tout simplement « chaudière », elle désigne quelque chose de plus précis que le « chauffage » mais de moins spécifique que le « chauffe-eau », le « cumulus », la « gazinière », « le poêle », le « radiateur », ou encore, plus traditionnellement, la « cheminée » et autres propositions erronées, qui, toutes, faisaient ici faux-sens à des degrés divers. Mais laissons de côté le bêtisier, puisque, comme nous l'avons dit, ce n'est pas le but du présent rapport.

##### 4.2. Solía costar un par de días quitar el resfrío de aquella parte de la casa.

→ En général / généralement / d'habitude / habituellement / d'ordinaire, il fallait (compter) à peu près / environ deux jours / Il fallait bien (compter) deux jours / on mettait deux bonnes journées / pour chasser (/ éliminer) le froid / de cette partie (-là) de la maison (/ le froid qui s'était installé dans cette partie-là de la maison) / pour réchauffer cette partie-là de la maison.

Si *soler* n'a en général pas posé problème, il n'en a pas été de même de *costar*, qui ne pouvait ici se traduire littéralement. Par la connaissance et la pratique qu'ils ont des langues espagnole et française, les candidats doivent savoir que lorsque le verbe *costar* précède un groupe nominal mentionnant une unité de temps (comme ici « *un par de días* »), il ne peut se traduire de la même façon que lorsqu'il précède une valeur monétaire (« coûter, valoir »), et que ce verbe correspondra alors en français à « mettre », « prendre », « représenter » ou encore « falloir », « falloir compter », etc. « Tarder » dans ce cas était bien sûr un hispanisme.

*Un par de días* : en français « Une paire de jours » a été considéré soit comme un hispanisme soit comme un usage trop familier ou régional en français. La locution *un par de* suggère une dualité approximative tendant à une indéfinition numérique (« quelques »). Plutôt que de traduire par le numéral tout court, trop précis (« deux jours »), l'on pouvait rendre aussi cette approximation par la locution adverbiale « à peu près », les adverbes « environ », « approximativement », la conjonction « ou » dans son sens d'évaluation approximative « un ou deux jours », « deux ou trois jours » à moins de passer par des expressions telles que « deux bonnes journées » ou « il fallait bien compter deux jours », où l'adjectif « bon », ou l'adverbe « bien », ont alors en français une valeur intensive.

Traduire *quitar* par « quitter » est là encore un hispanisme à éviter absolument. Le français dispose, pour ce faire et dans cette circonstance, des verbes « chasser », « éliminer », « dissiper », etc. Quant à *resfrío*, synonyme dans ce contexte de *frío*, il ne fallait surtout pas entendre ce dérivé dans son acception de « rhume » (*resfriado*) ou de « refroidissement » terme ambigu qui pouvait prêter à confusion car il assimilait (comme dans les modalités américaines des Andes et du *Río de la Plata*) *resfrío* à *resfriado* (« rhume »), même s'il peut y avoir une relation de cause à effet, comme chacun le sait d'expérience entre le froid qu'il fait et que l'on sent et celui que l'on attrape ou que l'on prend (« le refroidissement »). Une autre solution, aussi élégante qu'économique, trouvée dans certaines copies, consistait aussi à remplacer le groupe verbal « chasser le froid » par un verbe dérivé synonyme, « réchauffer », dont le régime transitif direct aboutissait à : « réchauffer cette partie-là de la maison », présupposant l'atténuation ou la disparition d'un froid persistant.

#### **4.3. Afuera, a la altura de los balcones, daban diente con diente las varas más altas y huesudas de los plátanos de la plazuela de San Andrés.**

→ (Au) dehors / À l'extérieur, à (la) hauteur (/ au niveau) des balcons, s'entrechoquaient / claquaient les unes contre les autres / grelottaient / frissonnaient / tremblaient de froid les branches les plus hautes et (les plus) noueuses / osseuses des platanes de la petite place de San Andrés.

La principale difficulté de cette phrase résidait dans la traduction de l'expression imagée *dar diente con diente* (littéralement « claquer des dents », ce qui était plus que maladroit ici), que l'on ne pouvait évidemment pas traduire mot à mot (« \*donner dent contre dent » étant asémantique) et qu'il fallait rendre soit par un verbe comme « s'entrechoquer », « claquer (les unes contre les autres) » ou encore par « grelotter », « frissonner », « trembler de froid » si l'on voulait conserver l'image et l'idée du froid. S'agissant d'un arbre, en l'occurrence d'un platane, les *varas* ne sont ni des « bâtons » ni des « barres », et encore moins des « troncs », mais des « branches fines et dénudées » (Cf. *DRAE* : « vara » 1. « Ramo delgado, largo, limpio

de hojas y liso») qui pouvaient être qualifiées ici de « noueuses » ou d'« osseuses. » mais non de « sarmenteuses », de « squelettiques », de « décharnées », et encore moins de « rachitiques », de « cagneuses », de « charnues », de « rigides » ou de « sinueuses », etc. « Les branchages », « la ramure » comportaient un sens trop collectif pour exprimer ici le choc des branches les unes contre les autres. Question de botanique enfin : entre le « platane » et le « bananier », il fallait savoir trancher en fonction des quelques informations climatiques fournies par le texte.

Même si le dérivé suffixé diminutif « placette » est bien attesté en français, il est tout de même bien moins usuel que la construction analytique « petite place ».

D'un point de vue syntaxique, il était possible de conserver ici le verbe antéposé au sujet dans la mesure où la phrase commençait par un double circonstant de lieu (Adverbe + groupe prépositionnel complément circonstanciel de lieu : « Dehors, à (la) hauteur des balcons »), qui accepte alors une construction inversée en français (Cf. Grevisse, *Le bon usage*, pp.140-141, § 187.1 & 2.b et Riegel & al., *Grammaire méthodique du français*, pp. 257-259).

#### **4.4. Probablemente no habría nadie abajo, en la plazuela; ni más abajo aún, tampoco nadie, en el paseo de la Explanada que bordea el Club de Regatas y que se prolonga, estrechándose malecón adelante, hasta la Capilla de Náufragos, cuyo interior retumba, arrecido y vacío, en pleno invierno, como la bodega de un buque de carga.**

→ Probablement n'y avait-il personne / Il ne devait y avoir probablement personne / Il était peu probable qu'il y ait eu quelqu'un /, en bas, sur la petite place, pas plus qu'en contrebas non plus (/ que plus bas encore), sur la promenade / le cours de l'Esplanade qui borde / suit / longe le Club des Régates et (qui) se prolonge / continue en se rétrécissant le long de la jetée (/ du front de mer) jusqu'à la Chapelle des Naufragés, dont l'intérieur résonne / retentit, vide et glacé / transi (de froid), en plein hiver, comme la cale / la soute d'un cargo / d'un navire marchand / d'un navire de marchandises / d'un bateau de commerce.

L'adverbe *probablemente* indiquait que le conditionnel du verbe qui suivait était bien un conditionnel dit de conjecture, de supposition ou encore d'éventualité (pendant, au passé, de l'emploi du futur simple au présent pour indiquer un fait comme simplement conjectural). Le conditionnel français ne peut assumer cette valeur; et traduire ici le *condicional de conjetura o de probabilidad* par son temps homologue constituait un hispanisme taxable de solécisme : l'adverbe « probablement » suivi d'un imparfait pouvait suffire, à lui seul, à rendre cette valeur. Sinon, on pouvait passer aussi par une périphrase modalisante (avec le semi-auxiliaire « devoir ») ou par une locution verbale impersonnelle (« Il était peu probable que ») suivie d'une proposition subordonnée complétive au subjonctif et du pronom indéfini « quelqu'un », cette fois. À noter que l'inversion facultative du « il » impersonnel de la locution verbale d'existence « y avoir », après l'adverbe « Probablement » en position initiale conduisait à la formulation : « Probablement n'y avait-il personne ».

Le segment suivant a dérouté bon nombre de candidats pour deux raisons principales : l'ignorance du sens du mot *malecón* (« jetée », « digue » parfois imparfaitement traduit par « quai » ou même non traduit du tout car interprété comme un toponyme, sous doute sous l'influence du *Malecón* de La Havane) mais surtout à

cause de l'incompréhension ou du moins de la difficulté de restitution en français du segment (Verbe + gérondif + substantif + adverbe) : *se prolonga estrechándose malecón adelante* « qui se prolonge, en se rétrécissant le long de la jetée », « à mesure qu'on s'avance sur la jetée », « à mesure que s'avance la jetée », etc. (la locution prépositionnelle «le long de » ou conjonctive « à mesure que » pouvaient, entre autres aider à sauter l'obstacle). Mais il ne fallait alors pas négliger pour autant le risque de répétition entre « longer », « prolonger » et « le long de » dans la langue d'arrivée. Là encore, dans cette phrase, la traduction supposait une recherche minimale d'adéquation car le strict mot à mot pouvait conduire à des contresens voire à des non-sens.

Notons au passage une étourderie très fâcheuse, la confusion *hacia / hasta*, due sans doute à une lecture hâtive et superficielle du texte.

Nous avons déjà fait allusion *supra* en 3 (Observations générales et conseils de méthode) à *náufragos*. Malgré la proximité formelle des termes de cette famille de mots d'origine savante (*naufregar, naufragante, náufrago, naufragio*), *náufrago* est un adjectif ou un substantif (« naufragé ») désignant un actant qu'il convenait de distinguer de *naufragio* (« naufrage ») désignant un événement ou son résultat.

Si *arrecido* pouvait surprendre, participe passé ici adjectivé du verbe *arrecir* (« poco usado » dit lui-même le *DRAE*, en rapport avec *recio* et *arreciar* : 1. « hacer que uno se entumezca por el frío » / 2. *Prnl. Entorpecerse o entumecerse por exceso de frío* »), il pouvait tout de même être aisément deviné d'après le contexte et être traduit par « transi », « engourdi », « glacé », «glacial », que suggérait le froid hivernal. La proximité phonique entre l'espagnol *retumbar* (retentir, résonner) et le français « retomber » a ensuite pu provoquer, parfois, un grave contresens.

Il va de soi que le mot *bodega* était connu de tous, mais sa traduction s'est soldée par bien des impropriétés : en parlant d'un navire, on ne dit pas « la cave » (et encore moins la « bodega » ou « l'estaminet », qui étaient des contresens), mais la « cale » ou la « soute ».

Le *buque de carga* a donné lieu lui aussi à des traductions maladroites par calque direct de l'espagnol alors que le français dispose des mots « cargo », « navire marchand / de marchandises », « bateau de commerce », se distinguant du « paquebot » (*paquebote*), qui a vocation à transporter principalement des passagers et non des marchandises et encore plus du « chalutier » ou bateau de pêche.

#### **4.5. Reluciría cara al mar el bronce de las figuras conmemorativas.**

→ Face à la mer / En face de la mer devait briller // brillait sans doute/peut-être le bronze des statues / figures commémoratives.

→ Le bronze des statues / figures commémoratives devait briller face à la mer.

Peu de chose à ajouter pour cette phrase dans laquelle on retrouvait (Cf. 4.4.) le conditionnel de conjecture ou de probabilité dont le français ignore l'usage et où la position aperturale du verbe était quasiment impossible à conserver dans la prose du français contemporain (Cf. références *supra* à propos du sujet inversé). Soit on intervertissait la place des groupes syntaxiques (verbal et nominal sujet, ce dernier prenant la première place) par rapport à la langue de départ, soit c'était le groupe prépositionnel complément circonstanciel de lieu (*cara a* = « face à la mer, en face de la mer ») qui devait alors prendre la première position suivi du verbe (+ adverbe de doute) ou de la périphrase verbale modalisante (devoir + infinitif) puis du groupe sujet inversé (« le bronze des statues commémoratives. »), au plus près du texte

d'origine. Il était impropre de traduire littéralement *relucir* par « reluire »; *relucir* (avec son préfixe ici à valeur intensive) correspondait à « briller », « luire ».

#### **4.6. Creyó verlas, impresionantes incluso en días tranquilos, al aproximarse a la abuela sonriente: una mujer que grita levantando los brazos y un chiquillo con el pelo al rape y pantalón de tirantes, agarrado a la falda.**

→ Il crut les voir / Il lui sembla les apercevoir, impressionnantes, même / y compris durant certains (/ les) jours paisibles / lors de jours tranquilles / calmes / par temps calme / par calme plat / lorsqu'il s'approchait / en s'approchant de l'aïeule / de la grand-mère souriante : une femme qui crie en levant les bras et un (petit) enfant / gamin / (petit) garçon aux cheveux (coupés) ras / aux cheveux très courts / coupés très court et au pantalon à bretelles / vêtu d'un pantalon à bretelles / portant un pantalon à bretelles, accroché / agrippé / cramponné à sa jupe.

Nous avons, dans l'introduction méthodologique (*supra* 3.5.), fait allusion à l'importance de la correction morphologique, surtout dans le domaine verbal : au passé simple « croire », qui n'a rien d'un verbe du premier groupe, offre un de ces cas où les langues peuvent fourcher et les plumes déraiper, ce qui, selon le barème, peut s'avérer très désavantageux pour la notation. Pour traduire *con el pelo al rape*, on conviendra que « au crâne rasé » ou encore « boule à zéro » n'étaient pas, connotativement, du meilleur effet. Le reste n'était que lexique fondamental, parfois très mal connu : *al rape*, appliqué aux cheveux, ne les décrit pas « râpés » mais « coupés ras », « tondus », « très courts » ou « coupés très court », *tirantes* ne signifie pas « guenilles » ni « haillons » (*harapos, andrajos*, etc.) ni « tirants » mais « bretelles (de pantalon) », etc. Nous renvoyons pour la révision lexicale de ces détails à quelques-uns des ouvrages cités plus haut en 3.2.

#### **4.7. Se trataba de empezar por la abuela y, procurando seguir un cierto orden, ir dando la vuelta a la habitación hasta quedar otra vez junto a la puerta.**

→ Il s'agissait de commencer par sa/la grand-mère, et, en tentant / (tout) en essayant / s'efforçant de suivre un certain ordre, de faire le tour de la pièce/ de la salle (de séjour)/ du salon jusqu'à se retrouver / pour se retrouver à/de nouveau à côté / (tout) près de la porte.

La traduction de l'article défini féminin singulier *la* devant *abuela* par son homologue français a été admise tout autant que par l'adjectif possessif « sa ». C'est la locution périphrastique *ir dando la vuelta* qui a semblé embarrasser plus d'une fois les candidats à la fois d'un point de vue syntaxique et idiomatique. *Dar la vuelta a*, c'est « faire le tour de » et non « entourer » ni « contourner », ni « se placer » ou « se repositionner ». *Dar la vuelta a* (« faire le tour du salon ») n'est pas à confondre non plus avec *dar una vuelta* : « faire un tour (dans le salon) ». Certains candidats, sans doute hispanophones, ont opté pour une traduction quasi littérale de l'expression ainsi que de la périphrase verbale aspectuelle, ce qui aboutissait à un résultat inadmissible car agrammatical et incompréhensible en français. On pouvait se contenter d'une traduction aspectuellement neutre, à moins que l'on veuille insister ostensiblement sur l'aspect de l'action moyennant des locutions adverbiales du type « peu à peu », « petit à petit », etc. quialourdissaient forcément cette phrase

dans laquelle – notons-le au passage pour clore le commentaire de cette séquence – , *habitación* n'avait bien sûr pas le sens de « chambre » mais bien celui de « pièce » ou de « salle (de séjour) » ou même encore de « salon ». La combinaison *hasta quedar* ne pouvait être conservée telle quelle en français : soit on changeait la préposition *hasta* → « afin de », « pour », soit on changeait l'infinif *quedar* → « se retrouver », ou les deux à la fois : « pour se retrouver ».

#### **4.8. La mayoría se había sentado o parecían dispuestos a sentarse de un momento a otro; otros de pie, daban conversación, con una tacita de café en la mano.**

→ La plupart s'étaient assis / la majorité d'entre eux s'était assise / le plus grand nombre (des gens/personnes présentes) s'étaient assis ou paraissaient / semblaient disposés à s'asseoir / sur le point de / s'apprêtaient à / étaient prêts à s'asseoir d'un moment à l'autre ; d'/ les autres, debout, conversaient / échangeaient des propos / faisaient la conversation / parlaient / causaient / discutaient / devisaient entre eux / s'entretenaient, (avec) une (petite) tasse de café à la main.

Se posait d'abord un problème d'accord pour la traduction de « la mayoría de » : « la plupart de » et « le plus grand nombre de » entraînaient le pluriel alors que « la majorité d'entre eux » entraînait le singulier. La locution *de pie* (« debout ») n'a pas toujours été bien traduite : « à pied, en pied, sur pied » ne convenaient pas du tout ici (« \*de pied » était un solécisme asémantique). L'emploi de la bonne préposition est fondamental ici pour la correction et l'effet de sens de la traduction de la locution.

« Être assis » (participe adjectivé résultatif) n'est pas exactement la même chose que « s'être assis » (temps composé d'un verbe à la forme pronominale). Il en va de même en espagnol : *estar sentado* n'équivaut pas à *haberse sentado*, même si la différence y apparaît plus clairement à cause du changement d'auxiliaire.

Nous retrouvons *dar*, déjà vu dans *dar la vuelta*, séquence précédente 4.7, cette fois dans *dar conversación*, toujours avec le même sens généralisé et affaibli qui le rapproche de notre semi-auxiliaire « faire » dans « faire le/un tour », « faire la conversation », etc. En effet, en français, on « fait la conversation » mais on ne la « donne » pas, tout comme on « fait le tour » (d'un lieu ou d'une question) ou « fait un tour » (*dar la vuelta a la ciudad, darle vuelta a un asunto, dar una vuelta*). Ainsi, *dar la conversación* équivalait à : « converser », « bavarder », « discuter », « s'entretenir », etc.

Inutile de traduire à tout prix *tacita* par un diminutif, et surtout par « tasette » (« Plaque d'acier articulée qui, dans les armures, protégeait le haut des cuisses », Le Robert), ce qui entraînait un contresens.

Les candidats hispanophones ont eu du mal à distinguer les constructions prépositives : « à la main », « en main », « dans la main », « dans les mains ». Seule la première était recevable ici.

#### **4.9. Vio a Julián, al fondo, cerca de la puerta que daba directamente al comedor sin pasar por el hall, sirviendo una copa de anís a tía Eugenia.**

→ Il vit Julián, au fond, près de la porte qui donnait directement sur la salle à manger sans passer par le hall (d'entrée) / l'entrée, servant / (en train de) servir / un verre d'anis / d'anisette à (la) tante Eugenia.

Les erreurs qui ont été commises dans cette phrase ont porté principalement sur la traduction des régimes prépositionnels différents respectivement de *dar* et de *donner* : le premier se construit avec *a* en espagnol alors que le second entraîne la préposition *sur* en français dans cette même acception (« être exposé, situé ; avoir vue, accès sur ») mais aussi, parfois, et on peut le déplorer, sur la forme correcte du verbe « voir » conjugué au passé simple. Même s'il s'agit plus d'une étourderie que d'une ignorance, répétons-le, le barbarisme verbal est considéré comme l'une des fautes les plus graves. Le gérondif pouvait être gardé tel quel ou remplacé par un infinitif. Relevons toutefois ici deux détails « lexicoculturels » (Cf. R. Galisson) : la traduction de *copa* par *coupe* n'était pas adaptée ici : *verre* lui était préférable ; et quant au *comedor*, il s'agissait bien sûr plus ici d'une « salle à manger » que d'un « réfectoire ».

#### 4.10. Verles juntos le hizo sentirse más tranquilo, casi seguro de sí mismo otra vez.

→ Le fait de les voir ensemble le rassura / rasséréna / tranquillisa / fit se sentir plus calme / serein, le rendit plus rassuré et à nouveau presque confiant en lui-même. / et lui rendit presque sa confiance en soi.

→ De les voir ensemble, cela le rassura / voilà qui le rassura / tranquillisa et lui redonna / lui rendit presque confiance en lui / lui fit presque retrouver sa confiance en soi.

Nombreuses ont été les propositions correctes dans ce fragment. *Sentirse más tranquilo* pouvait se traduire par des verbes transitifs « rassurer, rasséréner, tranquilliser » ou des périphrases « rendre plus rassuré », « redonner presque confiance en lui », « lui faire presque retrouver sa confiance » plutôt que « le fit se sentir plus calme » qui, sans être erronée, était un peu gauche. Le français peut substantiver l'infinitif par « le fait de ». Toutefois, la traduction de *sí mismo* pouvait poser problème : soit on adoptait la traduction par le pronom non réfléchi « en lui », soit celle par le pronom réfléchi (« en soi ») à condition, dans ce cas, de le faire précéder par le possessif (« sa confiance »). On pouvait aussi procéder par dislocation et reprise par un pronom démonstratif neutre : « De les voir ensemble, voilà qui / cela le rassura et lui redonna confiance en lui. » Rappelons qu'en espagnol, dans un usage normatif et soutenu, la co-référence au sujet d'une proposition se fait grâce au pronom réfléchi (*sí*), souvent complété par *mismo,a* (Cf. latin : *Pater laborat sibi et suis liberis*) mais l'interprétation réflexive d'un pronom non-réfléchi est aussi admise en espagnol actuel : « la interpretación reflexiva se acepta, en efecto, con más naturalidad en *Siempre habla de él* o *Está muy seguro de él* que en *Siempre sueña con él* o en *Está muy contento de él*. La presencia del adjetivo *mismo* (y sus variantes de género y número) unido al pronombre induce la interpretación reflexiva incluso en contextos poco favorables. *Así está contento con él mismo* puede alternar con *Está contento consigo mismo*, pero la segunda opción es la más frecuente en la lengua escrita. ». (RAE, *Nueva gramática de la lengua española, Manual*, 16.2.2.f, pp. 306-307). La syntaxe du français contemporain n'admet plus guère le réfléchi dans ce cas-là, tournure désormais vieillie faisant

figure d'archaïsme littéraire, et distingue nettement la référence à un sujet impersonnel, pris dans un sens général (« soi, soi-même » : « Il faut avoir confiance en soi ») ou personnel (« lui, lui-même » : Il/elle ne parle que de lui-même/d'elle-même) ou à un complément personnel bien défini nettement différent du sujet impersonnel (« Il faut avoir confiance en lui/elle »).

#### **4.11. La abuela estaba en el sofá de orejas ; junto a ella, María del Carmen Villacantero, la falsa parienta, de edad como la abuela, muy amigas las dos y hasta bastante parecidas, vistas, como ahora, las dos juntas.**

→ La grand-mère était (assise) / se trouvait / avait pris place sur le canapé / sofa / divan à oreilles / oreillons; à côté d'elle, María del Carmen Villacantero, la fausse parente / pseudoparente, du même âge que la grand-mère, très amies toutes deux / toutes deux très amies et même assez ressemblantes quand / dès que / lorsque / si, comme à ce moment-là / à cet instant-là, on les voyait ensemble / côte à côte / l'une à côté de l'autre.

« Le canapé à oreilles » (« oreillons » ou même « œillards » mais non à « oreillettes » ni à « dossier ») a donné bien du fil à retordre aux candidats, dont un certain nombre se sont représentés tantôt le meuble (canapé d'angle) tantôt la grand-mère de profil ou de coin, ce qui dans tous les cas aboutissait à un grave contresens. Penser éluder la difficulté en ne traduisant pas *orejas* et en simplifiant en « canapé », « sofa » ou « divan » équivalait à une omission qui a été pénalisée comme telle.

L'adverbe *como* dans *de edad como la abuela* exprimait une comparaison approximative plus qu'une équivalence exacte, que l'on pouvait traduire par « à peu près du même âge que la grand-mère. »

Rappelons que la succession article défini + numéral (*los dos, las dos, los tres, las tres*) doit se traduire en français par « tous deux, toutes deux », ou « tous les deux, toutes les deux », etc.

Rappelons aussi que, à propos de la traduction de l'adjectif *parecidas*, « semblable » n'est pas le synonyme exact de « ressemblant ».

Le participe passé *vistas* ne pouvait être transposé tel quel en français, dont la syntaxe moderne ne tolère plus la construction participiale absolue. Il fallait donc trouver un équivalent sous forme d'une subordonnée de temps (« quand, lorsque, dès que, à partir du moment où ») ou de condition (« si »).

Le choix du temps verbal allait de pair avec la traduction de l'adverbe *ahora*, deux points importants qui ont souvent été négligés : « maintenant, en ce moment » nous plaçait en discours (et donc au présent) alors que nous nous trouvions en récit (au passé), ce qui exigeait donc une traduction de *ahora* par « à ce moment-là », « à cet instant-là » et de *vistas* par un temps du récit, qui, en l'occurrence, ne pouvait être qu'un imparfait de l'indicatif, par excellence apte à exprimer l'habitude ou la répétition au passé.

Il y avait aussi une autre possibilité de construire la phrase en langue-cible « ...; toutes deux, très amies, avaient le même âge, et étaient même assez ressemblantes... » mais comme on le voit en français, à condition de changer la ponctuation, preuve de l'importance du rôle de cette dernière dans la traduction.

#### 4.12. ¡A ver este niño pizco pizco cómo le da un beso a la abuelina! – iba diciendo la abuela, mientras el nieto se acercaba sorteando pies y piernas de parientes de menos graduación, que esperaban turno para el beso.

→ Voyons (voir), ce petit bout de chou / ce petit poussin / ce petit mignon (tout plein) / ce petit coquin (chenapan, filou, garnement) / ce petit trognon comme il va l'embrasser / il ne vient pas / on ne vient pas l'embrasser / il va lui faire un gros mimi à / sa petite mamie, disait la grand-mère tandis que son petit-fils s'approchait en esquivant / évitant / escamotant / se faufilant / se frayant un passage entre pieds et jambes de parents de moindre distinction / importance / rang / plus éloignés / de plus lointains parents qui attendaient leur tour pour l'embrasser / un baiser recevoir/donner un baiser.

Nous abordons là dans la première partie de cette séquence, avant de revenir au récit, une des trois phrases en style direct de l'extrait. On pouvait remarquer immédiatement que la difficulté en était à la fois lexicale (ici *pizco*), morphosémantique (*abuelina*), idiomatique (*A ver... cómo le da*) et registrale.

*Pizco* n'était pas censé être connu dans son ou dans ses sens propre(s). Il pouvait être rapproché de *pizca* (dans *una pizca de*: « une pincée de »), sens que l'on trouve dans la définition actuelle de la seule entrée de *pizco* dans le *DRAE* (22<sup>ème</sup> ed.). Mais les éditions antérieures, outre qu'elles donnaient en première entrée « *m. fam. pellizco en la piel. 2. Porción mínima que se toma de una cosa.* », en fournissaient une seconde « *pececillo nuevo, jaramugo* », terme de pêche propre au nord de l'Espagne (la marque diatopique en est : *Santander*), substantif que les dictionnaires bilingues traduisent par « (menu) fretin », et qui est ou serait issu du latin *PISCUS* (de *PISCULUS*: petit poisson). Quand bien même on en aurait connu les différentes acceptions et traductions, cette connaissance sémantique n'aurait servi de rien, car on ne voit pas comment une grand-mère aurait pu traiter affectueusement son petit-fils de « pincée » ou de « menu fretin ». Il fallait donc faire preuve d'imagination, d'inventivité et d'adéquation par rapport au contexte, ce qui n'a pas manqué de se produire dans un certain nombre de copies qui ont proposé des traductions très bien senties et adaptées à la tonalité affectueuse du passage : « petit bout de chou », « petit poussin », « petit coquin », « petit filou », etc. et qui correspondaient d'ailleurs à une idée de petitesse commune aux différentes acceptions. La réduplication, hypocoristique, du mot, pouvait être laissée de côté, à moins que l'on optât pour une formule du parler enfantin telle que « tout mimi », « mignon tout plein » ou pour déplacer la réduplication en traduisant « el beso » par « gros mimi », etc. Mais arrêtons-là cette liste, au risque de tomber dans une certaine mièvrerie. Certes, il y a eu des erreurs sur ce mot, mais en réalité, les candidats ont su proposer des solutions variées dont certaines étaient très appropriées au registre du texte et ont été de ce fait valorisées. En bref, *pizco*, bien que souvent inconnu dans ses sens premiers, n'a pas constitué la difficulté majeure de cette version et, somme toute, dérouté tant que cela les candidats. D'ailleurs, mieux valait qu'ils ne s'y appesantissent pas trop non plus car d'autres problèmes les attendaient dans cette phrase: l'idiomatisme *a ver*, qui n'était surtout pas à calquer ni à interpréter comme un impératif (« Viens voir ») mais par des tournures interjectives comme « Voyons voir », « Eh (bien) dors » (Cf. aussi séquence suivante n°14). Le suffixe –*ina* de *abuelina* était à analyser tout simplement comme une dérivation diminutive, à valeur affective, variante régionale septentrionale (cantabrique, asturienne) du castillan – *ita*. Certaines copies lui ont attribué à tort une nuance péjorative.

Puis le retour au récit réservait quelques surprises : la périphrase aspectuelle *ir+gérondif* pouvait être rendue par un verbe simple (« disait ») ; on pouvait lui préférer éventuellement un autre choix lexical (« répéter »), ou sinon un procédé compensatoire consistant à rendre le caractère duratif et progressif de la périphrase juste après celle-ci grâce à une locution conjonctive « (au fur et) à mesure que ». Le verbe *sortear*, malheureusement pas toujours connu des candidats (« se faufiler », « se frayer un chemin, un passage », « éviter », « esquiver », « escamoter »), a été source de contresens (« sauter », « sautiller », etc.) voire de non-sens (« sortir », « tirer au sort », etc.).

*Esperar* associé à *turno*, signifiait ici bien sûr « attendre » et non « espérer ». Quant au complément circonstanciel de but *para el beso*, il valait mieux passer, pour le traduire, soit par un verbe simple (« embrasser »), soit par un groupe verbal (« faire / donner / recevoir un baiser »).

On comprenait sans peine ce que voulait dire *de menor graduación* ; mais ce n'était pas pour autant que l'on a su le rendre en français. Il ne s'agissait ici ni de « grade », ni de « gradation », ni de « graduation » et encore moins de « dégradation », ce qui était pour le moins impropre mais de « distinction », « d'importance », de « rang », de « qualité », etc. ou encore de « parenté » plus ou moins « éloignée » ou « lointaine ».

#### **4.13. Era lamentable que, en vez de colocarse en fila por orden de categorías y de antigüedades, su familia tendiera a difundirse por la sala a la hora de saludar, como si desearan en realidad verse omitidos.**

→ Il était regrettable que / dommage que, au lieu de se mettre en rang / se ranger / se disposer / se placer sur une file / s'aligner par ordre de qualité / distinction / importance / par degrés de parenté et d'ancienneté, la famille eût tendance / tendît (ait eu tendance / tende) à se disperser / s'éparpiller / dans le salon / la salle de séjour / la pièce à l'heure des salutations / au moment de dire bonjour / saluer, comme si en réalité ils souhaitaient / désiraient passer inaperçus / se faire oublier / qu'on ne fit pas attention à eux / qu'on ne leur prêtât pas la moindre attention / qu'on n'en fit pas (grand) cas / d'eux.

Traduire littéralement *lamentable* par « lamentable » relevait d'une méconnaissance justement « regrettable » ou « navrante » de l'usage de cet adjectif dans la langue espagnole. Sur le plan lexical, le calque de *por orden de categorías* ne passait pas en français : il fallait remplacer *categoría* par « distinction », « importance », « qualité », etc. Naturellement, *la antigüedad* ne pouvait être ici « l'antiquité » mais bien « l'ancienneté ». De même, *difundirse*, s'agissant d'un groupe de personnes, ne pouvait être rendu dans ce contexte par « se diffuser » ni par « se répandre » mais plutôt par « se disperser », « s'éparpiller », « se disséminer ». La *sala* n'était pas alors la « chambre » mais la « salle de séjour », le « salon ». Notons un détail lexical mais en même temps syntaxique : la locution prépositionnelle *a la hora de* ne souffre de traduction littérale que lorsque « à l'heure de » est suivi d'un groupe nominal (« à l'heure des salutations ») ; sinon, c'est « au moment de », suivi d'un infinitif (ou d'un substantif), qui s'impose : « au moment de saluer », « au moment de dire bonjour » / « au moment des salutations »).

Du point de vue de la syntaxe phrastique, rien n'empêchait, compte tenu du style du récit, de pratiquer en français la concordance des temps dans la proposition subordonnée complétive introduite par la locution impersonnelle *Era lamentable*

que ... d'où un subjonctif imparfait (« tendît », « eût tendance ») qui a parfois été morphologiquement et orthographiquement malmené dans certaines copies. Le groupe verbal *verse omitidos*, par lequel s'achevait la proposition comparative conditionnelle *como si en realidad desearan* a occasionné, de façon inattendue d'ailleurs, bien des maladresses. Peut-être ce genre de construction fait-il partie de ces pièges qui passent inaperçus : « passer inaperçus », voilà justement une des traductions possibles, aux côtés de « se faire oublier », « qu'on ne fit point attention à eux », « qu'on ne leur prêtât pas la moindre attention », « qu'on ne fit pas grand cas d'eux », etc.

#### 4.14 ¡Ay, cómo está, figúrate, el niño ya por Dios – profirió la Villacantero, acaparando toda la atención –, dame un beso, un beso, guapo, figúrate, Mercedes, qué nieto de locura tienes ya, precioso, dame un beso, a ver, que altito estás, figúrate...!

→ - Oh là, là, comment il est cet enfant, / comme il a grandi, cet enfant / comme il a changé cet enfant / regarde-moi ce petit, mon Dieu / bonté divine ! Regarde-moi ça ! / voyez-moi ça / mais dis donc / tu te rends compte / Tu imagines ! dit tout haut / tout fort / lança à haute voix / s'exclama / s'écria la Villacantero, (en) accaparant / monopolisant (toute) l'attention/ captant ainsi l'attention de tous. Donne-moi un baiser / fais moi une bise / viens me faire une bise, mon joli / mon chéri / mon mignon / mon beau / mon trésor !

Incroyable / inimaginable, Mercedes, quel extraordinaire / merveilleux / fantastique / exceptionnel petit-fils / quel amour / merveille de petit-fils tu as là. Allez mon beau / mon joli / mon mignon / mon cœur / mon trésor // adorable, donne-moi un baiser / fais-moi une bise / viens me faire la bise, fais voir un peu / allons bon /, comme tu as grandi / tu es grand / grandet, / te voilà bien grand /, c'est incroyable / inimaginable / imagine un peu !

À part l'incise, *profirió la Villacantero, acaparando toda la atención*, qui ne présentait pas de difficulté (*proferir* à traduire ici non par « proférer » mais par « s'écrier », « s'exclamer », « dire tout haut », « dire tout fort », « lancer à haute voix »; *acaparar* par « accaparer », « retenir », « capter »), le reste de la séquence était au discours direct marqué par une certaine minauderie théâtrale où aucun des mots présents n'était normalement inconnu. Le travail de traduction consistait là encore à trouver le ton juste par le choix des mots et par un souci de naturel et d'authenticité dans le choix des tournures françaises afin de rendre au mieux « l'oralité » du texte espagnol, même si nul n'est dupe du caractère élaboré, reconstruit et artificiel de l'oralité dans un texte littéraire. Le calque n'y avait pas sa place et il fallait faire montre d'inventivité et de variété : ainsi *figúrate*, apparaissant trois fois dans cette séquence, ne pouvait être traduit tout simplement par « figure-toi » mais par « regarde-moi ça », « voyez-moi ça », « tu te rends compte », « tu imagines », etc. dans la première occurrence, « incroyable », « inimaginable » dans la seconde et par exemple encore une fois pas « incroyable », « inimaginable », « regarde-moi ça » mais aussi par « dis-donc », « pardi », etc. dans la troisième.

L'adverbe *ya* dans *el niño ya por Dios* a perdu son sens temporel de « déjà » ou d'« enfin » pour n'être plus qu'une particule d'emphase renforçant l'interjection *¡Ay!* d'où « Ah, regarde-moi ce petit, mon Dieu, comme il a changé [...] ». Il ne fallait donc pas, sous prétexte de fidélité au texte, chercher à le traduire à tout prix car le

but était ici d'obtenir en français d'une certaine fluidité discursive où les différents membres de phrase s'enchaînaient naturellement.

*Guapo*, puis un peu plus loin *precioso*, offraient sans difficulté une palette de traductions adaptées au registre enfantin : « mon joli », « mon mignon », « mon ange, » etc. De plus, pour *precioso*, on pouvait songer à « comme tu es adorable », « mon trésor », etc. mais certainement pas à « prédeux ».

Transposé tel quel en français, *qué nieto de locura* n'y voulait rien dire alors qu'il suffisait de changer très peu de chose pour parvenir à un résultat idiomatique satisfaisant : ainsi était-il possible — tout en se souvenant que *nieto* signifiait « petit-fils » et non « neveu » — de garder en français la construction prépositionnelle (« quel petit-fils de toute beauté », « quel petit-fils de rêve ») ou de l'inverser éventuellement par une construction en apposition (« quel amour de petit-fils », « quelle merveille de petit-fils », etc.) ou encore de remplacer le groupe « de locura » par un adjectif qualificatif équivalent incident à *nieto*, et il n'en manquait pas : « extraordinaire », « exceptionnel », « fantastique », « magnifique », « merveilleux », « incroyable », « superbe », etc. Nous retrouvons ¡a ver! déjà vu à la séquence 12, et traduisible en outre ici par : « allons bon », « fais voir un peu », etc.

*Altito* pouvait être rendu par « grandet » (plus usité que « grandelet »), mais si l'on décidait d'en traduire le suffixe diminutif, on pouvait songer plus spontanément à une périphrase telle que « comme tu as bien grandi », « te voilà bien grand ».

#### 4.15 Kus-Kús se volvió a mirarla y tendió la mano derecha rígida.

→ Kus-Kús se retourna pour la regarder et (lui) tendit sa / la main droite, rigide / toute raide / sèchement / froidement.

*Volverse* avait bien sûr ici le sens physique de « se retourner » et non le sens modal et aspectuel de réitération, interprétation qui constituait alors un grave contresens. L'article défini pouvait être rendu par la même catégorie ou par celle du possessif. L'adjectif *rígida* le pouvait être par un adjectif simple (« raide », « rigide »), précédé d'un adverbe (« toute raide ») ou encore par un adverbe (« froidement », « sèchement »).

#### 4.16. ¿Así me saludas, nada más? ¿No me das un beso? ¡Ay, que no me quiere dar ya beso, figúrate, Mercedes, que le da como apuro ya dar beso, ay, figúrate!

→ C'est comme ça que tu me dis bonjour / salues ? Juste (comme) ça / Rien de plus / Rien que ça / C'est tout ? Tu ne me donnes pas un baiser / fais pas une bise / Oh là là, / ça alors Mercedes, c'est qu'il ne veut plus m'embrasser, / me faire la bise / non mais sans blague / figure-toi qu'il ne veut plus m'embrasser. ! Ça le gêne presque / il est comme gêné / ça l'ennuie presque désormais / ça lui fait presque honte à présent / il a presque honte maintenant de m'embrasser, tu (t') imagines un peu / regarde-moi ça / c'est incroyable.

*Beso* pouvait être traduit simplement par « baiser » ou éventuellement par « bise » sans tomber dans une excessive familiarité (« bisou », « bécot », « mimi », « poutou », etc.). Là encore, la sensibilité envers le registre du texte-source doit guider le traducteur pour trouver un équivalent acceptable et plausible dans la

langue-cible et éviter toute faute de ton. Il ne s'agissait pas simplement de sensibilité registrale mais aussi d'analyse morphosyntaxique. En effet, dans la variation *dar un beso* et *dar beso*, la présence du déterminant dans le premier cas suggère une singularité et une particularisation de l'action (« donner un baiser ») tandis que son absence implique une généralisation (et lexicalisation) le rapprochant du verbe simple (« embrasser») ou de la détermination définie (« faire la bise »). *El apuro* correspond entre autres à « la gêne », à « l'embarras » dans divers domaines (moral, financier) et non à la peur (contresens dû peut-être à une association paronymique : *apuro*-peur). *Dar apuro*, ce n'est pas « \*faire peur, apeurer » mais donc ici : « gêner », « embarrasser », « ennuyer » voire « faire honte ».

*Figúrate* revenait encore deux fois dans la bouche de ce personnage. Là encore, il était maladroit et peu naturel d'en garder en français une seule et même traduction « figure-toi ». Il fallait s'ingénier à trouver des variantes comme par exemple « non mais sans blague » pour la première occurrence, « tu t'imagines », « imagine un peu » ou « c'est incroyable », « c'est à peine croyable » pour la seconde.

#### **4.17. Se le rio a María del Carmen Villacantero la gracia de dar aquellos gritos, haciendo como que sentía infinitamente no ser besada por Kus-Kús.**

→ L'on rit de ces cris amusants / L'on s'amusa de ces cris charmants / L'on applaudit à ces cris charmants que poussait / poussés par María del Carmen Villacantero /, faisant celle qui regrettait / feignant de / faisant mine de / faisant semblant de regretter infiniment de ne pas être / d'être infiniment contrariée (affectée, désolée, navrée) de n'être point embrassée par Kus-Kús / comme si elle regrettait infiniment de / ne pas avoir été / n'avoir point été embrassée par Kus-Kús.

La bonne compréhension syntaxique du début de la phrase conditionnait la justesse de sa traduction. En effet, comment analyser *se* et *le* dans *se le rio* ? Plutôt que d'y voir un pronom réfléchi, il fallait y reconnaître l'expression d'un sujet indéfini introduisant la locution *reírle la gracia a uno* (Cf. *DRAE* : fr. fig. y fam. Aplaudirle con alborozo algún dicho o hecho digno, por lo común, de censura.) *id est* « applaudir bruyamment ou ostensiblement à ce que fait ou dit quelqu'un. » (« applaudir à » ayant alors le sens de « témoigner une vive approbation, donner son complet assentiment », Le Robert). D'où des traductions comme : « On rit de... », « On s'amusa de... », « On se réjouit de... », « On applaudit à... »)

*Hacer como que* peut être traduit par un verbe simple « feindre » ou par une locution verbale « faire semblant », « faire mine de » ou encore par « faire celui/celle qui » (+ indicatif) ou enfin par « faire comme si » (+ imparfait de l'indicatif).

#### **4.18. Y se le reprochó a Kus-Kús – llamándole Nicolás, su verdadero nombre ; Kus-Kús era uno de los nombres secretos que inventaba tía Eugenia – la espantada, reiterando lo mucho que la pobre María del Carmen le quería, más que a sus minúsculos sobrinos.**

→ Et on reprocha / il fut reproché à Kus-Kús, en l'appelant Nicolás, - son vrai / véritable prénom - sa dérobade (Kus-Kús étant l'un des noms secrets qu'inventait / inventés par (la) tante Eugénie), en lui répétant combien / à quel point la pauvre

María del Carmen l'aimait / le chérissait, plus que ses minuscules / (tout) petits neveux.

La ponctuation constituait assurément la véritable difficulté syntaxique de cette phrase car les tirets (encadrant *llamándole* jusqu'à *tía Eugenia*) séparaient le sujet indéfini (se) et le groupe verbal (COI + verbe : *le reprochó*) du COD *la espantada*. Mais si l'on ne s'en avisait pas, on pouvait rattacher par apposition *la espantada* à un sujet personnel (*tía Eugenia*), —sujet de la proposition relative—, ce qui entraînait logiquement un contresens de fonction syntaxique. L'expression du sujet indéfini pouvait se faire encore une fois par le pronom « on » (« On reprocha à Kus-Kús... ») ou par une construction impersonnelle du verbe (« Il fut reproché à Kus-Kús... »). Compte tenu de ce qui vient d'être dit, *la espantada* n'était donc pas ici « l'effrayée » ni « l'effarouchée », « l'indignée », « l'épouvantée », « l'offusquée » ni « l'effroi », « l'impolitesse », « l'indignation », « la méfiance », « la brusquerie » etc., mais bien « la déroba », « la fuite brusque ».

Mis à part cette difficulté, qui ne devait pas en être une si l'on était resté assez vigilant jusqu'à la fin du texte pour en lire attentivement la dernière phrase, la locution *lo mucho que* pouvait aussi représenter un ultime obstacle, aisément franchissable grâce à des équivalents tels que « combien » ou « à quel point » (Cf. *supra* 3.3, § 1)

## 5. Proposition de corrigé :

On avait laissé la chaudière de la cuisine allumée la veille et l'avant-veille au soir. D'ordinaire, il fallait compter environ deux jours pour chasser le froid de cette partie-là de la maison. Dehors, à la hauteur des balcons, s'entrechoquaient les branches les plus hautes et les plus noueuses des platanes de la petite place de San Andrés. Probablement n'y avait-il personne, en bas, sur la petite place, ni même en contrebas non plus, sur la promenade de l'Esplanade qui borde le Club des Régates et qui se prolonge en se rétrécissant le long de la jetée jusqu'à la Chapelle des Naufragés, dont l'intérieur résonne, vide et glacé, en plein hiver, comme la cale d'un cargo. Face à la mer devait briller le bronze des statues commémoratives. Il crut les voir, impressionnantes même durant les jours de calme, lorsqu'il s'approchait de la grand-mère souriante : une femme qui crie en levant les bras et un gamin aux cheveux coupés très court et au pantalon à bretelles, agrippé à sa jupe.

Il s'agissait de commencer par la grand-mère, et, tout en s'efforçant de suivre un certain ordre, de faire le tour de la pièce pour se retrouver à nouveau près de la porte. La plupart des gens s'étaient assis ou semblaient prêts à s'asseoir ; d'autres, debout, discutaient, une tasse de café à la main. Il vit Julián, au fond, près de la porte qui donnait directement sur la salle à manger sans passer par le hall d'entrée, servant un verre d'anis à la tante Eugenia. Le fait de les voir ensemble le rassura et lui rendit presque confiance en lui. La grand-mère avait pris place sur le sofa à oreilles ; à côté d'elle, María del Carmen Villacantero, la fausse parente, à peu près du même âge que la grand-mère, toutes deux très amies et même assez ressemblantes, lorsqu'on les voyait ensemble, comme à cet instant-là.

—Voyons voir, ce petit poussin comme il va l'embrasser, sa petite mamie, disait la grand-mère tandis que son petit-fils s'approchait en se faufilant entre les pieds et les jambes de parents de moindre importance qui attendaient leur tour pour l'embrasser. Il était regrettable qu'au lieu de se ranger par ordre de qualité et d'ancienneté, la famille eût tendance à se disperser dans la salle de séjour à l'heure des salutations, comme si en réalité ils souhaitaient passer inaperçus.

— Mais comment il est cet enfant, mon Dieu ! Regarde-moi ça ! s'exclama la Villacantero, accaparant toute l'attention. Donne-moi un baiser, un baiser, mon chéri ! C'est incroyable, Mercedes, quelle merveille de petit-fils tu as là ! Allons ! Donne-moi un baiser, mon trésor, fais voir un peu, comme tu es déjà grand, voyez-vous ça !

Kus-Kús se retourna pour la regarder et lui tendit froidement sa main droite :

— C'est comme ça que tu me dis bonjour ? Juste comme ça ? Tu ne me fais pas une bise ? Oh là là, Mercedes, non mais figure-toi qu'il ne veut plus m'embrasser ! Ça le gêne presque à présent de m'embrasser, non mais sans blague !

L'on s'amusa des cris de María del Carmen Villacantero, faisant mine de regretter infiniment de n'être point embrassée par Kus-Kús. Et on reprocha à Kus-Kús — en l'appelant Nicolás, son véritable prénom, Kus-Kús étant l'un des noms secrets inventés par la tante Eugenia — sa dérobade, lui répétant combien la pauvre María del Carmen l'aimait, plus que ses minuscules neveux.

## 6. Principales références bibliographiques citées ou consultées :

- . Darbord B, Pottier B, *La langue espagnole*, Paris, Nathan, 1988.
- . Grevisse, M., *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 1969.
- . Pombo, A., *Le héros des mansardes de Mansart*, Paris, Belfond, 1985.
- . RAE, *Diccionario de la lengua española*, 19<sup>ème</sup> ed., Madrid, Espasa Calpe, 1970.
- . RAE, *Diccionario de la lengua española*, 22<sup>ème</sup> ed., consultable en ligne <buscon.rae.es>.
- . RAE, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2010,
- . Riegel M., Pellat J.-Ch, Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009.
- . Robert, P., *Le petit Robert*, Paris, Ed. Le Robert, 1986.

## II.3 Composition en français

Rapport établi par monsieur Christophe Giudicelli

### 1. Données statistiques

Epreuve	Candidats	Moyenne de l'ensemble des candidats	Admissibles	Moyenne des admissibles
Composition en français	332	3, 96/20	124	7,21/20

### Répartition des notes

Note	Nombre de présents
< 1	94
= 1 et < 2	61
= 2 et < 3	58
>= 3 et < 4	43
>= 4 et < 5	25
>= 5 et < 6	10
>= 6 et < 7	14
>= 7 et < 8	10
>= 8 et < 9	9
>= 9 et < 10	7
>= 10 et < 11	9
>= 11 et < 12	6
>= 12 et < 13	8
>= 13 et < 14	9
>= 14 et < 15	4
>= 15 et < 16	6
>= 16 et < 17	6
Copie blanche	9

### 2. Rappel du sujet

« Le passé indien de la nation ? Les Indiens dans l'élaboration d'une identité nationale Mexique-Argentine (1810-1917) »

### 3. Observations

Le sujet invitait à réfléchir sur la place des Indiens dans la construction de l'État-nation au Mexique et en Argentine durant la période chronologique proposée dans le programme (1810-1917). Plus précisément, le sujet invitait à réfléchir sur le rôle de l'élément autochtone dans le discours généalogique de la nation, dans la définition

du socle historique d'un « sujet national » élaboré durant la période républicaine aussi bien en Argentine qu'au Mexique.

Il s'agissait d'un sujet relativement facile, en tout cas très proche de l'intitulé de la question, qui n'a finalement pas tant dérouté les candidats que cela, contrairement à ce qu'auraient pu laisser craindre les bruits d'effroi qui faisaient de cette question l'épouvantail de cette session 2014. Certes, le plus gros contingent des notes se situe entre 0,5/20 et 04/20, 256 copies sur 379 effectivement rendues, et la moyenne est très légèrement inférieure à 04/20 (3,96 pour être précis). Mais il n'y a rien de surprenant ni d'exceptionnel à cela s'agissant d'une question nouvelle. La très forte proportion de notes tendant vers le 0 (94 copies entre 0 et 1 et 61 entre 1 et 2) laisse à penser que nombre de candidats n'avaient tout simplement pas préparé cette question. Ce qui donne l'occasion au jury de rappeler que toute impasse peut être rédhibitoire et fait courir le risque au candidat de gâcher en quelques minutes une année entière de travail intense.

Le jury a tout de même eu le plaisir de lire de très bonnes copies (16 copies entre 14/20 et 17/20). Ces excellentes notes sont dues à une bonne articulation entre une connaissance satisfaisante des ouvrages proposés en bibliographie et un travail de réflexion personnelle sur la question au programme en général et le sujet en particulier. De ce point de vue-là, la fréquentation d'ouvrages théoriques généraux sur la construction nationale et l'invention d'une « communauté imaginée » (Benedict Anderson) ou plus spécifique sur la relation entre la Nation et les Indiens (Paula López Caballero ) a pu fournir de précieux éléments de réflexion aux bons candidats.

D'une manière plus générale, le jury encourage les candidats à approfondir leur culture en apprenant à bien maîtriser certains termes de sciences sociales essentiels à l'étude d'une question telle que celle qui était proposée : l'« État » n'est pas la « Nation », qui n'est elle-même pas recouverte par le « pays », lequel est différent du « territoire ». Il incite également les candidats à mesurer les acceptions de certains termes hérités du vocabulaire évolutionniste d'une anthropologie marquée par l'expansion coloniale des XIXe et XXe s (« tribus », « peuplades » etc.) pour se référer à des sociétés amérindiennes qui, certes, ne suivaient pas forcément le modèle de développement défini par le positivisme dominant à cette époque, mais n'en étaient pas moins des acteurs historiques à part entière. Et qui, surtout, ont

occupé une place majeure dans le processus de formation des États-Nations argentin et mexicain, notamment à travers la récupération à des fins généalogiques du passé préhispanique menée par les élites gouvernantes de ces pays, ce que le sujet invitait à analyser.

Le sujet invitait donc à étudier un processus historique dans les deux pays concernés par la question. Il était essentiel, ainsi que la description de la question l'indiquait explicitement, de privilégier l'étude synchronique de cette construction identitaire en Argentine et au Mexique, pour mieux en cerner les similitudes et les différences. Il était donc exclus de séparer deux études de cas, par exemple en étudiant 1/ Le Mexique 2/ L'Argentine. Une bonne connaissance de la chronologie et des enjeux théoriques de la question aurait dû permettre sans trop de difficulté de mener de front une étude comparative tout au long de la composition.

Il était de toute façon complètement réhébilitaire de ne tenir aucun compte de la dimension historique du problème en renvoyant à une vision essentialiste –et donc a-historique– des nations en question. Les correcteurs ont souffert, notamment, à la lecture de développements filandreux, fondés sur une lecture plus ou moins bien assimilée d'Octavio Paz en rapport avec l'« esprit » ou « l'âme » mexicaine...

Enfin, il était impossible de faire l'impasse sur l'un des deux pays au programme, et il va de soi que les copies qui sont tombées dans ce travers sont également tombées très bas dans la notation.

Si le jury a pleinement conscience que les candidats ne peuvent en si peu de temps atteindre à une connaissance pleine et entière de la géographie argentine et mexicaine, il était toutefois en droit d'attendre que des agrégatifs soient au fait des différences de situation parfois abyssales qui séparaient les régions de ces deux énormes pays et la situation de leurs habitants autochtones. La situation du Yucatán, du Chiapas ou du Sonora par exemple, est très différente de celle qui prévalait à Mexico, et le traitement de leurs habitants indiens a suivi une évolution particulière au cours de la période considérée. De même, les groupes indiens du sud du territoire argentin et du Chaco ont fait l'objet de mesures (notamment militaires) spécifiques, bien différentes de celles prises pour encadrer et invisibiliser les Indiens inclus dans le territoire sous souveraineté étatique dès l'indépendance du pays. Une lecture attentive du manuel de Carmen Bernand aurait suffi pour éviter l'écueil d'une

généralisation hâtive tendant à homogénéiser la question indienne sur l'ensemble des territoires nationaux.

Le jury ne saurait trop encourager les candidats à faire preuve d'esprit critique, notamment sur l'analyse des termes mêmes du sujet. Certaines bonnes copies ont fait le choix de mener une analyse critique du concept d'« identité nationale » qui, effectivement, est loin d'aller de soi, ce qui les a mis sur le chemin d'une étude de la question comme celle d'un processus historique, fruit d'une construction –le terme d'« élaboration » y invitait explicitement– et non d'une essence déjà donnée, intangible et finie. Cette construction que l'on invitait à étudier était bornée par les deux repères chronologiques également rappelés dans le libellé du sujet : 1810 (début du processus d'indépendance dans les deux pays) et 1917 (Révolution mexicaine, fin du régime libéral conservateur en Argentine).

Le même esprit critique a poussé certains candidats à s'intéresser de près au point d'interrogation : « le passé indien de la nation ? ». Ce point d'interrogation invitait évidemment à remettre en question, là encore, une vision statique du phénomène et à interroger le rôle des intellectuels organiques responsables de cette intégration d'un passé préhispanique destiné à légitimer le nouvel ordre républicain par-delà ce qui apparaissait désormais comme une parenthèse espagnole en donnant au nouveau régime des racines autochtones, au moins dans le discours. Ce point d'interrogation devait mettre les candidats sur la piste d'une remise en doute de l'intégration réelle des populations indiennes.

Enfin, dernières remarques générales concernant l'épreuve :

on est en droit d'attendre des candidats qu'ils soient précis dans la chronologie (qu'ils maîtrisent et respectent l'ordre des événements et les dates qu'ils citent).

Sans vouloir nous lancer dans l'exercice fastidieux –et à vrai dire assez peu utile– de dresser un bêtisier, terminons simplement ces considérations préliminaires en disant que la moindre des choses serait que les candidats n'écorchent pas les noms propres des personnages historiques qu'ils évoquent ni ceux des auteurs qu'ils citent... (Sarmiento se prénomme Domingo Faustino ; Mier, religieux de son état, ne se prénomme pas Teresa, son nom complet est Fray Servando Teresa de Mier ; Alberdi ne se prénomme pas Rafael –contrairement au poète espagnol dont le nom est Alberti– mais Juan Bautista ; Benedict Anderson est un homme et ne peut par

conséquent pas s'appeler Bénédicte, etc.).

Plusieurs lectures –parfaitement compatibles entre elles– pouvaient être faites du sujet, et en particulier de ce que l'on peut entendre par « passé indien » :

- La place du passé préhispanique dans le discours identitaire (ou des origines) de la nation. Les Indiens comme ancêtre de la nation.
- Le patrimoine « américain » de la nation, c'est-à-dire l'ancrage de l'histoire nationale dans une temporalité américaine, pour dépasser la parenthèse de l'« occupation espagnole ». Les Indiens comme patrimoine national (patrimoine matériel et patrimoine ethnographique)
- La place des Indiens dans un discours positiviste de type évolutionniste (les Indiens comme stade dépassé ou à dépasser d'une nation orientée vers le progrès) : les Indiens comme passé dépassé de la nation moderne.

Il n'existe naturellement pas de plan idéal, et les candidats sont bien entendu libres d'organiser leur pensée comme ils l'entendent. En l'occurrence, si un plan chronologique semblait plus logique au jury, certaines copies ont parfaitement réussi à traiter le sujet de façon thématique, en réintroduisant la dimension chronologique dans chacune des parties développées.

Ce qui suit est un exemple de plan chronologique.

## **I- L'enthousiasme indianiste des débuts. L'exaltation du passé indien de la nation**

### **1/ Incantations indianistes**

-Les symboles et célébrations officielles privilégient les références aux Indiens  
Cela naît du besoin pour les nouvelles classes gouvernantes de légitimer leur présence au pouvoir en se connectant à un temps américain mythifié, et en affirmant la continuité de leur régime avec celui des civilisations précolombiennes, au-delà de la période coloniale, désormais présentée comme une parenthèse, une anomalie, une usurpation.

Ici un contraste doit être souligné entre l'Argentine et le Mexique :

- Au Mexique, il y a longtemps que les élites ont mis leurs pas dans ceux des glorieuses civilisations préhispaniques : dès fin du XVIIe, Carlos de Sigüenza y Góngora montrait que les cérémonies d'accueil des nouveaux vice-rois avaient en partie abandonné la forme de fêtes « romaines » pour prendre des traits « aztèques ». Autrement dit, la substitution d'une référence antique européenne par une invocation de l'empire aztèque était déjà pratiquée dès la fin du XVIIe s, renforcée vers la fin du XVIIIe par Francisco Javier Clavijero et Fray Servando Teresa de Mier, qui avaient tous deux dans leur œuvre défendu une certaine fierté « criolla » en réponse aux théories des philosophes européens Cornelius de Pauw et Buffon sur la dégénérescence américaine, qu'ils estimaient inéluctable.

- En Argentine, c'est plus nouveau en raison des relations conflictuelles qui avaient toujours opposé les habitants de Buenos Aires (en 1536) aux Indiens appelés Querandés puis Pampas. Il faut rappeler le désastre de la fondation de Buenos Aires, qui s'était achevée par l'abandon pur et simple des lieux sous la pression indienne en 1541. La référence privilégiée par les membres de la Primera Junta est donc empruntée à la civilisation Inca, la seule qui puisse être facilement convoquée dans cette optique généalogique : le Tahuantinsuyu, l'empire Inca. Cette revendication de l'Inca sur les bords du Río de la Plata peut sembler quelque peu incongrue a priori mais il faut rappeler que les Provinces Unies du Río de la Plata –le nom que s'étaient donnés les territoires qui avaient rompu les amarres avec la métropole espagnole– incluaient le Haut Pérou, c'est-à-dire une grande partie de la Bolivie actuelle, et que leur revendication « andine » reposait donc sur une certaine réalité géographique. La figure révolutionnaire de Túpac Amaru, le dernier Inca exécuté par les Espagnols en 1572 pouvait donc être invoquée, à l'instar de ce qu'avait fait au début des années 1780 José Gabriel Condorcanqui, leader d'une grande révolte contre le pouvoir colonial au Pérou, sous le nom de Tupac Amaru II.

- Symboles, emblèmes et cérémonies

Les drapeaux choisis par les artisans de la rupture d'avec l'Espagne portent donc la

marque de cette ascendance préhispanique

-En Argentine, le soleil présent sur le drapeau est une référence explicite à Inti, objet d'un culte impérial sous l'empire inca

-Au Mexique, l'Aigle dévorant un serpent sur un nopal, invention de José María Morelos renvoie à la fondation de Tenochtitlan, puisque selon les mythes mexicains, c'était le signe attendu par ces glorieux ancêtres pour arrêter le choix de l'emplacement de la ville.

Dans les deux pays, les fêtes patriotiques prennent un caractère fortement indianisé (aztèque ou inca). Les exemples ne manquaient pas.

Pour clore la parenthèse de l'occupation espagnole on invoque le passé indien de la nation, et on identifie dans le discours le nouvel ordre avec les anciennes dynasties préhispaniques vaincues. Plusieurs exemples pouvaient être pris.

-Juan José Castelli, délégué de la Primera Junta harangue « sus hermanos indígenas » à Tiahuanaco le 25 mai 1811, jour anniversaire de la « Révolution de mai ».

-José María Morelos n'aura de cesse d'invoquer l'ascendance préhispanique du nouvel État « mexicain ». Le seul nom –Mexique– indique suffisamment clairement le prolongement désiré et affirmé avec les anciens Mexicas.

## **2/ Mesures fortes : abolition des régimes coloniaux**

L'inclusion des Indiens dans la nation ne se limite pas aux symboles et à la rhétorique révolutionnaire. Elle se traduit dans les faits par l'abolition des institutions proprement coloniales qui définissait un régime particulier pour les populations indiennes, pour lesquelles s'appliquent désormais les grands principes de l'égalité républicaine. Sont donc abolis le tribut, la mita, et l'encomienda, dans les régions où elle était encore en vigueur. De même, la structuration de la société en *castas* est abolie et l'accès à l'ensemble des fonctions officielles est ouvert pour tous les citoyens, Indiens compris. Ces derniers peuvent donc désormais prétendre à des fonctions dans l'Église, l'armée et l'administration, ce qui leur était interdit auparavant.

-En Argentine (« Provinces Unies ») : l'article 128 de la Constitution de 1819 décrète l'égalité de tous devant la loi

-Au Mexique : le décret de Miguel Hidalgo dès 1810, abolit toute forme de tribut et de corvée ; il restitue les terres aux Indiens. Morelos en 1813 déclare caducs tous les statuts de *castas* (indio, coyotes, tente, mulatos, etc.).

Ces mesures survivent au reflux du mouvement révolutionnaire et à la prise du pouvoir par les éléments les plus réactionnaires –ou les moins avancés– du mouvement d'indépendance. Même une fois vaincues les forces révolutionnaires (Moreno, Castelli, Belgrano en Argentine / Hidalgo, Morelos et leurs amis au Mexique), la symbolique patriotique resta marquée par cette continuité mythifiée avec le passé indien. Le cas le plus éclatant est celui de l'empire proclamé par Agustín de Iturbide au Mexique (1821-1824), réactionnaire, mais attaché à la symbolique préhispanique.

L'ascendance « américaine » revendiquée par les nouvelles élites *criollas* prend donc systématiquement un visage indien au début du processus d'indépendance. Naturellement, l'Indien revendiqué n'est pas n'importe lequel : il s'agit toujours de choisir l'Indien en gloire antérieur à l'arrivée des conquistadors. Moctezuma, Cuauhtémoc au Mexique, Túpac Amaru pour les Provinces Unies. On se souviendra que même le révolutionnaire Manuel Belgrano avait proposé de nommer un descendant de la dynastie inca à la tête de la République.

## **II- L'invisibilisation des Indiens. Renvoi vers le passé des populations indiennes**

Si l'on avait fait la part belle aux anciennes dynasties préhispaniques dans la rhétorique indépendantiste, les Indiens réels sont pour leur part largement exclus de la construction concrète de l'État-nation, et ont été maintenus dans une position sociale subalterne.

Ce divorce entre un discours indianiste et une pratique de plus en plus clairement orientée vers une marginalisation des populations indiennes prend un tour concret dès le lendemain des indépendances. On peut néanmoins considérer qu'il est systématisé, qu'il se met vraiment en place à partir des années 1840 et qu'il prend un tour définitif dans les années 1880.

Les bornes chronologiques sont discutables, surtout pour le début de la période considérée ici. On privilégiera les années 1840 parce qu'elles sont marquées au Mexique par une montée en puissance des idées de la Reforma et le début de la « Guerre des castas » du Yucatán, et parce qu'en Argentine elles voient progressivement devenir hégémoniques les idées de la « génération de 1837 » (celles de Sarmiento et Alberdi en particulier). On rappellera juste que le livre de Sarmiento *Facundo. Civilización o barbarie* est publié en 1845, et que la constitution de 1853, très largement inspirée par les idées d'Alberdi, est nourrie des idées et des débats qui ont eu lieu à ce moment-là.

Cette période met en évidence le décalage entre le discours d'inclusion des Indiens dans la nation et l'exclusion réelle des communautés, renvoyées à un archaïsme incompatible avec la volonté de fonder une nation moderne digne de rejoindre le « concert international des Nations ». Si la première période avait tout de même été marquée par un certain nombre de mesures concrètes tendant à inclure les communautés indiennes et les Indiens dans la citoyenneté, celle-ci voit au contraire l'avènement d'une génération d'intellectuels organiques et d'hommes politiques avant tout soucieux de « moderniser », quitte à marginaliser franchement les communautés indiennes, de plus en plus conçues comme un frein au développement, un archaïsme à dépasser.

### **1/ Abandon de toute incantation indianiste**

-En Argentine, Sebastián Echeverría, Domingo Faustino Sarmiento, Juan Bautista Alberdi et Bartolomé Mitre, pour ne citer que les plus influents, élaborent la vision d'un pays handicapé par la présence d'Indiens sur une grande partie du territoire national. Cette partie de l'intérieur des terres est rebaptisée « désert » et peu à peu conçue comme une terre improductive, à cause de la présence de Sauvages incapables de civilisation, et de tout développement économique.

Quelques citations pouvaient illustrer cette idée.

On se souvient naturellement de la phrase très connue d'Alberdi « nosotros europeos de raza y civilización, somos los dueños de América ». Comme Sarmiento, il pensait que la seule façon de transformer l'Argentine en un grand pays industriel et civilisé était de favoriser l'immigration européenne, selon une théorie raciologique suivant laquelle les peuples civilisés (c'est-à-dire pour lui venus de préférence

d'Europe du nord), grâce à leur expérience historico-culturelle étaient les mieux à même de permettre cette transplantation des vertus européennes sur le sol argentin. “¿Queremos plantar y aclimatar en América la libertad inglesa, la cultura francesa, la laboriosidad del hombre de Europa y de Estados Unidos? Traigamos pedazos vivos de ellos en las costumbres de sus habitantes y radiquémosla aquí.”

Il ne faisait aucun doute pour lui que les Indiens n'étaient par nature pas capables d'apporter ni même de contribuer à la modernisation qu'il appelait de ses vœux. À ses yeux, ils n'ont guère de place dans le monde moderne auquel l'Argentine doit se rattacher : « El indio no figura ni compone mundo en nuestra sociedad política y civil. »

D'autres citations pouvaient être proposées, notamment de Sarmiento, qui affirmait explicitement la nécessité de réduire le « désert » et de faire de cet « océan de terre » un territoire enfin propice au développement de l'État. La disparition d'une manière ou d'une autre des Indiens se faisait donc inéluctable.

Cette construction idéologique philo-européenne qui assimilait les populations indiennes à un stade dépassé de l'évolution humaine, en établissant une continuité Indiens-désert-improductivité-sauvagerie, préparait le terrain aux opérations de conquête menées par la suite sur les territoires indiens encore autonomes, dans le sud du pays et dans le Chaco. Lors de son investiture, le 12 octobre 1880, Julio Argentino Roca, le principal responsable des sanglantes campagnes de colonisation interne connues sous le nom officiel de « Conquête du désert » alla donc logiquement jusqu'à affirmer que son objectif était qu'il ne reste plus « un solo palmo de tierra argentina que no se halle bajo la jurisdicción de las leyes de la nación ».

Il ne faut pas oublier que cette période fut marquée également par une conflictivité croissante sur la « frontière » c'est-à-dire sur les zones de contact entre les provinces argentine (la province de Buenos Aires en particulier, mais également celles de San Luís, de Mendoza et de Córdoba). L'affrontement direct entre les colons et les populations indiennes autonomes du sud et du Chaco connut en effet une recrudescence après la chute de Juan Manuel de Rosas en 1853, l'unification du pays en 1862 sous la présidence de Bartolomé Mitre et la fin de la Guerre de la Triple Alliance contre le Paraguay, qui concentrait désormais l'ensemble des efforts militaires et des appétits territoriaux sur les marges intérieure du territoire national : la Pampa, la Patagonie et le Chaco, au nord-est du pays.

Une des conséquences les plus marquantes de ce changement de vision des Indiens depuis les plus hautes sphères de l'État est l'abandon total de cette philo-indianité qui avait marqué les premiers temps de l'indépendance. Cet abandon était rendu d'autant plus facile que la situation avait changé, l'indépendance du Haut Pérou, devenu Bolivie en 1825, avait éloigné définitivement l'Inca des rivages du Río de la Plata.

–La situation était plus complexe au Mexique : le pays comptait une population indienne numériquement beaucoup plus importante et, surtout, contrairement à l'Argentine, il n'y avait pas de frontière à proprement parler qui isolât les terres indiennes du reste du territoire sous souveraineté de l'État. Les communautés indiennes sont au contraire incluses depuis longtemps dans le territoire autrefois sous administration coloniale, désormais sous celle de la république mexicaine, y compris les territoires les plus reculés du nord du pays (comme la Sierra Tarahumara) ou de l'intérieur du Yucatán.

Les années 1840 sont caractérisées au Mexique par de profonds changements et de graves tensions : elles voient la fin du régime du général Santa Anna, marquée par la guerre désastreuse avec les Etats-Unis (1845-1848) et la brève sécession du Yucatán (1841-1848). Cette période se caractérise également par plusieurs soulèvements indiens de grande importance : le début de la « Guerre des castas » en 1847 (qui se termine officiellement avec l'occupation de Chan Santa Cruz en 1901), ou le soulèvement de la Sierra Gorda (1847-1849).

L'opposition au régime conservateur de Santa Anna et de ses amis déboucha lors de la décennie suivante sur l'avènement d'une nouvelle génération d'intellectuels et d'hommes politiques décidés à moderniser le pays. Ce mouvement prit le nom de « La Reforma » : il s'agissait de rompre avec l'ancien régime et de « moderniser » le pays.

On retrouve ici le paradoxe républicain : les « libéraux » (Juan N. Álvarez, Ignacio Comonfort, principaux leader de la « Révolution de Ayutla », puis Melchor Ocampo, Ignacio Ramírez, Miguel Lerdo de Tejada, Guillermo Prieto et, surtout Benito Juárez) avaient des idées très progressistes pour moderniser la société, notamment aux dépens de l'Église, mais les réformes qu'ils mirent en application renforcèrent également la marginalisation des communautés indiennes, désormais quasiment

privées de toute existence légale sous couvert d'égalité républicaine.

S'il était impossible de détailler l'ensemble de ces réformes, deux mesures emblématiques –et particulièrement dramatiques pour les Indiens– devaient au moins être citées et expliquées, même brièvement :

- Loi Lerdo de 1856 (« La Ley de Desamortización de las Fincas Rústicas y Urbanas de las Corporaciones Civiles y Religiosas de México ») qui supprime les mainmortes de l'Église et des corporations civiles. Cette loi, qui visait à développer la propriété privée et la production rurale eut un effet désastreux pour les communautés indiennes, qui se virent privées de l'usufruit de leurs terres collectives, peu à peu grignotées par des propriétaires qui se taillèrent souvent de véritables latifundia.

Constitution libérale de 1857. Elle confirme et grave dans le marbre les dispositions de la Loi Lerdo. Ces mesures condamnent les communautés indiennes à n'être plus guère qu'un sous-prolétariat rural à la merci des grands propriétaires. Elles sont à l'origine des nombreuses rébellions qui émaillèrent le régime libéral (celle de Manuel Lozada dans le Nayarit dès 1857 notamment). Elles sont complétées par la loi de 1883 dite Ley de Deslinde y Colonización de terrenos baldíos, qui aggrave cette situation.

Toutes ces mesures constituent la cause première des graves conflits agraires qui devaient ressurgir avec une violence accrue lors de la Révolution Mexicaine.

## **2/ La « Communauté imaginée » (la nation) implique la conceptualisation de communautés invisibles (les Indiens).**

On touche ici du doigt le paradoxe de l'égalité républicaine, désormais gravée dans le marbre des constitutions « libérales ». De fait, les lois destinées à moderniser la société, reflétées dans des constitutions conçues sur le modèle de celles des grands pays européens accroissent la « situation coloniale » des populations indiennes. L'homogénéisation de droit aggrave l'inégalité de fait.

Ceci s'explique par l'arrière-fond idéologique : positiviste et libéral. Les classes dirigeantes, aussi bien en Argentine qu'au Mexique, sont soucieuses d'inscrire leur pays dans le « concert des nations », de les hisser au niveau de la France, de l'Allemagne, du Royaume Uni ou des États Unis.

[NB: ce processus de formation de l'État-Nation est parfaitement contemporain de celui qui a cours en Europe au même moment] Dans ce panorama, il n'y a pas de place pour les Indiens, qui sont perçus comme un archaïsme, un frein au développement, au même titre que d'autres forces conçues comme franchement réactionnaires, comme l'Église par exemple.

On assiste donc à la disparition officielle des communautés indiennes dans la loi, sous couvert de l'abolition de privilèges. Divers dispositifs sont mis en place pour sortir les Indiens de leur isolement supposé, mesures plus ou moins mises en pratique (école, armée, monde du travail).

À titre d'exemple, on pourra se référer aux nombreuses prises de position officielle des grands réformateurs de cette époque.

Au Mexique, conservateurs et libéraux, pour des raisons différentes, en arrivent à la même conclusion : l'Indien, archaïsme vivant, doit disparaître et être fondu dans la société.

Francisco Pimentel, catholique et conservateur, indique explicitement la cause de l'arriération du pays :

“Queremos caminos de fierro y la mayor parte de la población no sabe más que andar a pie; queremos telégrafo y el indio ve su aparato como cosa de nigromancia; queremos introducir el gas en nuestras ciudades y casi todos nuestros compatriotas se alumbran con ocote!

[...]El sistema de comunidad y aislamiento debe quitarse completamente; procúrese que los indios se rocen con los blancos, no se lo deje vivir aislado; a fin de que sea propietario, proporcionésele el mismo medio de adquirir que los blancos, el trabajo; que La propiedad continúe siendo accesible, pero nada de privilegios ni de leyes especiales.”

Justo Sierra (fondateur de l'Université Nationale du Mexique, grand intellectuel, ministre de l'éducation de Porfirio Diaz, modèle accompli de l'intellectuel organique de l'ordre libéral positiviste en arrive à la même conclusion :

« Entonces comenzó el sueño moral de la gran familia indígena. En donde estaba, al pie del altar, allí quedó, y en nuestros días yace todavía en grandes grupos en el mismo estado, con las mismas costumbres y las mismas supersticiones: tiene que silbar mucho tiempo la locomotora en sus oídos para arrancarla del sueño, tiene la

escuela que soplar la verdad en sus almas por dos o tres generaciones todavía para hacerla andar .”

Du reste, conformément à l'idéologie raciale qui s'impose peu à peu dans la seconde moitié du siècle, les Indiens sont considérés comme les représentants d'une race inférieure qui ne peut s'adapter aux changements nécessaires. En Argentine, Sarmiento ou Francisco Moreno, entre autres n'ont aucun doute sur l'inéluctabilité de leur disparition.

Ces mesures légales ont un effet concret : les populations indiennes, essentiellement rurales « disparaissent » en tant que telles. Au regard de la loi, les Indiens sont des citoyens comme les autres ; dans les faits, ils sont le plus souvent subsumés dans des catégories socioprofessionnelles qui les renvoient à leur position subalterne dans le nouvel ordre éclairé et dans la nouvelle organisation du travail, sous l'effet du capitalisme national et transnational : *peonaje, concertaje, acasillados*,

### **3/ L'autonomie des populations indiennes comme passé : la territorialisation de l'État implique une disparition des territoires Indiens**

- Le processus de territorialisation de l'État –c'est-à-dire la définition des frontières nationales et la mise en valeur de tous ses territoires– débouche sur des opérations de conquête militaire des territoires indiens autonomes.

Cela prend donc la forme de mesures militaires de réduction des groupes indiens : on assiste à une véritable opération de colonialisme interne (Sarmiento établit explicitement un parallèle entre les Indiens et les « bédouins » de l'Algérie en cours de colonisation par la France). Il s'agit clairement pour le pouvoir central (ou leur incarnation provinciale, comme le Yucatán ou certaines provinces argentines ayant joué un rôle important dans la répression) de mettre un terme définitif à toute autonomie territoriale et politique indienne.

Les exemples sont très nombreux. Les candidats devaient connaître au moins les suivantes :

- Au Mexique la « Guerra de Castas » du Yucatán, les guerres Yaquis du Sonora, le

soulèvement de Manuel Lozada au Nayarit.

•En Argentine, le long processus de grignotage des terres qui débouche sur les épisodes successifs de la Conquête du désert (depuis la première « campagne » de Juan Manuel de Rosas en 1833 jusqu'aux offensives finales lancées par Roca entre 1879-85 et le général Victorica 1884 dans le Chaco, sans obliger l'occupation atroce de la Terre de Feu).

La pratique vise explicitement à en finir physiquement s'il le faut avec « l'archaïsme » indien.

-Ces opérations de conquête militaire viennent clore un chapitre qui désormais doit appartenir au passé : celui de l'autonomie indienne. Certains hauts responsables n'hésitent d'ailleurs pas à placer ces opérations dans le prolongement de la conquête espagnole, suivant une trajectoire téléologique qui ferait de l'arrivée des conquistadors le début de la lente imposition de la « civilisation ». On retrouve cette argumentation par exemple sous la plume du colonel Lorenzo Winter, vainqueur des derniers caciques tehuelches encore indépendants, Sayhueque, Inakayal et Foyel, en 1884-1885 :

“Me es altamente satisfactorio y cábeme el honor de manifestar al Superior Gobierno y al país, por su intermedio de V.S. que ha desaparecido para siempre en el Sud de la República toda limitación fronteriza con el salvaje [...] En el Sud de la República no existen ya dentro de su territorio fronteras humillantes impuestas a la civilización por las chuzas del salvaje... Ha concluido para siempre, en esta parte, la guerra secular que contra el indio tuvo su principio en las inmediaciones de la Capital en el año de 1535...”

-Ces conquêtes militaires ont également pour but de parachever l'arrimage du pays (aussi bien en Argentine qu'au Mexique) au développement du capitalisme dans sa phase la plus prédatrice : les vaincus sont réduits à une forme de néo-esclavagisme dans les exploitations sucrières (plantations et traitement industriel de la canne à sucre dans les « ingenios ») du Nord-ouest argentine (Tucumán et Jujuy en particulier) : c'est le cas des Indiens du Chaco et de Patagonie, faits prisonniers lors des campagnes militaires, et qui fournissent une main d'œuvre forcée ; dans les plantations de henequén (une fibre d'agave utilisée surtout aux EE.UU dans

la production de cordes et de ficelles). Outre les populations locales, viennent y échouer des prisonniers Yaquis déportés depuis le Sonora (à des milliers de km de là), des Mayas « rebelles » de l'intérieur du Yucatán, sans compter toutes les communautés du nord de la Péninsule englouties par l'extension des plantations sur leurs terres (134 000 ha entre 1856 et 1916. Près de 70 communautés absorbées)

### **III- Le patrimoine indien de la nation**

#### **1/ De l'« hermano indio » à l'« antepasado autóctono »**

La résolution de la « question indienne » dans le dernier quart du XIXe s. par la loi et par les armes ne veut pas dire que les républiques mexicaines et argentines aient effacé complètement les Indiens de la mémoire nationale. Au contraire : au même moment où on écrase dans le sang toute velléité d'autonomie et où l'on s'efforce de rendre les Indiens invisibles en les transformant en paysans ou en ouvriers non qualifiés, on s'attache à développer un patrimoine national indien.

Ici encore, de nombreux exemples pouvaient être mis à profit :

-En Argentine : la simultanéité entre la Conquête du désert et développement des études calchaquies dans le Nord-Ouest Argentin. Dès 1878, au moment même où commençaient les expéditions militaires, l'Etat argentin finançait la présentation des « antiquités » calchaquí à l'Exposition Universelle de Paris

-Au Mexique : la répression de tous les soulèvements Indiens sous les présidences successives Porfirio Díaz et de ses prête-noms peut être mise en parallèle avec la mise en avant du glorieux passé de l'Anáhuac. Le monument à Cuauhtémoc, par exemple, est inauguré en grande pompe à Mexico en 1878 (c'est le premier d'une longue série). De même, les vestiges archéologiques des civilisations maya et aztèque font l'objet d'une mise en valeur, au point d'être utilisés systématiquement comme image du pays. Le pavillon du Mexique à l'exposition universelle de Paris de 1889 prend la forme d'un temple aztèque. Naturellement, on pouvait difficilement éviter d'évoquer l'inauguration de la pyramide du soleil de Teotihuacan lors du centenaire de l'indépendance, en 1910, sous la direction de Leopoldo Batres, archéologue officiel du régime.

On est cependant loin des proclamations des premiers temps de l'indépendance : l'heure n'est plus à l'extension de nouveaux droits aux populations indiennes, mais à

leur conservation comme élément visible du passé national.

On ne cherche plus à proclamer la fraternité des libertadores envers l' « hermano indio » (à l'instar de Juan José Castelli à Tiahuanaco en 1811) mais à conserver les traces d'un « antepasado autóctono » par définition disparu (Francisco Pascasio Moreno en 1880). Il ne s'agit donc plus d'émancipation de populations contemporaines, mais de conservation de lointaines civilisations disparues.

“Nuestros territorios del Norte están sembrados de ruinas y sobre todo en los Valles Calchaquíes [...] esas ricas minas de obras humanas, que deben ser exploradas para base de nuestra historia patria, están próximas a ser visitadas por viajeros extranjeros, los que abundantes de recursos, llevará fuera del país los huesos y los vestigios de la industria de nuestro antepasado autóctono, que debiéramos conservar siempre.”

## **2/ La vitrine, la galerie, l'exhibition : le patrimoine indien de la nation**

Le dernier quart du XIXe siècle voit donc la constitution progressive de dispositifs d'exhibition de tout ce qui rattache l'élément indien à l'État-nation, mais en situation d'hétéronomie complète.

Les Indiens se voient donc réifiés et renvoyés vers une époque révolue. On ne cherche pas à les intégrer à la construction nationale, on s'attache à collecter des restes humains (et en particulier des crânes) et des vestiges archéologiques. Vivants, ils deviennent également des objets d'étude :

-Ils servent au développement des études anthropologiques nationales, afin d'établir la diversité « raciale » du territoire national. La craniométrie est une des pratiques les plus développées pour ce faire. En Argentine, cette pratique est développée par le prélèvement de têtes d'Indiens vaincus lors des combats dans le sud du pays.

-conservation ethnographique

L'idée qui prévaut est qu'il faut connaître et « conserver » –et non pas préserver– ce qui est condamné inexorablement à disparaître. Les candidats pouvaient mettre à profit leur connaissance des ouvrages proposés en bibliographie, et en particulier ceux qui avaient le plus directement trait à ce souci de conservation : Manuel Orozco y Berra, (*Carta etnográfica de México*, 1864), Francisco Pimentel (*Memoria sobre las causas que han originado la situación actual de la raza indígena de México y medios de remediarla*, 1864).

- Les Indiens vivants sont eux-mêmes réduits au rang de matériau d'exposition. C'est le cas de ceux qui furent inclus dans les grandes expositions internationales, ou de celui, exemplaire, exhibition du cacique tehuelche Inakayal retenu au Musée National de La Plata entre 1885 et 1888, date de sa mort. On pouvait également élargir le spectre et évoquer le développement contemporain de la pratique des « zoos humains » un peu partout dans les grandes métropoles, ou citer le succès des exhibitions « ethnographiques » du Jardin d'acclimatation, initiées dès 1877. Il s'agissait de donner à voir tant que cela était possible, les derniers « fossiles vivants », les derniers représentants de sociétés considérées comme primitives et vouées à une disparition prochaine.

-Développement de l'archéologie : comme science du passé de la nation.

On pouvait rappeler pour le Mexique le rôle de Manuel Orozco y Berra, celui de la mission scientifique française (Désiré Charnay en particulier) sous l'éphémère empire de Maximilien, puis, sous le porfiriat, celui de Leopoldo Batres, déjà cité.

•Un peu plus tard en Argentine, à partir des années 1880-90 notamment dans le Nord-Ouest andin (Juan Bautista Ambrosetti, Eric Boman).

### **3/ Divergences nationales.**

Cette dernière sous-partie devait permettre de présenter les chemins –par ailleurs très différents– choisis par le Mexique et l'Argentine pour effacer les Indiens du présent et les exclure du sujet national.

Les politiques mises en place par les deux pays sont tributaires du contexte politique propre à chacun d'entre eux.

Les candidats pouvaient s'interroger sur le sens du point d'interrogation. La question indienne est-elle réellement classée ? Les Indiens appartiennent-ils réellement au passé ?

Les deux pays présentaient deux situations pour le coup diamétralement opposées à la fin de notre période, entre

-Un Mexique qui explose entre autres choses à cause des questions foncières intimement liées aux communautés rurales et aux communautés indiennes (on peut

évoquer le mot d'ordre « Tierra y Libertad » des frères Flores Magón, repris par le mouvement agrariste d'Emiliano Zapata). La Révolution est également un rappel dans le présent du passé indien qui n'est pas passé : les « títulos primordiales » et autres « cédulas reales » sont désormais brandies dans les campagnes du Morelos, du Michoacán, de Oaxaca, de l'État de Mexico comme des titres qui donnent aux Indiens un droit à la terre imprescriptible. À ce titre, la Réforme agraire proclamée à la fin de la Révolution mais mise en application seulement dans les années 1930 sous le gouvernement de Lázaro Cárdenas, témoigne de la profondeur historique « indienne » de la question agraire. On était cependant en droit d'attendre un développement sur l'indigénisme comme idéologie d'État, dans le sillage des travaux de Manuel Gamio (*Forjando Patria*). La mise en valeur du métis comme sujet national, qui tranchait cependant avec la politique du régime porfiriste, impliquait en effet une assimilation-disparition des populations indiennes, vouées à se fondre dans la mexicanité.

-Une Argentine sans Indiens : l'écrasement militaire des Indiens, leur réduction au stade d'un sous-prolétariat le plus souvent rural sans aucune visibilité collective est parachevée par les vagues massives d'immigration venues d'Europe (d'Italie et d'Espagne en particulier, mais également d'Allemagne, de France, d'Ukraine...) qui modifient en profondeur la composition de la population du pays et accèdent l'idée –fausse– d'une disparition des populations autochtones. Il faudra cependant attendre, dans la plupart des cas, le retour à la démocratie et les modifications législatives des années 1990 pour voir le retour de revendications indianistes en Argentine.

### III Épreuves d'admission

#### III.1 Leçon.

Rapport établi par madame Florence Belmonte

#### 1. Données statistiques

Note	Nombre de présents	Nombre d'admis
< 1	7	0
= 1 et < 2	12	2
= 2 et < 3	14	3
= 3 et < 4	8	3
= 4 et < 5	17	3
= 5 et < 6	4	3
= 6 et < 7	8	6
= 7 et < 8	8	4
= 8 et < 9	6	2
= 9 et < 10	1	0
= 10 et < 11	3	3
= 11 et < 12	5	5
= 12 et < 13	4	4
= 13 et < 14	2	2
= 14 et < 15	2	2
= 15 et < 16	3	3
= 16 et < 17	1	1
= 17 et < 18	2	2
= 18 et < 19	2	2
= 19 et < 20	0	0
Absents	3	0

#### 2. Sujets proposés

Comme lors des sessions précédentes, les sujets abordés cette année (cinq en Civilisation / sept en Littérature) portaient sur l'ensemble des questions du programme et sur des thématiques qui, bien que très variées, ne pouvaient cependant pas déstabiliser un(e) candidat(e) convenablement préparé(e). En voici la liste :

- Territorialización del Estado y colonialismo interno. Argentina y México – 1810-1917.
- Retóricas nacionalistas y símbolos prehispánicos. Argentina y México – 1810-1917.

- Sendero Luminoso en *Abril Rojo* y *Lituma en los Andes*
- El paisaje en *Lituma en los Andes*
- Lo femenino en *Lituma en los Andes* y *Trabajos del reino*
- *Lo caballeresco en Lituma en los Andes y Trabajos del reino*
  
- Deseo y deber en *La gran Semíramis* y *El castigo sin venganza*
- Desdicha, tristeza, melancolía en *El castigo sin venganza* y *El médico de su honra*
- « *El rey justo* » en *La gran Semíramis*, *El castigo sin venganza* y *El médico de su honra*
  
- Madrid, espacio urbano y arquitectónico
- Madrid y los madrileños : la representación de la polarización social
- Ser joven en Madrid

### **3. Observations et conseils**

La leçon est une démonstration de rigueur dont les membres du jury rappellent d'année en année les exigences dans les rapports publiés à l'issue des épreuves. Aussi est-il vivement indiqué de prendre le temps d'une lecture active des rapports des sessions précédentes et d'en intégrer les recommandations en amont de la préparation. En effet, on a constaté que si les questions du programme ont globalement été étudiées, la maîtrise des connaissances et la méthodologie de l'exercice restent pour une bonne part des candidat(e)s en deçà de la rigueur exigible. Quelques un(e)s semblent même s'y lancer parfois dans une totale improvisation ou en proposant un schéma de plan-type vide de lien pertinemment établi avec le sujet. Or, la leçon est une des épreuves reines de la transmission du savoir qui constitue le cœur du métier d'enseignant(e). Avoir solidement fixé les connaissances au terme d'une étude approfondie des questions et des œuvres qui constituent le programme est évidemment un incontournable premier prérequis. Maîtriser la méthode de préparation et d'exposition en est un second non moins indispensable.

En premier lieu, les impasses sont à bannir, bien entendu. Pour preuve, cette année, sur les sept candidat(e)s qui ont obtenu une note inférieure à 1/20 et dont on pouvait percevoir qu'ils/elles ne s'étaient préparé(e)s que superficiellement, aucun(e) n'a fait partie des lauréat(e)s. Ne nous y trompons pas, les cinq heures de préparation et la mise à disposition des œuvres littéraires au programme ne pourront en aucun cas se substituer à des études minutieuses réalisées pendant l'année et dont les résultats auront été mémorisés avec précision. Rappelons aussi que les candidat(e)s interrogé(e)s en civilisation ne pourront avoir recours à aucun ouvrage. Donc, sans mémorisation rigoureuse des contenus scientifiques, ils/elles s'exposent à ne pouvoir proposer guère mieux qu'une ébauche de plan assorti d'un catalogue de références vagues. Lors de cette session, des candidat(e)s se sont présenté(e)s au terme d'une préparation scientifique et méthodologique très solide, les résultats enregistrés en attestent : le jury a eu le plaisir d'attribuer des notes allant de 10 à 19/20 à des candidat(e)s qui tous/toutes ont été déclaré(e)s reçu(e)s à l'issue des épreuves.

Les candidat(e)s disposent d'un temps de préparation de cinq heures au cours desquelles, on l'a vu, aucun document n'est autorisé pour la préparation d'une leçon de Civilisation. En revanche, en Littérature les œuvres au programme dans l'édition qui figurent dans le programme officiel sont mises à leur disposition. À ce propos, ils/elles ne devront pas oublier de garder ces œuvres pendant leur prestation puisqu'ils/elles seront amenés non seulement à en citer des passages qu'ils/elles analysent et éclairent mais aussi à réagir à un passage suggéré par le jury pendant le temps d'échange qui clôt l'épreuve. Sans les volumes mis à leur disposition, les membres du jury ont vu des candidat(e)s bien en peine de retrouver dans leur mémoire le passage en question et incapables de ce fait de répondre de façon satisfaisante à la question posée. Cet oubli a été source de regrettables flottements et d'affolement aussi, d'une impression de malaise qu'un peu d'organisation pratique aurait pu éviter.

Le temps de passage devant le jury est de quarante-cinq minutes qui se décomposent en deux étapes : trente minutes maximum de passage et un entretien qui ne peut excéder quinze minutes.

### 3.1. Le temps de la préparation

Les cinq heures prévues doivent être consacrées à l'analyse de **tous** les termes du sujet, puis, à la sélection des connaissances relatives à la question du programme qu'il convoque en fonction des axes qu'il invite à examiner. Les termes du sujet seront mis en relation, étape qui aboutira à la formulation d'une problématique puis de l'annonce d'un plan, par exemple sous forme de questionnements. Au cours de l'épreuve, son énonciation claire tout comme celle du projet de plan qui va structurer

la démonstration sont deux moments essentiels. Ils disent déjà en grande partie le degré de qualité de la leçon à venir. Un soin tout particulier devra être consacré à cette phase de la préparation en vue d'éviter de tomber dans les pièges courants qui guettent les candidat(e)s, à savoir le contresens et le hors-sujet qui faussent la réflexion, ainsi que l'inventaire de connaissances, ou catalogue, qui se substitue au plan dialectique. Signalons que la tentation est grande parfois aussi de faire dévier le sujet, d'en traiter insidieusement un autre sur lequel on se sent plus à l'aise, mieux préparé. Tout plaquage maladroit d'un extrait de cours entendu dans l'année est à éviter impérativement. Ne perdons pas de vue que le jury attend la construction d'un travail personnel, voire original, clairement exposé -la simplicité n'est pas un défaut-, s'appuyant sur des exemples pertinents assortis de citations commentées des œuvres au programme, de la bibliographie officielle et éventuellement au-delà, de références à des événements et à des données historiques précisément datés, situés et contextualisés. Précisons par ailleurs que si la richesse de la démonstration est appréciée, il ne s'agit pas d'une épreuve de stricte érudition, donc il serait maladroit de penser « tout dire » du sujet proposé, -la leçon ne peut sortir du cadre des trente minutes imparties-, il s'agit de sélectionner judicieusement une série d'exemples toujours au service de la progression de la démonstration.

### 3.2 Exposition

L'épreuve ne peut être réussie que dans le cadre du respect d'une série de règles d'exposition, à commencer par la maîtrise du temps, aptitude précieuse et indispensable dans l'exercice du métier auquel les candidat(e)s aspirent. Avoir équilibré les parties de l'exposé pendant la préparation, savoir s'adapter et réorganiser l'exposé sur le vif si l'on constate que la montre tourne et que l'on est en péril de sacrifier une part essentielle de la démonstration, sont des capacités valorisées. Il est toujours désagréable pour le jury, et surtout très déstabilisant pour les candidat(e)s de devoir interrompre la leçon car le temps imparti est écoulé. C'est ce qui arrive pourtant parfois puisque les normes fixées doivent être respectées à la lettre par tous, y compris par le jury qui ne peut laisser se développer des « entorses à la règle ». À ce sujet, les candidat(e)s ne devront pas être surpris(es) si, précisément cinq minutes avant la fin de l'exposé, un membre du jury les prévient, de sorte à leur permettre de terminer sans laisser une impression d'inachevé.

Le jury est appelé à juger aussi des capacités d'un(e) candidat(e) à devenir un(e) enseignant(e) vivant(e), voire passionnant(e), et respecté(e). Il est principalement attentif au contenu de la prestation, bien sûr, mais aussi au maintien, à la présentation générale, à la voix, à la clarté d'élocution, en somme, à la maîtrise de la communication. Les candidat(e)s doivent se situer dans un juste milieu entre décontraction et austérité, familiarité et froideur excessives, mollesse et précipitation, il faut trouver l'attitude et le ton appropriés à un(e) futur(e) collègue agrégé(e) dans

l'exercice de ses fonctions.

### 3.3 L'introduction et la définition de la problématique

Moment clé de l'épreuve, l'introduction ne saurait être absente ou même survolée. Elle annonce et façonne les développements à venir et doit comporter une série d'étapes indispensables. Toute l'attention des candidat(e)s se concentre alors sur les spécificités du sujet, même si la tentation est grande d'avoir recours à des lectures ou à des chapitres de cours étudiés dans l'année. C'est l'instant où plus que jamais le contresens et le hors sujet guettent. Le jury attend une implication personnelle et tout plaquage est mal venu, nous l'avons dit. La définition des termes importants et l'analyse de leurs interactions débouchent sur l'annonce de la problématique. Or, il arrive que les concepts proposés ne soient pas bien analysés en amont et même que les candidat(e)s manquent visiblement de connaissances et/ou d'une réflexion personnelle sur des contextes sociologiques essentiels. La polarisation sociale, proposée en sujet de leçon sur la question de Madrid, a gravement affecté l'histoire sociale de l'Espagne et affecte de plus en plus cruellement nos sociétés occidentales. Comment un(e) futur(e) enseignant(e) pourrait-il/elle ne pas avoir été ne serait-ce que sensible à cette réalité humaine, économique et sociale qu'il/elle va de surcroît inévitablement toucher du doigt dès sa prise de fonctions ? Autre exemple : la délimitation du territoire d'une Nation qui projette sa construction en État suppose l'existence de frontières. Cela semble évident, pourtant pour la leçon *Territorialización del Estado y colonialismo interno. Argentina y México – 1810-1917*, une présentation correcte de la situation au moment de la prise d'indépendance a manqué, lacune à mettre au compte certainement de connaissances géographiques élémentaires trop floues. Autre exemple, lorsqu'on est interrogé sur *Lo femenino*, la réflexion ne porte que partiellement sur *Les femmes*, ne renvoie pas seulement aux personnages féminins des romans analysés, à la seule féminité, il faut s'interroger sur tout ce qui y est lié, ici dans un univers dominé par la violence elle-même en lien avec des caractéristiques traditionnellement considérées comme masculines. Les complémentarités, les nuances, l'inversion chez certains personnages des fonctions féminines et masculines traditionnelles étaient des pistes à explorer au-delà du repérage des éléments féminins et symboliques de la féminité. Enfin, des notions comme *Deseo* et *Deber*, proposées en examen pour le théâtre classique, sont au cœur de la construction dramatique et la source de déchirements qui traversent banalement la vie de chacun en même temps que des moteurs de la théâtralité quant aux effets produits sur les personnages comme sur le public. Cette interaction devait être analysée d'entrée de jeu sous peine d'aboutir à des catalogues de citations juxtaposées.

En Civilisation la délimitation des cadres chronologiques et géographiques est essentielle. Les choix retenus doivent toujours être pertinemment justifiés. Il est indispensable dans le cas spécifique de la question sur Madrid qui comporte un double corpus historiographique et cinématographique, que les films soient

présentés dans leur contexte de production car il ne faut à aucun moment oublier que tous n'ont pas été réalisés dans le même contexte politique. En Littérature, les œuvres et les auteurs doivent être présentés avec précision et concision, toute confusion entre date de composition, date de première publication et date de l'édition que l'on a en main est pénalisante.

La dernière étape de l'introduction sera consacrée à la définition des axes de réflexion qui structureront le développement. Attention aux solutions descriptives qui aboutissent sans surprise aux inventaires de connaissances que l'on aligne par îlots déconnectés les uns des autres, attention aux listes de citations égrenées hors d'une démonstration construite en progression, comme le développement de ce plan proposé pour le traitement de la leçon *Desdicha, tristeza, melancolía* en *El castigo sin venganza* y *El médico de su honra* donnée ici en exemple des projets de plan à éviter impérativement : *I. La desdicha. II. La tristeza. III. La melancolía*. Le jury a valorisé par contre, les leçons qui ont abordé des thèmes comme le traitement du malheur tragique initial, la tristesse du héros, le personnage mélancolique, le triomphe de la tristesse dans des dénouements en quête d'empathie avec le public, etc., ainsi que toute réflexion montrant que les candidat(e)s raisonnent en ayant conscience qu'ils ont affaire au genre théâtral, qu'ils analysent des caractères/personnages et leurs comportements sous l'effet de la tragédie ainsi que les échos de leur représentations dans le public.

En conséquence, au terme de l'énonciation de l'introduction, le jury doit avoir entendu une définition claire de la problématique -la précision des termes employés est fondamentale- ainsi qu'une annonce de la démarche qui va être adoptée, à savoir, la promesse d'un exposé construit - en autant de parties que les candidat(e)s le jugeront nécessaire à la clarté de leur exposition. À cet instant de l'épreuve, le jury ayant à cœur de prendre en note l'intégralité du plan proposé, pour une meilleure réception de l'ensemble, il sera utile et judicieux de ralentir légèrement le débit verbal.

### 3.4 Développement

On l'a déjà souligné, il faut veiller à l'équilibre des parties. L'expérience montre en effet une forte tendance au déséquilibre en faveur de la première partie tandis que la dernière est superficielle, voire expédiée ou tombe à l'eau alors qu'elle avait été annoncée en introduction. La conclusion aussi doit être très soignée et montrer la capacité de synthèse de l'apport de connaissances qu'a supposé la démonstration qui s'achève. Un élargissement de la réflexion, une ouverture, est possible mais pas obligatoire. Ainsi, des leçons cette année auraient gagné à ne pas se refermer sur des généralités filandreuses sur la mondialisation, la pauvreté, l'exploitation des Indiens d'Amérique, etc., parfois en décalage devant un jury de spécialistes et de préparateurs des questions au programme. Les certitudes que l'on ne peut justifier par la suite, les discours convenus, les banalités n'ont pas leur place dans l'exercice.

Pendant le déroulement de l'épreuve, il faut éviter les approximations comme la confusion des personnages d'un roman, la déformation de leurs noms, voire leur invention, comme dans ces leçons sur Madrid où les membres du jury ont été invités à se souvenir de la célèbre séquence de l'arrivée de la famille Pérez à la gare d'Atocha, dans *Surcos*, famille Pérez qui avait parfois troqué son patronyme pour celui de García, ou même à l'occasion, l'avait perdu. Les noms des auteurs cités doivent être parfaitement maîtrisés, les dates, les sources chiffrées apportées dans les démonstrations en Civilisation ne sauraient avoir été seulement « entendues en classe » mais bien repérées, relevées, mémorisées et resituées avec exactitude dans le corpus bibliographique proposé en soutien de la préparation. Inutile de citer des œuvres littéraires hors programme que l'on n'a pas lues, des films que l'on n'a jamais visionnés, là aussi, le jury n'est pas dupe et ce n'est que si le savoir est authentique -ce que les membres du jury repèrent toujours, soit d'emblée soit au cours de l'échange- que les candidat(e)s se verront récompensé(e)s de ce qui s'avérera être un véritable approfondissement de la question, témoin d'une curiosité intellectuelle louable.

Finalement, on se souviendra qu'une leçon de Littérature ne se réduit pas au résumé de l'intrigue des œuvres émaillé de citations restées sans analyses, montage que certain(e)s candidat(e)s confondent avec l'indispensable attention que l'on doit consacrer à la lettre du texte, au soin que l'on doit mettre à repérer les occurrences lexicales des termes du sujet, ce qui permet parfois de mieux en saisir la portée dans l'économie générale des œuvres et a le mérite de rester dans le cadre posé par le sujet. C'était le cas pour les sujets de théâtre classique, pour, entre autres, *melancolía* ou pour le syntagme *rey justo* extrait d'une réplique de Zameis dans *La Gran Semíramis* au vers 2322. Et on se souviendra aussi qu'une leçon de Civilisation n'est pas une démonstration d'érudition événementielle. Le jury est surtout sensible à la construction et à l'illustration pertinente de la démonstration, à la dimension de réflexion personnelle fondée sur des connaissances vraiment assimilées et donc, clairement restituables.

Il semblerait, pour en venir aux exemples de traitement de quelques leçons que des candidat(e)s n'aient pas toujours pris conscience, lors de la préparation d'une question, de la nécessité de différencier la préparation de l'exercice de la composition de celui de la leçon. Certes, comme la composition, la leçon est une épreuve qui convoque esprit d'analyse et surtout esprit de synthèse autour d'une problématique donnée. Toutefois, en composition, le sujet conduit les candidat(e)s dans un espace de réflexion circonscrit par la thématique de la question définie par le programme, cette année : Le théâtre tragique au Siècle d'Or ; Pouvoir de la violence et violence du pouvoir ; Madrid, du franquisme à la fin du XXe siècle : enjeux urbanistiques, socioculturels et politiques d'une ville en mutation. Visions cinématographiques des années 1950 aux années 2000 ; Les Indiens face à la construction de l'État-Nation. Mexique-Argentine, 1810-1917. La leçon les entraîne au-delà, elle ouvre le champ de réflexion. Les candidat(e)s ne doivent pas perdre de vue que l'Agrégation est spécifique : elle requiert la maîtrise d'une culture générale

hispanique et, au-delà, celle d'une culture générale élargie. Ils/elles ne devront pas être surpris(es) si les sujets de leçon les entraînent à mobiliser des connaissances acquises en amont de la préparation de l'Agrégation, pendant leur cursus de formation, à l'occasion de leurs lectures personnelles et de leurs découvertes et pratiques culturelles. Or, lors de cette session, des candidat(e)s ont semblé déstabilisé(e)s justement par des problématiques générales. En voici quelques exemples :

- La leçon *Lo caballeresco en Lituma en los Andes y Trabajos del reino* proposait de mettre en perspective une connaissance pointue de chaque œuvre et des éléments de culture générale ; en revenant constamment à la thématique de la violence, des candidat(e)s ont montré qu'ils/elles avaient pensé le traitement de ce sujet dans les strictes limites induites par la question au programme au lieu d'examiner les romans en jeu à la lumière des règles de composition du roman de chevalerie, genre littéraire qu'un professeur de langue et de culture espagnoles ne peut ignorer. La question du genre littéraire, de son imitation, de son détournement, de sa transgression était au cœur de la réflexion proposée. On attendait aussi que les candidat(e)s puissent faire référence à quelques exemples célèbres, choisis dans la culture hispanique mais également étrangère.
- Le sujet *El paisaje en Lituma en los Andes* a étonnamment pu décontenancer. Plusieurs candidat(e)s n'avaient pas pris le soin de fouiller une composante aussi essentielle que le paysage dans un roman dont pourtant le titre annonce l'importance de l'espace géographique, roman qui se construit ensuite dans des espaces et paysages divers comportant des éléments réalistes reconnaissables ainsi que des paysages convenus ou des paysages mythiques et légendaires voire des paysages idéologiquement marqués. Suivre les héros sur une carte, lors des lectures préparatoires successives, s'interroger sur la nature qui les entoure -en fonction du lieu, du contexte ou du moment de la narration-, sur son degré de réalisme ou de reconstruction orientée et sur le sens des choix arrêtés par Mario Vargas Llosa constituaient des exercices préalables souhaitables. Cette connaissance pointue de l'œuvre permettait la construction d'un plan simple autour de la question de la description en Littérature et de la création littéraire du paysage dans le roman. Au lieu de cela, le jury a souvent entendu des catalogues parfois très lacunaires, fruits de repérages faits pendant le temps de préparation qui ne pouvait se substituer à des lectures actives effectuées pendant l'année. Études de l'écriture, des thèmes, des personnages, de l'espace et du temps doivent être au cœur de la préparation personnelle tout au long de l'année.
- Des notions comme *Deseo*, *Deber*, *Desdicha* sont au cœur de la construction dramatique. Ils sont donc des moteurs récurrents de la théâtralité quant aux effets produits sur les personnages comme sur le public. Comment imaginer que le(a) candidat(e), pendant la période de préparation, n'ait pas réfléchi à

leur valeur, à leur rôle et qu'il/elle n'ait pas non plus pris l'initiative d'étudier les états d'âme et les émotions des personnages -*Melancolía, Tristeza*- sous l'effet de la tragédie et pensé également à la réception des personnages du théâtre et de leurs émotions par le public de l'époque ? Ainsi les leçons *Deseo y deber en La gran Semíramis y El castigo sin venganza* et *Desdicha, tristeza, melancolía en El castigo sin venganza y El médico de su honra* n'invitaient pas à un catalogue de citations mais à une étude des personnages et de leurs comportements dans la situation tragique et face aux débats intérieurs qui s'imposaient à eux.

- Madrid, espacio urbano y arquitectónico, proposait de considérer la composition et la vision urbaines et architecturales de la capitale. On pouvait par exemple explorer en diachronie les pistes de la prégnance de l'architecture et de l'urbanisme du centre et le symbolisme qui s'en dégage en parallèle avec les choix politiques d'urbanisme de construction des quartiers périphériques pensés pour résoudre les crises de logement des secteurs populaires par les acteurs politiques successifs. Les différents traitements proposés par les six réalisateurs apportaient des points de vue riches en enseignements (entre autres, espaces porteurs d'Histoire et de charge idéologique chez B. Martin Patino ; espaces emblématiques et prestigieux de la capitale de la fin du XX siècle dans *El día de la bestia* ; quasi disparition du centre dans *Barrio*; l'importance d'approches où le centre cède le pas à la périphérie, les rarissimes incursions dans le centre-ville se limitant à quelques lieux perçus fugacement ; la banlieue pauvre, dégradée et impersonnelle de Carlos Saura dans *Los Golfos* ; l'univers confiné des constructions franquistes dans le quartier de la Concepción chez Pedro Almodovar dans *¿Qué he hecho yo para merecer esto?*, etc.). Lors de l'exploitation du corpus cinématographique, les candidat(e)s ne doivent pas se limiter à la narration du scénario, on attend d'eux/elles qu'ils/elles montrent leur capacité d'analyse de l'écriture cinématographique, leur maîtrise des outils de l'analyse de l'image.
- En Civilisation en général, et en Civilisation latino-américaine cette année en particulier, on a regretté le manque d'inscription de la réflexion dans une dimension historique élargie, dans l'historicité des problématiques soumises à examen. Au-delà des exemples qu'ils/elles devaient apporter, le jury attendait de voir comment les candidat(e)s percevaient les phénomènes sociaux, les enjeux idéologiques, politiques, religieux, économiques. Pour exemple, le projet politique de construction des États-Nations en Amérique latine ou la question du colonialisme ne sont pas inhérents à cette zone géographique, mais certain(e)s candidat(e)s semblent raisonner en dehors de tout lien que ces sujets entretiennent avec des modèles occidentaux préexistants. La compréhension des pratiques de la propagande, la maîtrise de l'analyse du texte argumentatif, une capacité de lecture historique et politique des événements et des comportements, des lieux, des dates sont des prérequis fondamentaux sans lesquels on se cantonne à une appréhension des faits

superficielle, parfois anecdotique.

### 3.5 L'expression orale

On comprendra enfin aisément que le futur professeur de langue qui est en train de faire ses preuves soit également évalué sur la richesse et la correction linguistique de son exposé. À ce niveau de formation et d'exigence de performance écrite, le jury s'étonne de fautes de grammaire à l'oral, en particulier de barbarismes de conjugaison et de défauts de concordance des temps, ainsi que d'imprécisions lexicales qui ajoutent au manque de fluidité de la démonstration. Le niveau de langue est-il à la hauteur de la complexité du débat imposé par le sujet ? Les flottements, les erreurs sont-ils dus au manque de connaissances, au manque d'esprit de synthèse, à une maîtrise superficielle de la langue ? Chacun(e) trouvera la réponse en lui/elle mais comprendra aisément aussi qu'en présence de telles erreurs, les notes baissent très fortement. Est en jeu la transmission du savoir scientifique, vecteur d'un apprentissage linguistique qui ne saurait supporter non plus les nombreux déplacements de l'accentuation tonique entendus, qui eux aussi contribuent à la faiblesse de bon nombre de notes. L'Agrégation d'espagnol est classée dans les Agrégations de Langue et la somme de travail à réaliser en culture générale ne doit pas faire perdre de vue l'objectif premier, la transmission de la langue. Sans richesse et correction lexicale et syntaxique, la communication, la transmission s'avèrent impossibles et impossible, donc, la construction d'une leçon d'un niveau honorable car personne, bien sûr, ne prétendrait raisonnablement à la perfection dans un exercice, reconnaissons-le, aussi exigeant.

### III.2 Explication de texte.

Rapport établi par madame Hélène Thieulin Pardo

#### 1. Liste des textes proposés à la session 2014

##### La tragédie au Siècle d'or

- 1) Cristóbal de Virués, *La gran Semíramis*, vers 1770-1849.
- 2) Cristóbal de Virués, *La gran Semíramis*, vers 2228-2335.
- 3) Lope de Vega, *El castigo sin venganza*, vers 1436-1531.
- 4) Calderón de la Barca, *El médico de su honra*, vers 1294-1354.
- 5) Calderón de la Barca, *El médico de su honra*, vers 1615-1712.
- 6) Calderón de la Barca, *El médico de su honra*, vers 2431-2507.

##### Pouvoir de la violence et violence du pouvoir

- 7) Mario Vargas Llosa, *Lituma en los Andes*, p. 121-123 («–No somos sus enemigos... ¿Comprendían que no era su enemiga?»).
- 8) Mario Vargas Llosa, *Lituma en los Andes*, p. 158-160 («Pero su vida no volvió a ser lo que había sido... se azuzaban unos a otros»).
- 9) Santiago Roncagliolo, *Abril rojo*, p. 168-170 («–Usted cree que somos un montón de asesinos... –Entiendo –dijo»).
- 10) Yuri Herrera, *Trabajos del reino*, p. 11-13 («–No hay más, cantorcito. ... qué ganas tenía de guardar»).
- 11) Yuri Herrera, *Trabajos del reino*, p. 58-61 («El pueblo en fila entrando... así es cómo hacemos negocios, ¿no?»).
- 12) Yuri Herrera, *Trabajos del reino*, p. 93-95 («El chaca rió y festejó... tan elegante como él»).

#### 2. Données statistiques

Nombre de candidats admissibles : 112  
Nombre de candidats présents à l'épreuve : 109  
Moyenne générale de l'épreuve : 4,51 / 20  
Moyenne générale des admis : 7,37 /20

## Répartition des notes

Notes / 20	Présents	Admis
< 1	20	3
>= 1 et < 2	22	5
>= 2 et < 3	14	3
>= 3 et < 4	8	4
>= 4 et < 5	11	5
>= 5 et < 6	5	5
>= 6 et < 7	6	5
>= 7 et < 8	1	1
>= 8 et < 9	2	2
>= 9 et < 10	1	0
>= 10 et < 11	1	1
>= 11 et < 12	3	1
>= 12 et < 13	3	3
>= 14 et < 15	4	4
>= 15 et < 16	2	2
>= 16 et < 17	5	5
>= 18 et < 19	1	1
Absent	3	0

Plus haute note attribuée : 19 / 20

Plus basse note attribuée : 0,25 / 20

La lecture des statistiques présentées dans le tableau de répartition des notes ci-dessus permet de constater que le jury d'explication de texte a eu le plaisir d'entendre de très bonnes prestations, gratifiées par des notes élevées, mais que de très nombreux candidats, pourtant admissibles, ont obtenu une note très basse. Si la moyenne générale de l'épreuve est semblable à celle des années précédentes, les chiffres parlent d'eux-mêmes et les conclusions s'imposent : à 3 exceptions près, tous les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) ont été reçus au concours ; il est donc capital pour les candidats de se présenter à l'oral avec une parfaite connaissance des œuvres et une bonne maîtrise de l'exercice, car cette épreuve joue un rôle décisif dans l'admission définitive. Elle permet en effet au jury d'apprécier, en sus des connaissances liées à la préparation d'un programme particulier, la maîtrise des outils méthodologiques et métalinguistiques, la correction, la fluidité et la richesse de la langue espagnole, le bagage culturel et les qualités de communication des candidats destinés à devenir eux-mêmes des formateurs.

Les défauts observés par les membres du jury dans cet exercice ont déjà été maintes fois signalés dans les rapports précédents, auxquels on ne peut que renvoyer ; on se contentera par conséquent d'insister ici sur quelques points particuliers afin d'aider les candidats dans leur future préparation, et de répéter – une fois de plus – que le meilleur gage de réussite est un entraînement régulier à l'exercice.

### 3. Remarques générales

On ne reviendra pas sur les modalités de l'épreuve qui sont bien connues. On rappellera d'entrée de jeu une évidence : l'explication de texte porte sur un extrait tiré de l'une... des œuvres inscrites au programme ! Un programme dont le jury attend qu'il soit parfaitement maîtrisé par les candidats au terme d'une année de préparation. Pour cette session, il s'agissait de six œuvres de six auteurs différents, écrites en prose et en vers. Le jury a proposé aux candidats des extraits tirés de toutes ces œuvres ; il n'a pas hésité, du reste, à choisir des passages « clé », supposés bien connus et bien compris, qui pouvaient donc permettre aux candidats de mobiliser toutes leurs qualités et leurs compétences. Les membres du jury se sont donc étonnés de la méconnaissance des textes dont certains candidats ont fait preuve. Dont acte.

On rappellera également que la prestation du candidat est suivie d'un court entretien avec le jury, et que celui-ci est destiné à compléter ou à rectifier ce qui a été présenté ; le candidat ne doit donc pas relâcher son attention après l'effort fourni et doit bien *écouter* les questions qui lui sont posées, afin d'établir un véritable dialogue avec les examinateurs. Les membres du jury ont été très frappés cette année par le manque d'attention de certains candidats, qui n'ont pas hésité à couper la parole à leur interlocuteur et à répondre à des questions dont ils ne pouvaient, par conséquent, qu'imaginer la teneur. C'est là un défaut assez inquiétant pour de futurs enseignants... Le jury tient à attirer l'attention des candidats sur l'importance de la « reprise » qui doit permettre d'apporter des précisions, de revenir sur un point qui a pu paraître obscur dans l'exposé, de recentrer une interprétation voire de corriger un contresens. Il est donc demandé aux candidats de faire preuve de souplesse et de réactivité lors de l'entretien et, en toute occasion, de respecter leurs interlocuteurs ; il est tout à fait déplacé de conseiller au jury, comme cela a été fait par exemple, la lecture d'une œuvre du programme...

On peut rappeler également que l'explication de texte proposée par le candidat peut être une explication linéaire ou thématique. *Expliquer* un texte, c'est rendre compte de la lecture que l'on a pu en faire, dégager la spécificité de l'extrait soumis, en déchiffrer le fonctionnement interne, en proposer une interprétation ; en un mot, faire émerger *le sens du texte*. Le candidat peut donc choisir de procéder de façon linéaire ou synthétique pour montrer ce par quoi le texte qui lui est proposé se distingue. En aucun cas – faut-il le répéter ? – l'exercice ne doit être un simple prétexte pour déverser des connaissances sur l'œuvre ou l'auteur, pour égrener des généralités ou des pans de cours qui ne sauraient se substituer à une analyse de détail et qui aboutiraient à un commentaire embryonnaire et superficiel. L'épreuve ne consiste pas non plus à dresser un inventaire de thèmes, de motifs, d'allitérations, de métaphores et autres figures, et à juxtaposer sur le mode « pointilliste » des remarques dépourvues d'axe directeur ; le repérage et la description des tropes ne sont pas une fin en soi dans ce type d'exercice. Quant à la paraphrase – ou si l'on veut, à la « glose » – du texte, elle est toujours très sévèrement sanctionnée. L'épreuve d'explication de texte doit permettre de dégager la cohérence interne d'un fragment d'une œuvre et, grâce à une analyse précise et pertinente, attentive à la lettre, de l'éclairer, en articulant les procédés rhétoriques au sens produit.

### 4. Quelques conseils

À quelques exceptions près, les candidats entendus par le jury cette année ont démontré que la méthode de l'explication de texte – qu'elle soit linéaire ou thématique – leur était familière : les diverses étapes de l'exercice sont connues, et assez souvent bien menées. Les difficultés les plus fréquentes constatées par le jury tiennent à leur mise en œuvre. On ne saurait donc trop mettre en garde les candidats contre des prestations artificielles, sacrifiant bon gré mal gré à un rituel imposé.

On soulignera notamment ici l'importance de présenter au jury une véritable introduction et une véritable conclusion, encadrant l'analyse de l'extrait soumis. La fonction de l'introduction est d'engager l'analyse de détail qui sera menée par la suite ; le candidat doit par conséquent y apporter le plus grand soin. On rappellera que l'introduction doit permettre de situer le fragment dans l'économie générale de l'œuvre et d'en dégager l'intérêt et la spécificité. Il convient de situer correctement le passage dans la diégèse en insistant sur le rôle qu'il y joue, et non pas d'énumérer quelques éléments de nature purement informative qui ne seront pas exploités au cours de l'explication. Il est absolument nécessaire ensuite de dégager la spécificité du fragment – thématique, formelle – et de proposer un « découpage » permettant de révéler les articulations et la logique du texte. Enfin – et cela est capital –, l'introduction doit proposer un ou plusieurs axes de lecture – un ou plusieurs fil(s) directeur(s) – clair(s) et cohérent(s), intégrant toutes les dimensions de l'explication (sémantique, stylistique, rhétorique). On ne peut construire une problématique dans ce type d'exercice, comme certains candidats ont tendance à le croire, sur des théories générales ou – autre écueil – sur de simples outils méthodologiques.

La conclusion, quant à elle, est l'aboutissement de l'explication qui a été présentée, et il est vivement conseillé aux candidats de ne pas la « sacrifier » par manque de temps lors de leur préparation. Elle doit démontrer que le projet de lecture annoncé en introduction a été mené et que ce projet a permis d'éclairer le sens du texte.

Pour ce qui est de l'analyse de détail qui forme le corps de l'exercice, elle doit s'appuyer sur une bonne connaissance de l'œuvre dont le fragment est extrait afin d'éviter tout contresens. Une mauvaise compréhension du texte, ou une compréhension partielle, peut conduire à un projet de lecture erroné. L'analyse doit être précise, équilibrée – le déséquilibre dans le traitement des diverses parties du texte est sanctionné –, rigoureuse, et ne pas se limiter à une série de remarques éparses ; elle doit être progressive et mettre en évidence les temps forts et les articulations du texte. Les éléments d'analyse doivent être hiérarchisés et trouver leur place dans une véritable démonstration, défendue avec conviction. Il est recommandé d'éviter les transitions artificielles, ou bien trop scolaires ou encore trop complexes, et de ne faire appel à des allusions hors-texte que si elles servent véritablement le propos et la lecture du texte proposée.

Les prestations entendues cette année par le jury engagent à rappeler ici quelques évidences et à insister sur certains points.

Il va sans dire qu'une bonne explication ne peut reposer que sur une bonne compréhension littérale du texte soumis à l'analyse... Le jury a été désagréablement surpris, à plusieurs reprises, par la méconnaissance d'un vocabulaire pourtant commun, ou encore de certaines données culturelles nécessaires à l'intelligence des œuvres ; ce fut le cas des références mythologiques présentes dans certains passages de *La gran Semíramis*, pour ne donner qu'un exemple significatif. Une année de préparation sérieuse devrait permettre de combler ce type de lacunes, préjudiciables à l'évaluation de la prestation.

Il est tout aussi surprenant de constater que certains candidats ne maîtrisent pas suffisamment les outils méthodologiques – stylistiques, rhétoriques,

métalinguistiques – nécessaires pour mener une explication de texte littéraire au terme d'un long cursus universitaire et de la préparation d'un concours tel que l'agrégation. Le jury ne peut tolérer les approximations terminologiques et l'ignorance d'un appareil critique adéquat pour analyser des œuvres *sur programme*. Comment admettre la méconnaissance des notions essentielles de narratologie (voix, focalisation, temporalité, etc.) pour aborder les romans contemporains tels que ceux qui étaient inscrits cette année au programme ? Comment admettre que certains candidats soient incapables d'identifier correctement les formes strophiques, les assonances et les rimes, les vers présents dans les trois pièces de théâtre qu'ils sont censés avoir étudiées ? Les candidats doivent donc être parfaitement convaincus qu'il leur faut acquérir des outils appropriés, et qu'ils doivent en maîtriser le maniement ; car le défaut inverse, bien entendu, a été constaté. Certains candidats ont cru bon de grossir leur commentaire d'un discours technique, voire d'un jargon techniciste qui *in fine*, nuit à la clarté de l'exposé. Le jury recommande donc aux futurs candidats d'appuyer leur analyse des textes sur une solide culture générale, de faire preuve de rigueur dans le maniement des termes et des concepts, d'éviter le langage pompeux ou affecté et l'accumulation infondée de termes techniques...

Faut-il également rappeler que l'épreuve d'explication de texte est une prestation *orale* ? Il s'agit pour le candidat de convaincre son auditoire et le souci de se faire comprendre doit être pour lui une préoccupation constante. C'est pourquoi les candidats doivent veiller à adopter un débit posé : les membres du jury doivent être en mesure de noter avec exactitude les axes de lecture proposés, le découpage du texte et les articulations de l'analyse. Ils évaluent également tout au long de l'épreuve les capacités de communication des candidats : la justesse du ton, l'équilibre du propos, et, cela va de soi, la qualité de la langue. S'agissant d'un concours destiné à recruter les enseignants d'espagnol de demain, le jury est particulièrement exigeant – on pourrait dire « intraitable » – sur les compétences linguistiques, tout aussi importantes que les compétences littéraires et culturelles. Le jury veille donc, en plus de la richesse lexicale et de l'élégance de l'expression, à l'accentuation, à la correction syntaxique, à la parfaite maîtrise de la conjugaison. Une langue imprécise, hésitante ou fautive pèse lourdement sur la notation.

Il convient enfin d'attirer l'attention des candidats sur l'un des éléments de l'épreuve souvent négligé : la lecture d'un extrait du texte – il s'agit en général d'une quinzaine de lignes ou de vers indiquée par le jury. Si, à l'évidence, la lecture à haute voix est aussi pour les examinateurs un moyen de s'assurer de la correction de l'accentuation et de la prononciation du futur enseignant, elle peut être pour le candidat – si elle est fluide, intelligible et expressive s'entend – l'occasion de révéler sa bonne appréhension du texte.

### III.3. Explication linguistique en français

Rapport établi par madame María Belén Villar Díaz

#### 1. Données statistiques concernant la session 2014

Nombre de candidats admissibles : 112

Nombre de candidats présents : 109

Moyenne des 109 candidats présents : 07.09

Moyenne des 50 candidats admis : 09.56

Note minimale (présents) : 00.50

Note maximale (présents) : 17

Note minimale (admis) : 03

Note maximale (admis) : 17

Notes	Nombre de présents	Nombre d'admis
<1	1	0
>=1 et <2	3	0
>=2 et <3	6	0
>=3 et <4	16	6
>=4 et <5	10	1
>=5 et <6	10	1
>=6 et <7	12	2
>=7 et <8	11	6
>=8 et <9	11	7
>=9 et <10	5	5
>=10 et <11	5	4
>=11 et <12	4	3
>=12 et <13	4	4
>=13 et <14	1	1
>=14 et <15	5	5
>=15 et <16	2	2
>=16 et <17	1	1
>=17 et <18	2	2
Candidats absents	3	0

#### 2. Sujets proposés

L'explication linguistique portait cette année sur des extraits de *El castigo sin venganza*, de Lope de Vega et *Lituma en los Andes*, de Mario Vargas Llosa. Sur les 12 sujets proposés, 6 étaient tirés de l'œuvre classique et 6 de l'œuvre moderne.

##### Œuvre classique

Lope de Vega, *El castigo sin venganza*, éd. D. Kossof, Madrid (Clásicos Castalia, 25), 1989.

- v. 9-60, de "RICARDO. (...) ¿Qué piensas tú que es el velo" à "RICARDO. (...) pero hay mucho que decir."

**Lecture et traduction:** v. 51-60, de “RICARDO. Cierta que personas tales” à “RICARDO. (...) pero hay mucho que decir.”

**Phonétique historique:** *mucho* (v. 60), *obrar* (v. 58)

• v. 351-402, de “BATÍN. Mujer, dime ¿cómo pesas,” à “FEDERICO. (...) mirad que soy vuestro hijo.”

**Lecture et traduction:** v. 363-372, de “FEDERICO. Señora, porque yo pueda” à “FEDERICO. (...) vuestra Alteza, y venir sola.”

**Phonétique historique:** *hijo* (v. 402), *razón* (v. 392)

• v. 582-634, de “CASANDRA. Mientras los dos hablan, dime” à “BATÍN. (...) que te dijera...”

**Lecture et traduction:** v. 607-618, de “MARQUÉS. Ea, nuestra gente venga” à “MARQUÉS. (...) caballo al conde.”

**Phonétique historique:** *mientras* (v. 582), *hecho* (v. 592)

• v. 1074-1124, de “LUCRECIA. Tu discurso me ha causado” à “FEDERICO. (...) pero no la ocasión.”

**Lecture et traduction:** v. 1074-1083, de “LUCRECIA. Tu discurso me ha causado” à “LUCRECIA. (...) para el agravio animoso?”

**Phonétique historique:** *conde* (v. 1100), *pecho* (v. 1082)

• v. 1956-2008, de “FEDERICO. (...) ¡Oh, qué loco barbarismo” à “FEDERICO. (...) que me ha muerto.”

**Lecture et traduction:** v. 1976-1985, de “CASANDRA. Conde, cuando yo imagino” à “CASANDRA. (...) ser la disculpa mayor”

**Phonétique historique:** *temblar* (v. 1978), *ciego* (v. 1958)

• v. 2161-2212, de “FEDERICO. Aurora, ¿siempre a mis ojos” à “BATÍN. (...) llamarla para comer.”

**Lecture et traduction:** v. 2163-2176, de “FEDERICO. ¿Con ese tibio desaire” à “MARQUÉS. (...) cuanto no fuera mi amor.”

**Phonétique historique:** *cuidado* (v. 2166), *alma* (v. 2199)

### Œuvre moderne

Mario Vargas Llosa, *Lituma en los Andes*, Madrid, éd. Planeta (col. Booket), 2010 (1ère éd. 1993), [2ème partie : du chapitre 6 jusqu'à la fin].

• p. 192-193, de « —El periódico decía » jusqu'à « luna de miel ».

**Lecture et traduction :** l. 38-45, depuis « No puedo dejar » jusqu'à « hijo incestuoso ».

**Phonétique historique :** *otro* (l. 2), *mejor* (l. 20).

- **p. 210-211**, de « Cuando recobró » jusqu'à « fango y piedras ? ».  
**Lecture et traduction** : l. 35-42, depuis « Todo el rededor » jusqu'à « fango y piedras? ».  
**Phonétique historique** : *noche* (l. 3), *milagro* (l. 26).
- **p. 223-225**, de « ¿Cómo es posible » jusqu'à « me ilusionaba yo ».  
**Lecture et traduction** : l. 1-8, depuis « ¿Cómo es posible » jusqu'à « en Cusco y en Lima ».  
**Phonétique historique** : *peligro* (l. 5), *mujer* (l. 7).
- **p. 225-227**, de « La explosión hizo » jusqu'à « a la desesperación ».  
**Lecture et traduction** : l. 23-30, depuis « —Mercedes no se creyó » jusqu'à « Y nos lo han hecho saber ».  
**Phonétique historique** : *vecino* (l. 13), *algo* (l. 12).
- **p. 228-229**, de « —Le pasó un huayco » jusqu'à « carajo, miren ».  
**Lecture et traduction** : l. 6-13, depuis « Repartidos en grupos » jusqu'à « puta madre ».  
**Phonétique historique** : *ojo* (l. 9), *hombro* (l. 3).
- **p. 298-299**, de « —Vaya, vaya » jusqu'à « tipos transparentes ».  
**Lecture et traduction** : l. 19-27, depuis « Huela, sienta » jusqu'à « hablando solo— ».  
**Phonétique historique** : *costumbre* (l. 12), *cabeza* (l. 35).

### 3. Considérations préliminaires

Les quelques considérations qui suivent ne sauraient aucunement être un simple inventaire des maladresses et des erreurs constatées lors des interrogations orales de la session 2014, mais, bien au contraire, une série de réflexions menées avec le seul but de permettre aux futurs candidats à l'Agrégation de préparer en toute sérénité une épreuve, certes technique, mais moins redoutable que ne semblent le croire les néophytes. En effet, si grand nombre des prestations de cette session n'ont malheureusement pas répondu aux attentes du jury, il n'en reste pas moins que des candidats ayant pris leurs responsabilités depuis le début de l'année de préparation et s'étant régulièrement entraînés à l'épreuve ont réussi à convaincre le jury avec des exposés honnêtes, voire brillants, notés en conséquence.

Il est difficile, sinon impossible, de rédiger un rapport « original », étant donné le travail accompli, depuis déjà un certain nombre d'années, par les linguistes qui nous

ont précédé dans la tâche. C'est pourquoi, nous nous excusons dès à présent des inévitables redites et « lieux communs », tout en rappelant que les quelques réflexions ici présentées ne sauraient se substituer à la lecture, vivement conseillée, des rapports des sessions précédentes, et plus particulièrement de celui établi en 2013 par M. Philippe Reynés, excellent rapport qui constitue un très complet résumé et des objectifs de l'épreuve et des attentes du jury. Nous ne reviendrons donc pas ici sur la liste exhaustive des points méthodologiques et théoriques à considérer lors de la préparation de l'épreuve de linguistique (que le lecteur avisé pourra trouver ailleurs), mais traiterons surtout les éléments ayant fait défaut aux candidats lors de la dernière session, dans l'espoir que les futurs candidats en tireront un maximum de profit.

#### **4. L'épreuve d'explication linguistique**

##### **4.1. La gestion du temps : préparation, exposé, reprise**

N'hésitons pas à le rappeler encore une fois : l'épreuve d'explication linguistique ne s'improvise pas ; seul un entraînement spécifique et régulier tout au long de l'année peut être la garantie du succès. Rappelons aussi que l'utilité de cet entraînement ne se réduit pas, du moment où les conditions du concours y sont véritablement respectées, à assurer la maîtrise de la méthodologie de l'épreuve, si importante soit-elle, mais va bien au-delà, permettant au candidat consciencieux de bien maîtriser également la gestion du temps, pierre angulaire de toute bonne prestation.

En effet, le candidat se doit avant tout de bien gérer son temps : temps de préparation, temps d'exposé, temps de reprise.

Aucune modification n'étant récemment intervenue sur le temps de préparation, celui-ci reste d'une heure et demie. Très court, au dire de certains candidats. Largement suffisant pourtant, dès lors qu'on a acquis les bons réflexes et que l'on arrive à s'en servir de manière intelligente. Rappelons qu'en début de préparation, il est remis au candidat le sujet comportant une photocopie de l'extrait à étudier, ainsi que l'énoncé des rubriques imposées (lecture, traduction, phonétique historique) ; il a à sa disposition, par ailleurs, plusieurs ouvrages de référence : le dictionnaire latin-français de Félix Gaffiot, le dictionnaire monolingue de l'Académie Royale de la Langue Espagnole (DRAE) et le *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana* de Joan Corominas (dont la consultation, qui ne saurait pas non plus s'improviser, exige une certaine pratique –pour ne pas dire une pratique certaine- au préalable). Même si cela semble une évidence, la première chose à faire durant ce temps de préparation est de bien s'approprier le texte et de lire attentivement l'énoncé des rubriques imposées, afin de ne pas procéder, sous le coup de l'émotion, à la lecture et/ou traduction d'extraits autres que ceux proposés (si étonnant que cela puisse paraître, le jury a eu affaire à ce type d'étourderie plus

souvent qu'il ne l'aurait souhaité). Profitons de l'occasion pour attirer l'attention sur l'importance du mot *imposées* : il va sans dire que l'emploi de l'adjectif n'est pas stylistique et que, par conséquent, le candidat ne doit en aucun cas passer sous silence une ou plusieurs de ces rubriques obligatoires, sous prétexte d'avoir manqué de temps lors de la préparation ; en effet, ces figures exigées occupant une place importante dans le barème de notation, tout refus de traitement de la part d'un candidat, et ce quelle que soit la raison évoquée, est lourd de conséquences. Nous ne saurions donc suffisamment insister sur l'importance de bien gérer ses 90 minutes de préparation, afin d'avoir assez de temps pour réfléchir aux questions imposées (sur lesquelles nous reviendrons plus tard), sans pour autant oublier de prévoir une plage de temps suffisamment large pour préparer de façon convenable le commentaire « libre » du texte, autrement dit, pour y choisir quelques éléments linguistiquement pertinents (nous reviendrons aussi sur la notion –fondamentale- de *pertinence*). Ajoutons, enfin, qu'il est fortement conseillé de s'accorder ne serait-ce qu'un tout petit moment vers la fin du temps imparti pour relire ses notes et, surtout, pour organiser ses feuilles de brouillon : ce détail, en apparence anodin, aurait peut-être permis à certains candidats de la session 2014 de proposer des prestations plus sereines et sans doute plus cohérentes, car, disons-le clairement, passer son temps d'exposé à chercher –sans forcément trouver– des annotations faites dans le plus grand désordre ici et là, fouiller désespérément dans ses brouillons, commencer des phrases qui resteront la plupart du temps en suspens, faute de données à l'appui, c'est non seulement du plus mauvais effet auprès du jury, mais entraîne une regrettable perte de minutes, pourtant précieuses.

Concernant la prestation devant le jury, rappelons que le candidat dispose de trente minutes. C'est à cette occasion-là que l'entraînement préalable se révèle particulièrement utile, car seule la pratique régulière de l'exercice permet de bien réussir à équilibrer le temps accordé aux différentes parties de l'exposé. Notons au passage qu'il n'y a pas de commentaire type, pas plus que de plan imposé, dans la mesure où le candidat est libre d'organiser l'explication du texte en fonction de sa propre sensibilité linguistique et des caractéristiques spécifiques du texte à commenter, même si la plupart des prestations s'adaptent au schéma déjà classique, qui va du signifiant au signifié (nous y reviendrons). Dans tous les cas, quelle que soit la méthodologie de commentaire choisie, le candidat se doit de présenter une analyse linguistique complète et cohérente sans dépasser la demi-heure impartie : il est d'usage que le jury prévienne le candidat cinq minutes avant la fin de la prestation et qu'il y mette fin, quoi qu'il arrive, dès que les trente minutes se sont écoulées ; inutile donc de croire que l'on pourra arracher des minutes supplémentaires en entamant, juste avant la fin du temps réglementaire, le commentaire d'une quelconque rubrique, car en effet aucune minute de sursis ne sera accordée pour que la rubrique en question soit traitée. Malgré le fait que ces considérations ont été déjà exposées dans le rapport de l'année dernière, le jury de la session 2014 a été témoin, non sans étonnement, de situations à peine croyables : citons, à titre d'exemple, le cas d'un candidat qui, ayant été prévenu qu'il ne lui

restait que cinq minutes, a décidé de consacrer ce temps précieux à finir son interminable –et malheureusement fort peu utile- catalogue de phénomènes morphosyntaxiques au lieu d'aborder l'analyse des deux rubriques imposées toujours pas traitées, à savoir, la phonétique historique et la traduction, tâche à laquelle il a voulu se consacrer lorsqu'il ne lui restait que quelques secondes: il va sans dire que le jury ne s'est pas laissé leurrer et que les conséquences d'un si mauvais choix ont été immédiates sur la note qui lui a été attribuée. Ceci étant dit, rappelons que la gestion du temps n'est pas plus réussie chez les candidats qui, de peur de dépasser le temps imparti, parlent avec un débit si rapide que leur prestation devient un charabia de seulement quelques minutes (entre 12 et 15 pour certains) : outre le stress supplémentaire qu'une telle démarche risque de provoquer chez le candidat lui-même, il est impératif d'évoquer les réelles difficultés que, dans de tels cas, le jury éprouve pour prendre les notes dont il doit se servir lors de la reprise et de la notation. Ajoutons, enfin, que même si dans ce cas de figure il est tout à fait envisageable de revenir sur des points trop rapidement évoqués afin d'étoffer un tant soit peu la prestation, rien ne vaut, l'on en conviendra, un exposé serein et équilibré dès le début.

Évoquons, pour finir, le temps de la reprise, dont la durée ne peut excéder en aucun cas 15 minutes. Ce dialogue bienveillant entre le jury et le candidat, qui, rappelons-le, a lieu indépendamment de la qualité de la prestation et se borne systématiquement aux seuls points traités par le candidat, est –nous n'insisterons jamais assez- exempt de tout piège, l'objectif étant notamment de revenir sur les erreurs, de corriger les imprécisions –théoriques ou terminologiques- et de compléter autant que faire se peut les réflexions menées. Si l'élément crucial de cette partie de l'épreuve reste –nous nous y attarderons dans quelques instants- l'attitude du candidat, la question de la gestion du temps se pose, elle aussi, une fois encore : en effet, interrogé par l'un des membres du jury, le candidat doit faire preuve de réactivité ; s'il se doit de réfléchir suffisamment à la question posée avant de n'avancer une réponse, il évitera néanmoins de rester trop longtemps noyé dans ses pensées, car ce sera autant de temps « gâché », alors que l'idéal serait de profiter de ce dernier quart d'heure pour rattraper tout ce qui est rattrapable. Attention tout de même aux réponses trop rapides, car, si elles permettent objectivement de gagner du temps, elles ne constituent pas forcément la meilleure façon d'améliorer sa note.

#### 4.2. À propos de l'attitude : quelques précisions

Être reçu à l'Agrégation ne saurait pas être que le résultat d'une certaine maîtrise de la méthodologie et du programme, si indéniable soit-elle : d'autres qualités, en effet, se révèlent indispensables chez un futur agrégé. Et c'est sans doute lors des épreuves orales que ses qualités prennent toute leur ampleur.

##### 4.2.1. Voix, débit, ton

Il est indispensable de veiller à la qualité de son discours oral. La voix doit retrouver dans la mesure du possible son naturel et sa sérénité afin que le discours soit au mieux harmonieux et pour le moins intelligible. Le jury de la session 2014 a été quelque peu surpris par la puissance sonore de certains candidats, mais il a déploré surtout les trop nombreuses prestations à peine audibles. Il en va de même pour ce qui est du débit. Un rythme trop lent risque fort d'endormir l'auditoire et par la même occasion de limiter son intérêt, outre le fait que plus le discours est traînant, moins il y a de place pour l'explication linguistique. En revanche, une élocution trop rapide rend difficile, voire impossible, chez le jury la compréhension et l'assimilation des idées développées, outre qu'il réduit à néant toute tentative honnête de les prendre en note. C'est avec consternation que nous avons constaté le peu d'importance que la plupart des candidats semblaient accorder à cet aspect, pourtant essentiel dans le métier auquel ils se destinent. Concernant le ton, enfin, les extrêmes sont également à bannir: le ton doit rester sobre, sans politesse exagérée ni fausse proximité. Si le candidat n'a pas intérêt à se montrer excessivement timide vis-à-vis des membres du jury, il doit pourtant éviter de les traiter avec une sorte de camaraderie qui n'a pas lieu d'être et qui risque de devenir (très) gênante. Bref, il faut trouver le bon équilibre des choses, afin que le jury soit face à un discours agréable, aisé à transcrire et, tout compte fait, approprié, intellectuellement mais aussi socialement.

#### 4.2.2. Regard

Il convient, en outre, de s'adresser aux membres du jury, de les regarder au lieu de rester le nez collé à ses feuilles de brouillon ou barricadé derrière elles. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'oublier totalement ses notes (fort utiles lors d'une épreuve aussi technique que celle de l'explication linguistique), mais de faire preuve de ses capacités de communication, en évitant autant que possible la lecture pure et simple des quelques lignes que l'on a réussi à rédiger durant le temps de préparation.

#### 4.2.3. Honnêteté

Lors de sa prestation devant le jury et à plus forte raison lors de la reprise, le candidat doit surtout se montrer honnête. Comme l'écrivait fort bien M. Reynés en 2013, le jury « n'est pas dupe du vernis linguistique et n'est nullement impressionné par un jargon qui servirait d'écran de fumée pour masquer l'ignorance ». Seul un travail sérieux effectué en amont, assorti d'un esprit forgé dans la réflexion linguistique, peut cautionner cette indispensable honnêteté intellectuelle.

#### 4.3. Pertinence

L'objectif premier de l'épreuve n'est autre que caractériser un état de langue, que ce soit de manière diachronique ou synchronique, dans une perspective interne ou en termes de comparaison inter- ou intralinguistique. Dans cette optique, un phénomène

linguistique est considéré pertinent dès lors qu'il permet d'appréhender cet état de langue, d'accéder à la nature la plus profonde de la langue véhiculée par l'extrait analysé. Mais comment repérer dans un texte donné les éléments les plus pertinents du point de vue linguistique ? Dans son rapport de 2010, Mme. López Izquierdo donnait des pistes fort utiles, à l'aide de quatre critères pouvant orienter le choix des unités linguistiques à commenter, critères que nous nous permettons de reprendre ici : « (a) l'unité en question est exceptionnelle (pour son époque, ou pour l'œuvre où elle apparaît); (b) elle est récurrente dans le passage, révélant peut-être une intentionnalité particulière; (c) elle alterne avec d'autres formes du même paradigme ou d'un paradigme concurrent et illustre le fonctionnement d'un système ou d'un sous-système; (d) elle pose un problème d'interprétation, elle est ambiguë ou polysémique ».

Le lecteur l'aura compris : tout phénomène linguistique est susceptible d'être pertinent, mais pas dans tous les contextes. C'est pourquoi lors de l'épreuve d'explication linguistique le candidat se doit –et ce n'est pas la moindre difficulté- de procéder à un repérage fin des seuls éléments pertinents dans le texte qui lui a été remis. Quelques exemples tirés de l'expérience de 2014 et mettant en évidence des maladresses de choix pourront illustrer cette idée.

Si l'intérêt de la question de l'accentuation graphique en espagnol est sans conteste, il ne semble pourtant pas approprié d'en parler -qui plus est longuement- lorsque l'on aborde la graphie du texte de Lope ; l'édition choisie ayant été modernisée, elle présente en effet des accents graphiques en accord avec les règles actuelles, mais cela ne veut absolument pas dire que ces règles existaient déjà au XVII<sup>e</sup> siècle et moins encore que la présence d'accent soit pertinente pour décrire le système graphique du Siècle d'Or (fort malheureusement trop de candidats ayant basé leur rubrique « graphie » sur ce phénomène n'ont pas su revenir sur leur choix lors de la reprise). Un exemple moins extrême, mais révélateur des difficultés de choix rencontrées face à l'œuvre classique, est l'analyse que beaucoup de candidats ont proposée de formes verbales comme *verían* ou encore *dijo*. Certes, la formation du conditionnel n'est pas dépourvue d'intérêt, mais sa pertinence est fortement réduite dès lors qu'une occurrence isolée (cf. critères b et c) -*a fortiori* régulière et toujours d'actualité (cf. critères a et d)- apparaît dans l'extrait. Il en va de même pour ce qui est du parfait fort : élément considéré souvent indispensable en diachronie, son degré de pertinence varie, néanmoins, en fonction du nombre des occurrences du texte et de leur morphologie; s'il semble inévitable de s'y arrêter lorsque plusieurs formes, notamment anciennes et/ou irrégulières, coexistent dans le texte, témoignant du fonctionnement d'un paradigme, il est non seulement possible, mais aussi préférable, de s'en passer si l'analyse doit se baser sur une seule et unique forme, pas forcément exceptionnelle vis-à-vis du texte ou de l'époque. Il va sans dire que le bien-fondé du choix est encore moindre si le candidat, voulant à tout prix évoquer un parfait fort qui malheureusement n'apparaît pas dans son extrait, prend comme unité d'analyse un subjonctif imparfait ayant pour racine la forme qu'il veut commenter (de

très nombreux candidats ont disserté sur le parfait fort à partir des formes *dijera*, *hiciera* ou *fuera*...).

Mais le problème de la pertinence s'est posé de manière encore plus saillante sur les extraits de l'œuvre de Vargas Llosa, peut-être parce que les candidats, maîtrisant mieux les théories linguistiques concernant la diachronie, voulaient « caser » leurs connaissances de quelque manière que ce fût, alors que leurs textes, synchroniques, ne s'y prêtaient guère. Or, « traiter diachroniquement un texte moderne relève d'une incongruité qui équivaut, *mutatis mutandis*, à un hors-sujet » (rapport 1999). C'est ainsi que le jury a dû entendre à maintes reprises des explications (trop souvent approximatives) à propos de l'enclise/proclise des pronoms personnels atones, de l'allègement morphologique de l'impératif ou encore de la coalescence de –y, phénomènes dont une explication diachronique saurait à peine se passer, mais clairement secondaires pour ce qui est des textes modernes proposés. Pire encore, certains candidats, décidés à évoquer, coûte que coûte, l'évolution médiévale du pronom *vos*, n'ont pas hésité à signaler que même si cette forme n'apparaissait pas dans leur texte, elle aurait pu apparaître si l'extrait avait été tiré d'un texte argentin ou uruguayen (et qu'il serait ainsi pertinent d'en parler !). Ajoutons donc un dernier critère aux quatre cités précédemment, le critère du sens commun : un commentaire de texte devenant impossible sans texte, seules les unités linguistiques effectivement présentes dans l'extrait proposé sont susceptibles d'être analysées et donc de devenir pertinentes. Inutile par conséquent d'évoquer un phénomène pour la seule et unique raison que l'on sait (ou que l'on croit savoir) l'expliquer : le jury ne se laissera en aucun cas berné.

Nous évoquerons dans ce qui suit les différentes rubriques de l'explication linguistique, en mettant l'accent non pas sur des questions théoriques, mais sur certains aspects méthodologiques d'ordre général, ainsi que sur les éléments linguistiques qui auraient pu être pertinents, au sein de chaque partie, pour ce qui est des œuvres au programme en 2014, ce qui, nous l'espérons, pourra offrir des pistes de travail aux futurs candidats.

#### **4.4. Le déroulement de l'épreuve**

##### **4.4.1. Conseils de base**

Avant d'entamer la description détaillée de chacune des rubriques pouvant faire partie de l'explication linguistique et d'évoquer brièvement les éléments les plus pertinents des extraits proposés cette année, nous souhaitons présenter quelques réflexions d'ordre général concernant la prestation devant le jury :

a. Étant attendu que les candidats connaissent les œuvres au programme, il convient de ne pas faire preuve du contraire : la méconnaissance du texte peut en effet nuire gravement à la qualité de l'explication. Ainsi, le premier conseil, si évident soit-il,

serait de bien lire et relire au préalable les œuvres, afin d'en aborder le commentaire linguistique en toute sérénité.

b. Il convient d'être clair lors de sa prestation. En effet, si l'on reprend la citation bien connue de Boileau, « ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement ». Plus l'explication proposée sera systématique et cohérente, plus le jury pendra plaisir à l'entendre et plus facilement (et objectivement) il pourra la noter.

c. Il est impératif de s'appuyer systématiquement sur le texte. Tout aspect abordé lors de l'explication linguistique doit être en rapport avec des unités effectivement présentes dans l'extrait, que le candidat doit prendre la peine (et le temps) de citer et de situer. Rien ne fait plus mauvais effet qu'un candidat qui fait fi du texte à commenter...

d. On ne saurait se contenter d'un simple catalogue d'éléments linguistiques, d'une liste –plus ou moins exhaustive- d'intitulés de phénomènes nullement ou mal développés par la suite. Le repérage indispensable des unités pertinentes du texte (pas plus de deux ou trois par rubrique) doit être pourvu, d'un côté, d'un bon socle théorique (rappelons au passage qu'aucune approche n'est imposée) et, de l'autre, d'une véritable réflexion personnelle, qui s'appuie sur une terminologie juste et cohérente.

e. La reprise, dernière étape de l'épreuve n'est pas qu'un mauvais moment à passer, mais une véritable opportunité pour le candidat. Les questions posées par les membres de la commission ne sont jamais des pièges, mais des portes grandes ouvertes pour celui ou celle qui souhaite améliorer sa prestation. Deux réactions sont à éviter face au questionnement du jury: il n'est pas conseillé de rester « mou », de ne pas réagir ou de se contenter de répondre que, tout compte fait, on ne sait pas répondre (surtout lorsque l'on donne l'impression de n'avoir même pas fait l'effort d'y réfléchir). Mais il ne faut pas non plus être sûr de soi au point de ne rien vouloir entendre et de camper sur ses positions. Lorsque le jury pose une question, il faut se dire qu'il y a sûrement des éléments susceptibles d'être corrigés ou complétés ; ce n'est que très rarement que les questions sont posées juste pour vérifier que le candidat est sûr de ce qu'il a avancé et, même dans ce cas de figure, toute explication complémentaire est la bienvenue. Une reprise réussie peut vraiment faire la différence.

#### 4.4.2. Les rubriques : combien, comment ?

Rappelons encore une fois, si besoin est, qu'aucune rubrique n'est obligatoire et qu'aucun plan spécifique n'est exigé. Cela étant dit, la plupart des candidats s'en tiennent, comme nous l'avons signalé plus haut, à une structuration logique qui va du signifiant au signifié, autrement dit, des unités minimales de la langue (orales dans un premier temps, écrites par la suite) aux unités complexes ; de l'élément purement

matériel ou physique (son, lettre) à l'élément le plus abstrait ou mental (sens). En accord avec cette organisation interne, les prestations comportent traditionnellement sept (parfois huit, voire neuf) rubriques : lecture, phonologie, graphie, phonétique historique, morphosyntaxe (ou morphologie et syntaxe), sémantique (ou lexicologie et sémantique/pragmatique), traduction.

Dans l'idéal, toutes les cases devraient être remplies. Or, le classement des phénomènes linguistiques dans ces différentes cases n'est pas aussi simple qu'il en a l'air. Premièrement, des idées reçues et longuement acceptées invitent à classer certains éléments dans des rubriques qui ne leur correspondent pas (ou pas tout à fait) : c'est le cas, par exemple, des démonstratifs ou des affixes (notamment des diminutifs), traités le plus souvent dans la partie « morphologie », voire « morphosyntaxe », alors que c'est rarement leur forme –et plus rarement encore leur place dans le syntagme ou la phrase- qui est envisagée ; en effet, les analyses proposées concernant le plus souvent la signification de ces éléments –leur valeur déictique ou phorique pour ce qui est des démonstratifs ; leurs valeurs référentielles ou pragmatiques pour ce qui est des affixes-, elles gagneraient à être abordées en sémantique, alors que seules les occurrences morphologiquement pertinentes (*aqueste* ou *esotro* parmi les démonstratifs ; *mamacita* ou encore *barcito* en ce qui concerne les diminutifs...) devraient figurer stricto sensu dans la rubrique morphologique. Deuxièmement, et par la même logique, la plupart des phénomènes évoqués lors des explications linguistiques ne sont pas univoques, dans la mesure où différents niveaux d'analyse sont envisageables ; ainsi, par exemple, l'étude de la forme en –RA, omniprésente chez Lope, est possible non seulement du point de vue strictement morphologique (origine latine, formes irrégulières), mais aussi syntaxique (séquences phrastiques pouvant l'intégrer) et, bien entendu, sémantique (différentes valeurs dans le texte ou tout au long de l'histoire de la langue). Il est donc fortement conseillé de classer les phénomènes choisis en accord avec les aspects particuliers que l'on compte évoquer, sans hésiter à signaler au jury tout dépassement par rapport à la rubrique annoncée.

Il est permis de commencer son exposé devant le jury par une **brève introduction**, permettant de situer le passage à commenter dans l'œuvre. Pour beaucoup de candidats c'est l'occasion de déstresser quelque peu et de gagner en confiance.

La plupart des candidats décident de débiter leur prestation par la **lecture** de l'extrait proposé. Rappelons que cette étape est obligatoire (pas de choix à effectuer) et qu'il faut tout mettre en œuvre pour la réussir, non seulement parce qu'une quantité non négligeable de points est accordée aux figures imposées, mais aussi parce qu'il s'agit du premier contact du candidat avec le jury et que cette première impression est souvent cruciale. La lecture « doit s'efforcer de se rapprocher autant que faire se peut d'une prononciation sinon authentique du moins restituée, car elle entend illustrer matériellement et physiquement l'état d'un système phonologique » (rapport 2013).

Le texte de Lope posait dans ce sens quelques difficultés de lecture. À l'époque de l'écriture de l'œuvre (et de ses premières représentations dramatiques) quelques changements décisifs (assourdissement et désaffrication) s'étaient déjà produits dans la série sifflante du système phonologique médiéval; c'est pourquoi des lectures ayant fait ressortir des phonèmes devenus obsolètes du vivant de Lope, comme le phonème fricatif alvéolaire sonore /z/ ou encore les phonèmes affriqués alvéolaires sourd /š/ et sonore /ž/, ont été lourdement sanctionnées. Il en est allé de même pour les lectures faisant état d'un phonème encore inconnu au XVIIIe siècle, le phonème fricatif dental sourd /θ/, dont l'apparition n'est documentée qu'au XVIIIe. Or, qu'en est-il de la lecture des graphies <g> et <j> des extraits de *El castigo sin venganza*? La question est délicate dans la mesure où la période retenue est charnière en ce qui concerne le recul du point d'articulation ou vélarisation du phonème fricatif palatal sourd /š/ : en effet, le nouveau phonème vélaire /x/ semble pointer du nez dès la deuxième moitié du XVIe siècle (cf. Torquemada, *Manual de Escribientes* -1552, p. 110) et la vélarisation est clairement attestée en 1626 (cf. Darbord et Pottier -1988, p. 87-) ou en tout cas à la fin du premier tiers du XVIIIe siècle (« la pronunciación velar hubo de contender con la palatal durante mucho tiempo. [...] Al acabar el primer tercio del siglo XVII la /x/ se había impuesto por completo », Lapesa, 1981, p. 379) ; mais, étant donné que les changements d'ordre phonologique n'interviennent pas partout au même moment, il serait envisageable d'imaginer qu'une prononciation palatale, postpalatale ou aspirée du phonème soit encore possible en 1631 chez certains locuteurs péninsulaires. C'est pourquoi le jury, tout en privilégiant la prononciation vélaire du phonème, en a accepté la lecture palatale, dès lors que le candidat a été capable de justifier son choix. Mais attention ! Une très lourde pénalisation a été infligée aux candidats qui ont proposé une lecture palatale des graphies <g> et <j> alors même que, dans l'explication phonologique subséquente, ils ont signalé, parfois à plusieurs reprises (sans la moindre trace de réflexion), que le phonème fricatif vélaire était attesté dès 1626. Quant à l'œuvre moderne, il est évident que les candidats ne pouvant pas devenir péruviens du jour au lendemain (ou d'une année sur l'autre), il ne leur a été tenu rigueur de ne pas être en mesure de proposer une lecture « native » des extraits de *Lituma*. Cela dit, il convenait de respecter, sinon la prosodie, du moins le système phonologique de la variété américaine en général

De manière logique, l'étape suivante n'est autre que la justification de la lecture proposée, tout en rappelant les spécificités du système phonologique dans lequel elle s'intègre. C'est la rubrique « **phonologie** ». Depuis quelques années, le jury est témoin d'une progressive amélioration de la qualité des prestations à ce sujet et ne peut que féliciter les candidats et leurs préparateurs. Quelques maladroites terminologiques sont pourtant toujours à déplorer et il grand temps de veiller à bien établir les limites entre phonologie, phonétique et graphie. Si les confusions entre le phonème (unité minimale de la phonologie) et le son (unité minimale de la phonétique) sont fréquentes (cf. rapport 2013), il est plus préoccupant de constater que nombre de candidats continuent de parler de « jota » lorsqu'ils veulent évoquer

le phonème fricatif vélaire sourd /x/ et de « zeta » alors qu'ils songent au phonème fricatif dental sourd /θ/. Or « jota » et « zeta » désignent des réalités graphiques et nullement phonologiques... Par ailleurs, certaines notions phonologiques, comme celles d'*archiphonème* ou de *neutralisation*, mais aussi de *seseo* et de *ceceo*, sont souvent utilisées trop à la légère et pas forcément de manière judicieuse ; il n'est pas admissible, par exemple, d'affirmer que l'espagnol du nord péninsulaire est *ceceante* par opposition à celui du sud (et d'Amérique), *seseante*, car cela voudrait dire que l'absence d'opposition phonologique entre les phonèmes fricatif dental sourd /θ/ et fricatif alvéolaire sourd /s/ serait une réalité panhispanique, la déphonologisation s'étant produite en faveur du phonème alvéolaire en espagnol méridional et américain (ce qui est juste) et en faveur du phonème dental en espagnol septentrional (ce qui, le lecteur le comprendra, est loin d'être vrai : *puez en eze cazo ezta zería la tranzcripzi3n gráfica de los penzamientoz de la prezente informante...*).

Le plan précité invite à s'occuper ensuite de la **graphie**. L'accent est mis, pour ce qui est de cette rubrique, sur l'analyse des graphèmes, ainsi que de tout autre signe particulier permettant de décrire le système graphique de la variété linguistique commentée.

Force est de constater que l'étude graphique de *El castigo sin venganza* n'était pas aisée, dans la mesure où, comme nous l'avons signalé précédemment, l'édition choisie, modernisée, ne permettait pas vraiment de décrire le système en vigueur au XVIIe siècle. Mais ce n'est pas pour autant qu'il fallait renoncer à cette rubrique. En effet, le jury a pris soin de proposer à l'analyse des extraits contenant des éléments graphiques malgré tout pertinents (même si la seule consultation de l'édition au programme ne permettait pas de savoir si leur « paternité » graphique revenait à l'auteur ou à l'éditeur), que le candidat pouvait facilement exploiter : conservation ou réduction des groupes consonantiques (*efecto/efeto*), emploi des majuscules et des minuscules (la présence des mots *Fortuna* et *fortuna* dans le même texte offrait une belle matière à réflexion), alternance des crases et des séparations graphiques (*desta/de esta*), apparition du tréma (*cruë*)... Par ailleurs, le jury a eu plaisir à entendre de très beaux commentaires graphiques à propos des différentes origines de certains graphèmes, notamment <h> (*hijo* –du latin FILIUM- ; *hielo* –du latin GELUM- ; *hueso* –du latin OS- ; *hasta* –de l'arabe ḥatta-) et <b> (*saber* –du latin SAPERE- ; *haber* –du latin HABERE- ; *boda* –du latin VOTA-). Enfin, les quelques candidats qui avaient pris la peine de consulter des manuscrits de l'œuvre (l'édition suivant le manuscrit autographe de la Ticknor Library de Boston, celle de Pedro Lacavalleria –publiée à Barcelone en 1634- ou encore celle de la veuve d'Alonso Martín –Madrid, 1635-, les deux dernières disponibles en ligne, sur le site de la Biblioteca Virtual Cervantes) ont régalé la commission avec de superbes remarques sur le système d'accentuation au Siècle d'Or ou sur l'emploi à l'époque des points d'interrogation et d'exclamation (qui n'apparaissaient au XVIIe siècle qu'en fin de syntagme, comme c'est le cas encore dans toutes les langues romanes, à l'exception de l'espagnol, le signe d'aperture étant conseillé par les autorités

académiques à partir de 1754, même si la généralisation de son emploi ne s'est produite que beaucoup plus tard).

Concernant le texte péruvien, il convient de dépasser l'idée que la graphie, moderne et parfaitement respectueuse des règles académiques actuelles, est sans intérêt. Bien au contraire, mis à part le fait, évident, que le système graphique panhispanique fait ressortir le déséquilibre diatopique graphie-phonologie (n'oublions pas que le candidat est censé avoir parlé précédemment du *seseo* et du *yeísmo*), d'autres phénomènes se prêtent facilement à la réflexion linguistique : variation du degré d'adaptation graphique des emprunts (*cheek-to-cheek/okey/dólares* ; *pishtaco/huayco*), intentionnalité de certains choix graphiques (*lloooooores*), valeur des différents signes de ponctuation (points de suspension, points d'interrogation et d'exclamation) ou toute réflexion pertinente à propos de l'accentuation graphique. Or, par rapport à ce dernier point, nous tenons absolument à reprendre ici une longue (nous nous excusons à l'avance) mais fort pertinente citation tirée de l'excellent rapport rédigé en 2007 par Mme. Delport, dont les conseils dans la matière semblent, au grand désespoir du jury, être tombés dans l'oubli : « on aimerait que les candidats, lorsqu'ils traitent de graphie, oublient définitivement certaines inventions malencontreuses des grammairiens français. Rappelons qu'il vaut toujours mieux, en matière de grammaire de l'espagnol, prendre pour autorité la Real Academia. S'il est un cas où cette remarque s'applique particulièrement, c'est bien dans l'énoncé des règles d'accentuation. De nombreux candidats, après avoir dit très justement que l'accentuation tonique est distinctive en espagnol, récitent une règle d'invention strictement française et qui gouvernerait cette accentuation tonique en liant la place de l'accent à la structure de la syllabe finale. Une telle règle contredit *ipso facto* le caractère distinctif qu'on a reconnu à l'accent tonique et prête abusivement aux grammairiens le pouvoir de légiférer sur l'accentuation tonique. La seule règle que les grammairiens, ceux de la RAE, aient pu édicter, et modifier à diverses reprises, concerne la transcription, l'écriture de l'accent. Elle s'énonce, comme le font les ouvrages rédigés par les hispanophones, en présentant les trois schémas accentuels possibles pour les mots simples, à savoir *oxyton*, *paroxyton* et *proparoxyton*, puis en faisant part des choix de transcription partielle, économique, opérés par les grammairiens et qui sont, pour l'essentiel, de toujours écrire l'accent sur les proparoxytons, de l'écrire sur les paroxytons terminés par une consonne autre que -s ou -n, et de l'écrire sur les oxytons terminés par une voyelle, -s ou -n . Outre le caractère, inacceptable du point de vue théorique, de l'autre formulation, la manière le plus souvent confuse dont les candidats la servent administre la preuve de son inefficacité pratique. Une règle, d'ailleurs, qui relègue au rang d'exceptions la moitié sans doute des formes verbales ne saurait être une bonne règle. On aimerait que les candidats s'empressent de l'oublier ». Nous n'aurions pas pu dire mieux. Espérons que les futurs candidats en aient pris bonne note.

Nous ne nous attarderons pas longtemps sur la rubrique « **phonétique historique** », dont la nature méthodologique, qui n'a pas subi de changement majeur, a fait l'objet de brillants paragraphes dans les rapports des années précédentes. Tout comme

pour le volet phonologique, nous souhaitons saluer le sérieux avec lequel la plupart des candidats de la session 2014 se sont livrés à cet exercice, incontestablement technique. Rappelons juste qu'aucune embuscade n'attend le candidat et que le jury, conscient de la difficulté de cette figure imposée, choisit systématiquement des mots « classiques », dont tout candidat s'étant convenablement entraîné doit être à même de proposer l'évolution. Rappelons également que depuis deux sessions les vocables retenus sont présentés sous leur forme masculine ou féminine singulière, pour ce qui est des substantifs, masculine singulière en ce qui concerne les adjectifs et infinitive lorsqu'il s'agit de formes verbales, afin d'éviter d'éventuelles confusions dans les étymons de base. Inutile d'insister sur l'importance capitale que revêt le fait de partir du bon étymon latin, décliné à l'accusatif (attention aux mots neutres !) : il n'était pas possible, par exemple, d'arriver au signifiant lexical « pecho » à partir de l'accusatif improbable \*PECTOREM (certains candidats ont fait de véritables -et peu profitables- jongleries pour essayer de « faire disparaître » les éléments morphophoniques « en trop » qui rendaient vaine toute tentative d'explication évolutive). Il convient en outre de procéder (à haute et intelligible voix) à la syllabation de l'étymon et à l'identification de la syllabe tonique, tous deux piliers indispensables de l'explication qui devra suivre et qui, soulignons-le une fois encore, se doit de répondre à une certaine cohérence chronologique. S'il est vrai qu'il n'est pas toujours aisé de situer dans le temps les différents phénomènes évolutifs afin de rendre compte de leur chronologie interne (sur laquelle même les spécialistes ont des différends), il est impératif, en revanche, de respecter la pure et simple logique de la « chronologie relative » : ainsi, il est regrettable que certains candidats décident d'évoquer la défléxivité en fin d'explication (alors que la marque de l'accusatif n'était déjà plus pertinente en latin vulgaire) ou de faire intervenir la syncope d'une voyelle pré- ou post-tonique avant la sonorisation d'une occlusive sourde intervocalique (qui ne le serait plus d'ailleurs si la voyelle antérieure ou postérieure avait chuté). Enfin, s'il est une rubrique où la terminologie scientifique prend toute sa place, c'est bien celle-ci : plus le candidat sera précis (plus il saura faire la différence, par exemple, entre aphérèse, syncope et apocope ou entre prothèse, épenthèse et paragogé ; plus il parlera d'assimilation ou dissimilation au lieu d'évoquer des simples *modifications* ; plus il maîtrisera les vocables relatifs aux changements déclenchés par la présence d'un yod –*assibilation*, *palatalisation*-, etc.), meilleure sera la qualité de son explication.

La rubrique « **morphosyntaxe** », partie centrale de l'explication linguistique de par la richesse des phénomènes susceptibles d'être commentés, exige du candidat qu'il soit capable de relever des unités linguistiques pertinentes par rapport à leur forme (morphologie) et à leur place ou fonction dans le syntagme ou dans la phrase (syntaxe). C'est sans aucun doute ce volet qui permet de mieux évaluer les choix opérés par le candidat, ainsi que ses compétences en termes de maîtrise théorique et de capacité de réflexion linguistique et métalinguistique. Fort malheureusement, il s'agit aussi de la partie où le jury déplore le plus grand nombre d'explications-catalogue et d'explications-récitation. Les premières se réduisent à des listes de

phénomènes plus ou moins vides de contenu, qui, au mieux, donnent matière à des « commentaires émiettés, éparpillés et fatalement superficiels qui survolent les problèmes plus qu'ils ne les expliquent » (rapport 2013). Les deuxièmes sont le fruit d'un travail de simple mémorisation, souvent fait à la sauvette entre l'écrit et l'oral, sans la moindre once d'observation critique ni de maturation intellectuelle. Ces « explications » du par cœur se limitent par ailleurs généralement à évoquer deux ou trois éléments fourre-tout, dont le candidat pense pouvoir s'en servir quel que soit le texte proposé. Ce n'est pourtant qu'une illusion, un problème évident d'appréciation, car trop fréquemment ces récitations restent dans l'abstraction la plus totale, entrant en conflit avec les trois règles d'or que nous avons évoquées à plusieurs reprises : il faut partir du texte (et que du texte), y choisir les éléments les plus pertinents et proposer des problématiques, assorties d'une véritable réflexion linguistique, afin de caractériser un état de langue. Aucune récitation artificielle ne saurait se substituer à une réflexion linguistique mûre et honnête. Ajoutons au passage qu'utiliser à bon escient les théories linguistiques disponibles implique, outre l'honnêteté intellectuelle dont il vient d'être question, de citer ses sources de la manière la plus précise qui soit, sans vouloir s'attribuer la paternité des réflexions développées par d'autres et, si possible, sans faire d'erreur sur les noms et sur les termes linguistiques cités (en effet, même si les intéressés esquisseraient sans doute un sourire, il n'est pas sérieux de se rapporter aux travaux de *Jean-Claude Luquet*, d'*Elías Llorac*, de *Samuel Guil y Gaya* ou de *Marie Françoise Delport*, pas plus que de parler de verbe *hypocoristique* –holophrastique, d'aspect *imminent* –immanent- ou encore de système *trinitaire* –ternaire-). Enfin, sans vouloir trop insister sur des aspects dits et redits dans les rapports précédents, il nous semble important de revenir sur une idée centrale : il n'est guère possible de réussir une explication morphosyntaxique si celle-ci ne prend pas appui sur des solides connaissances grammaticales. Le jury ne peut que déplorer l'indigence de la culture grammaticale de beaucoup de candidats, qui se heurtent à des lacunes à peine tolérables chez un futur agrégé, que ce soit dans le domaine de la morphologie (confusion imparfait/conditionnel ou gérondif/participe présent –ce dernier n'existant pas, soit dit en passant, en espagnol, malgré l'entêtement dont font preuve certains candidats-) ou dans celui de la syntaxe (il est tout simplement inadmissible de parler de « datif COD », de « relatives de condition » ou encore de signaler, par exemple, que « le subjonctif imparfait est obligatoire en espagnol dans toutes les structures introduites par que »). Si besoin est, ajoutons aussi qu'un peu de culture générale est toujours la bienvenue, afin d'éviter de tomber dans des non-sens irrecevables, comme celui qui mène à qualifier –ote de suffixe productif dans Iscariote...

Concernant *El castigo sin venganza*, voici une liste non exhaustive de phénomènes morphosyntaxiques dont l'analyse aurait pu être pertinente :

a. Morphologie : traitement de l'allocutaire (*vos / tú / vuestra alteza*) (susceptible d'être abordé également en sémantique) ; forme des démonstratifs (*aqueste vs. este*) ; parfait fort (*truxo, trujesen*) ; forme en –RA ; forme en –RE (*fueren, aprobaren*) ; forme verbale de la 2ème personne du pluriel (*estuvistes, corriérades*) (à mettre en rapport avec le traitement de l'allocutaire), forme verbale de la 1ère personne du

singulier sans coalescence (*estó*), gérondif prépositionnel (*en siendo* vs. *siendo*) ; règles de dérivation (préfixation, suffixation, parasyntèse)...

b. Syntaxe : syntaxe des pronoms compléments atones (enclise/proclise – *dícenme que en mi ausencia...* ; métathèse –phénomène morphosyntaxique– – *dejaldes-*) ; leísmo/laísmo (*es razón que este favor no sólo yo le agradezca / hablar al que la habló*) ; expression de la coordination adversative (*mas / pero / sino*) ; propositions infinitives (« infinitivo con acusativo » : *no es posible ser hijos los que otras mujeres paren ; fuera notable desvarío entristecerme a mí tu casamiento*) ; présence ou absence de la préposition *a* devant le COD de personne (*ver su padre casado*) ; auxiliarisation avec *ser* et accord du participe passé (*eran dos años pasados*)...

Pour tout ce qui relève de l'œuvre contemporaine, le texte au programme de la session 2014 étant le même que celui proposé en 2013, nous invitons le lecteur à se rapporter aux nombreux et sages conseils donnés par M. Reynés. Nous nous permettrons juste de mettre en garde les futurs candidats contre la légèreté avec laquelle il est de plus en plus habituel d'évoquer la distribution diatopique (Espagne vs. Amérique) de certains phénomènes linguistiques. Il convient de fuir les généralisations, rarement en accord avec la réalité : en guise d'exemple, ce rapporteur avoue qu'il s'est fait peur en apprenant, au fur et à mesure des interrogations orales, qu'il avait intérêt à supprimer de ses pratiques langagières nord-péninsulaires certains éléments bien enracinés, comme le suffixe diminutif –*ito* –et plus particulièrement lorsque il s'ajoute à une base lexicale adverbiale (*despacito, prontito*), la conjonction *cuando* lorsqu'elle n'est pas suivie de forme verbale (*cuando la guerra*) et même le pronom *lo*, ces éléments étant, d'après de nombreux candidats, propres à l'espagnol américain et nullement utilisés dans la Péninsule Ibérique (!).

Le commentaire proprement dit se clôt sur le volet **sémantique**, véritable moment de solitude pour beaucoup de candidats, tétanisés face à une rubrique souvent mal comprise, habituellement (et injustement) considérée orpheline dans des traités bibliographiques d'envergure et trop fréquemment victime première de la mauvaise gestion du temps de préparation. Pourtant, il devrait être rassurant de savoir que, d'une part, cette rubrique ne se réduit pas à la seule analyse lexicologique du texte, comme certains semblent le croire et que, d'autre part, c'est un univers d'autant plus merveilleux qu'il se prête mieux qu'aucun autre ne le fait à l'exploration personnelle qui s'ouvre au candidat curieux.

Comme il a été signalé ci-dessus, beaucoup d'éléments traditionnellement intégrés dans la rubrique morphosyntaxique trouveraient toute leur place dans cette partie finale d'explication, dès lors qu'il est question de sens : quelle meilleure occasion, en effet, que ce volet pour évoquer les conditions d'apparition de certains pronoms personnels, les valeurs des démonstratifs, les traits de signification véhiculés par les affixes lors des procédés de dérivation, les conditions sémantiques *sine qua non* guidant le choix des temps et des modes verbaux et même les questions ayant trait à la notion d'aspect verbal (plus ancrée dans la sémantique qu'on ne le croit).

Ce n'est qu'après cette première approche de sémantique générale qu'une place peut (doit) être accordée à la lexicologie, autrement dit, à l'étude des mots. Nous tenons à insister ici, plus que nulle part ailleurs, sur l'inconsistance des simples listes d'archaïsmes (texte classique) ou d'américanisms (texte contemporain), dépourvues de problématique et/ou d'analyse linguistique. Prenons l'exemple de la prestation sémantique (version intégrale) d'un des candidats de la session 2014 : « nous trouvons dans ce texte le terme *auto*, *coche*, ainsi que deux mots du monde andin, *huayco* et *piurano*, gentilé des habitants de Piura ». Le lecteur conviendra que cette ébauche d'explication n'est pas satisfaisante et que ce type de relevés lexicaux (avec ou sans correspondance traductologique), ne présente, en soi, aucun intérêt linguistique. C'est pourquoi le candidat ne doit jamais se contenter d'avoir repéré des mots intéressants, ce repérage n'étant que la phase initiale d'un nécessaire approfondissement sémantique ultérieur. Comment aborder donc l'étude lexicologique des œuvres au programme? La bonne nouvelle c'est qu'il s'agit d'un défi passionnant que de reconstruire la vie des vocables ; la « mauvaise », qu'on ne peut pas s'improviser historien du lexique le jour J, car, répétons-le encore une fois et avec plus de conviction que jamais, seul un travail régulier et constant tout au long de l'année de préparation (avec des fiches personnelles retraçant l'évolution de toute lexie présente dans les textes et jugée suffisamment « séduisante ») permet de s'en tirer brillamment. Aucune excuse mettant en cause le manque de matériel bibliographique n'est recevable. Certes, à la différence d'autres langues romanes, comme le français ou l'italien, l'espagnol ne dispose pas pour le moment d'un véritable dictionnaire historique, mais une telle carence ne saurait empêcher le candidat sérieux de procéder à un minutieux travail de recherche à l'aide des outils dont il dispose effectivement : la première ébauche en ligne du *Nuevo Diccionario Histórico del Español* (NDHE) de la Real Academia Española (<http://www.rae.es/recursos/diccionarios/nuevo-diccionario-historico>), le *Diccionario Crítico Etimológico de la Lengua Castellana* de Joan Corominas (en six volumes), les corpus académiques CORDE et CREA, les nombreux ouvrages consacrés à l'évolution sémantique de certains mots (*Diccionario del origen de las palabras*, de Alberto Buitrago et Agustín Torijano, par exemple), ainsi que les innombrables ressources électroniques disponibles dans des sites comme celui de l'Institut Cervantès.

S'occuper de l'histoire d'un mot implique par ailleurs de le sortir de l'isolement artificiel où la pratique lexicographique actuelle (soumise à l'ordre alphabétique) semble l'avoir confiné. Il est surprenant de constater que, si la quasi-totalité des candidats se montrent sensibles aux théories structuralistes mettant en avant le rôle capital du système d'oppositions phonologiques pour expliquer le réajustement qui s'est produit dès la fin du Moyen Âge, très peu semblent avoir pris conscience que ce sont aussi les réseaux lexicaux, avec leurs jeux de « chaises musicales », qui se trouvent à la base de la plupart des évolutions lexico-sémantiques ; ce retour au système constitue, justement, une des priorités du nouveau dictionnaire historique de l'espagnol, car, comme l'affirme le directeur du projet, José Antonio Pascual, « hemos entendido bien la urgencia y la necesidad de organizar y mostrar, por un lado, la

evolución del significado de las palabras, pero también [...] de entender este cambio en el marco de las relaciones que se establecen entre ellas (Pascual Rodríguez y García Pérez, 2008, p. 11). N'oublions pas, par exemple, que la subduction sémantique du verbe *haber*, trop souvent récitée, mais rarement assimilée, n'est autre chose que l'histoire d'une rude concurrence lexicale, remportée par *tener*, pour devenir le seul maître et seigneur de la case sémantique de la possession.

Ajoutons, pour finir, que la rubrique sémantique peut accueillir également toute réflexion pertinente à propos du caractère ludique de la langue ou des effets littéraires de certains choix lexicaux: jeux de mots (*rueda* –de la voiture et de la Fortune- chez Lope), ambigüités (les termes *ocasión* ou *razón* n'étaient pas sans intérêt), métaphores et métonymies de toutes sortes, champs et réseaux lexicaux au sens le plus large...

La **traduction** de l'extrait indiqué.

Sans vouloir revenir sur les objectifs particuliers de cet exercice imposé, quelque peu éloigné de l'épreuve de version (cf. rapports des années précédentes), il nous semble convenable de rappeler plusieurs écueils à éviter :

- étant demandé au candidat de dicter sa proposition, afin que le jury puisse la prendre en note, il n'est guère judicieux de croire que, puisqu'on est le roi de la lecture ultra-rapide, il en va de même pour les membres de la commission, qui auraient développé des superpouvoirs leur permettant de transcrire la traduction (6-7 lignes pour ce qui est de *Lituma* ; 8-10 vers en ce qui concerne *El Castigo*) en seulement quelques secondes... Détrompez-vous : nous ne sommes que de simples humains. Facilitez-nous la tâche en veillant à la qualité (débit, volume, clarté) de votre dictée.

- tout comme pour les rubriques restantes, la traduction ne s'improvise pas ; elle exige, bien au contraire, un travail préparatoire sérieux et exhaustif: travail sur le contenu des œuvres, permettant d'éviter les contre-sens ; travail sur le vocabulaire (classique chez Lope, diatopiquement marqué chez Vargas Llosa), permettant d'éviter les faux-sens et/ou les anachronismes incongrus ; travail, enfin, sur la technique même de la traduction, permettant d'éviter, notamment, les refus ou doublets de traduction, ainsi que les réécritures.

- il ne faut jamais négliger la qualité de la langue cible, qui se doit d'être non seulement grammaticale (les barbarismes lexicaux et verbaux sont sévèrement sanctionnés), mais aussi soignée : c'est des textes littéraires que l'on traduit et non pas des listes des courses....

- Il convient d'éviter les éventuelles incohérences entre la traduction proposée et les éléments développés au préalable : trop fréquemment, l'assimilation insuffisante des théories morphosyntaxiques ou sémantiques évoquées lors de l'explication linguistique entraîne le candidat vers des contradictions inadmissibles. On a beau avoir expliqué, par exemple, que la place inattendue d'un pronom clitique se justifie à l'aide de la notion de *thématisation*, cette explication tombe à l'eau à partir du moment où la traduction d'un passage contenant le pronom en question ne fait pas état d'une quelconque *thématisation*. De même, il n'est pas très utile de décortiquer

du point de vue théorique toutes les valeurs sémantiques du suffixe –ito si la traduction subséquente d'un extrait faisant apparaître ces différentes possibilités de sens ne les met pas en valeur.

Par rapport à ce dernier point, rappelons que le candidat est libre d'expliquer des éléments de traduction dès lors qu'il le considère opportun, pourvu que son commentaire soit vraiment explicatif et pertinent et qu'il ne nuise pas au temps de traduction car encore une fois, sur ce dernier point, les candidats doivent veiller à laisser un temps suffisant à la rubrique de la traduction sans dépasser les 30 minutes imparties à l'épreuve.

### **En guise de conclusion**

S'il est une idée sur laquelle il nous a semblé nécessaire d'insister, c'est bien celle de l'indéniable intérêt d'un travail sérieux ; épreuve très technique, l'explication linguistique n'est guère compatible avec l'improvisation. Mais nous espérons avoir réussi à rassurer nos lecteurs : tout candidat convenablement préparé et prêt à assimiler les quelques conseils de ce rapport et des rapports des années précédentes, est à même de tirer le meilleur parti du texte qui lui sera remis et de réussir brillamment cette épreuve.

### III. 4 Épreuve d'option en deux parties

#### Remarque importante

A partir de la session 2015, l'épreuve d'option ne comportera qu'une épreuve de langue (catalan, latin ou portugais, au choix du candidat) notée sur 20 points. La deuxième partie de l'épreuve, « Agir en fonctionnaire », est supprimée.

NB Les données statistiques ci-dessous concernant les épreuves de latin, de catalan et de portugais sont données sur 15. Celles de l'épreuve « Agir en fonctionnaire » sont données sur 5. L'addition des deux notes constitue un ensemble sur 20 (coefficient 2)

#### Données statistiques globales (Catalan-Latin-Portugais)

Nombre d'admissibles : 90

Nombre de présents : 88

Nombre d'admis : 40

Moyenne des présents : 6,40/15

Moyenne des admis : 9,38/15

#### III.4.1 Épreuve de catalan

Rapport établi par monsieur Fabrice Corrons

##### 1. Les chiffres

38 des candidats qui avaient choisi l'option catalan à l'oral ont été admissibles. 37 se sont présentés à l'épreuve, 16 d'entre eux ont été admis. La moyenne générale des présents est de 06,49/ 15 ; celle des admis est de 07,83/15. La répartition des notes s'établit comme suit :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
< 1	1	0
>= 1 et < 2	2	0
>= 3 et < 4	1	0
>= 4 et < 5	4	1
>= 5 et < 6	7	3
>= 6 et < 7	9	4
>= 7 et < 8	4	2
>= 8 et < 9	3	2
>= 9 et < 10	1	1
>= 10 et < 11	2	0

>= 11 et < 12	1	1
>= 12 et < 13	1	1
>= 14 et < 15	1	1
Absent	1	0

## 2. Textes proposés

De l'œuvre au programme *Penja els guants, Butxana* de Ferran Torrent (Barcelona, 1986, Quaderns Crema, Col.lecció Mínima minor n°19), les textes suivants ont été proposés :

1/ p. 17-19 (« Jugar al dòmino... més raó que un sant »). Lecture : du début jusqu'à « s'ho mereixia ». Traduction : de « Hèctor Barrera es dirigi » jusqu'à « li preguntà Barrera ». Commentaire de l'ensemble du texte.

2/ p. 68-69 (« Barrera sorprengué Trilita... no deu ser-li difícil...»). Lecture : du début jusqu'à « esclatà Assumpta Serna ». Traduction : de « Ei, ei, un moment » jusqu'à « el got de vi de Trilita ». Commentaire de l'ensemble du texte.

3/ p. 220-222 (« Assegut en un tamboret... -¿Qui t'ho ha dit? / - Hilari Boix »). Lecture : du début jusqu'à « Explica't millor ». Traduction : de « El detectiu acusà » jusqu'à « tràmits de la subhasta ». Commentaire de l'ensemble du texte.

4/ p. 101-103 (« Aquell no era un dia lluit... però em defense »). Lecture : du début jusqu'à « fil musical de la comissaria ». Traduction : de « ¿Què hi ha de nou » jusqu'à « ¿Només? ». Commentaire de l'ensemble du texte.

5/ p. 167-169 (« Sense donar-li temps... al primer capítol »). Lecture : du début jusqu'à « de seguida ». Traduction : de « El pare retornà » jusqu'à « en un no res ». Commentaire de l'ensemble du texte.

## 3. Observations

**Les conditions de l'épreuve :** les candidats disposent d'une heure pour préparer l'épreuve. Leur sont remis en début de préparation l'extrait qu'ils doivent commenter et les consignes quant aux passages à lire et à traduire. Pendant ce temps, ils ne peuvent pas consulter l'œuvre au programme mais ont à leur disposition un dictionnaire unilingue catalan. L'épreuve dure 45 minutes au maximum (temps de parole du candidat : 30 minutes au maximum ; entretien avec le jury : 15 minutes au maximum).

**La lecture** a été généralement correcte voire bonne pour quelques candidats qui en ont été récompensés. Pour d'autres, elle a été moyenne ou insuffisante, notamment lorsque normes orientale et occidentale ont été mêlées ou confondues. À ce propos, les candidats ont généralement choisi le catalan oriental (barcelonais), modalité régionale la plus étendue qui pouvait tout à fait convenir à la lecture d'une texte valencien (qui se prête, naturellement, à une lecture avec la norme occidentale). Le jury tient ainsi à signaler que quelle que soit l'origine de l'auteur, le candidat doit utiliser de manière cohérente une norme. Pour en revenir à la prononciation de la norme orientale, les erreurs ont été généralement les suivantes :  
- les voyelles atones, notamment le « e » ou le « o », sont restituées comme si elles

étaient toniques. C'est le cas, entre autres, pour les pronoms personnels compléments atones enclitiques ou proclitiques dont la voyelle atone est lue comme si elle était tonique. A l'inverse le « o » tonique est parfois lu comme s'il était atone.

- la fermeture ou ouverture du « e » ou « o » toniques n'est pas prononcée.
- les liaisons entre deux mots qui commencent et finissent respectivement par des voyelles sont souvent mal négociées. On rappellera, à titre d'exemple, qu'un « e » ou un « a » atone en début ou fin de mot, au contact avec une voyelle, tonique ou atone, d'un autre mot, s'amuït [no (e)m diguis, cas(a) oberta].
- le « r » final des infinitifs, qui s'amuït, sauf devant les pronoms enclitiques, est parfois prononcé. D'une façon générale les « r » finaux n'ont pas été toujours bien négociés.
- le « s » sonore entre deux voyelles est prononcé sourd, notamment devant la voyelle initiale du mot suivant.
- le « ll » final n'est pas palatalisé.
- le « l·l » géminé, caractérisé par le point (punt volat ) entre les deux « l », n'est pas toujours correctement rendu.
- le « t » final qui s'amuït après un « n » ou un « l » a été prononcé.
- le digramme « ny » est mal prononcé en position finale.
- la confusion entre les prononciations du « x » et du « ix » en position intervocalique (examen / Eixample)
- les voyelles surmontées d'accent (graphique) ont été prononcées atones. On attirera d'ailleurs l'attention des candidats sur les conséquences de la présence d'un accent graphique sur la syllabe précédant une syllabe qui contient « ia » ou « ie ».

Si la connaissance des règles de base est le minimum dont le candidat doit faire montre – ce qui a été, dans l'ensemble, le cas –, le jury tient à rappeler l'importance d'une pratique assidue de la lecture, tout au long de la préparation, pour que celle-ci soit fluide. Le défaut, voire l'absence d'un tel entraînement a eu pour conséquence une lecture hachée, préjudiciable. Le jury, qui n'ignore pas le temps limité imparti à la préparation de l'épreuve dans nos universités, tient à insister auprès des préparateurs sur la nécessité de consacrer régulièrement un espace minime à cet exercice dans le cadre de leur cours.

Au-delà de ces aspects, il convient de souligner l'intérêt d'une lecture expressive, qui permet de rendre compte du ton de la narration ou du dialogue. Le texte de l'année prochaine étant du genre théâtral, le jury sera d'autant plus vigilant sur ce point.

Le jury souhaite souligner, finalement, que la lecture ne doit pas être un exercice pris à la légère : certains candidats ont ainsi perdu l'occasion de prendre quelques points, qui ont pu s'avérer précieux lors du décompte final pour ceux d'entre eux qui ont mené à bien l'exercice.

**La traduction**, dans l'ensemble, a été correcte. Le jury tient toutefois à souligner que l'exercice requiert une connaissance de base de la grammaire et du lexique du catalan qui, dans le cas de l'œuvre qui nous concerne, devait prendre en compte la modalité valencienne. Le jury souhaite ainsi mettre l'accent sur la nécessité d'un apprentissage des caractéristiques essentielles de la grammaire catalane : conjugaison, syntaxe de la phrase simple et complexe – notamment la forme des pronoms et les combinaisons possibles. Ce travail préalable, nécessairement complété par l'acquisition des traits différentiels propres au domaine valencien, aurait sans aucun doute permis à certains candidats de reconnaître les particularités des conjugaisons des subjonctifs présent et imparfait, la forme simple du passé simple de l'indicatif, la singularité valencienne de la 1ère personne du

présent de l'indicatif, le jeu des pronoms avec enclise ou proclise, etc.

Le candidat doit également acquérir le lexique utilisé dans ce roman, notamment les formes propres à la région valencienne et à l'argot de la ville même de Valence (abondamment utilisé dans cette œuvre). Nous renvoyons le lecteur au rapport de la précédente session qui précise de nombreuses erreurs observées à nouveau lors de cette session. Le jury conseille vivement aux candidats de s'assurer, avant les oraux, de la compréhension de l'ensemble du lexique proposé par l'auteur. Il pourra à cet effet consulter de bons dictionnaires de version comme le « Diccionari català-francès » de René Botet et Christian Camps mais aussi (et surtout) les dictionnaires unilingues « Diccionari de la llengua catalana », « Enciclopèdia.cat » ou encore « Diccionari català, valencià, balear » (recommandé pour les dialectalismes), tous disponibles via internet. En effet, la possibilité offerte aux candidats de consulter, durant le temps de préparation de l'épreuve, un dictionnaire unilingue ne doit être saisie qu'en cas d'extrême nécessité, afin de laisser du temps pour la mise en français et le commentaire. Le candidat doit donc pouvoir mobiliser rapidement ses connaissances lexicales, ce qui suppose une certaine maîtrise en amont. Qui plus est, l'existence d'une traduction française de l'œuvre au programme ne doit pas dispenser le candidat d'un travail sur le texte en langue originale. Nous tenons, à ce titre, à mettre en exergue qu'une traduction littéraire peut prendre certaines libertés d'adaptation qui, si elles font souvent le sel de la version française, s'éloignent parfois du texte original : le candidat qui consulterait une telle traduction doit donc faire attention aux possibles écarts et être capable de légitimer sa traduction.

Si la fine compréhension du texte catalan fait bien évidemment partie des critères d'évaluation de l'exercice, la correction et l'élégance de la langue française sont tout aussi cruciales. Le jury a ainsi pénalisé non seulement les erreurs d'accord et de construction ou les barbarismes lexicaux ou verbaux mais aussi les propositions, souvent des calques du catalan, qui rendent compte d'une maîtrise incomplète de la langue française : par exemple, on ne dit pas en français que la « rédaction souffre d'une crise », ni que des punaises sont « mi-oxydées » (pour « mig oxidades »). Des traductions qui ont montré une correction, richesse et finesse de la langue française ont au contraire été récompensées.

**Le commentaire** demande aux candidats de savoir situer précisément l'extrait proposé dans l'économie du roman et de l'étudier en détail. D'une part, il convient de repérer la situation du fragment dans l'ensemble de l'œuvre et d'en montrer les enjeux. Il ne suffit donc pas d'énoncer le chapitre dans lequel s'insère l'extrait ou de rappeler brièvement l'intrigue. Le candidat doit mettre en avant l'intérêt de cet extrait par rapport à la progression de la narration, ici double (Butxana / Barrera), en signalant en particulier si l'extrait permet d'avancer dans le déroulé de l'intrigue ou s'il marque un arrêt et, dans ce cas, pour quelles raisons. D'autre part, il est nécessaire de proposer une étude problématisée de l'extrait qui puisse rendre compte des différents traits singuliers du texte, exigence que de nombreux candidats n'ont pas tenue pour diverses raisons.

Certains candidats ont utilisé le fragment comme prétexte à des considérations générales sur le roman voire sur la culture valencienne ou la langue. Le jury rappelle que ces éléments, bien qu'intéressants dans l'absolu, doivent être intégrés à une analyse du texte proposé qui, nécessairement, ne peut être assimilé à n'importe quel autre fragment de l'œuvre ou à son ensemble. Les candidats doivent étudier de manière précise l'extrait et en dégager les caractéristiques propres. Dans la même veine d'erreurs, la simple mention de traits linguistiques, dans le texte, propres à la modalité valencienne n'a d'intérêt que si elle s'inscrit dans une

démarche cohérente et structurée d'approche du texte.

Le jury a déploré par ailleurs l'absence de connaissances précises sur certaines caractéristiques de l'intrigue ou des références historiques et culturelles, notamment les rapports sociolinguistique et socioculturel entre Valence, le reste de l'Espagne et la culture occidentale mais aussi au sein même de la société valencienne. Or, ces éléments, qui apparaissent souvent sous forme d'allusion, en incise ou au détour d'une expression, doivent être mis en avant car ils participent du maillage de la fiction et permettent d'adosser généreusement le roman à un contexte que le lecteur valencien ou curieux de cette région aura plaisir à reconnaître. Les technologies actuelles rendant très facile l'accès à ces informations, le jury attendait que les candidats les remobilisent à bon escient.

Le troisième défaut que le jury a pu constater à de nombreuses occasions et qui a souvent permis de classer les prestations est l'absence de démonstration rigoureuse d'affirmations sur l'extrait proposé qui s'avéraient justes. A titre d'exemple, les candidats ont souvent fait état de traits d'humour ou de pastiche du genre policier dans tel ou tel passage sans pour autant s'attacher à en analyser le fonctionnement précis. Le jury attend du candidat qu'il soit convaincant.

Les candidats ont eu du mal parfois à analyser certaines parties du texte qui leur semblaient évidentes et qui ne méritaient pas, à leurs yeux, une attention particulière ou qu'ils ne savaient pas commenter. Le roman de Ferran Torrent, parce qu'il puise dans les stratégies de la littérature populaire, joue souvent sur cette évidence qui peut déconcerter le candidat habitué, peut-être, à analyser des œuvres apparemment plus complexes. Toutefois, l'exercice requiert du candidat qu'il mette en lumière toute la singularité du passage proposé et donc qu'il sache déconstruire les différentes stratégies de mise en place du style de l'auteur, surtout, dans notre cas, celles qui sont transparentes et qui en jouent.

On conseillera en outre au candidat de bien structurer leur discours : le jury a ainsi pénalisé les prestations qui accumulaient des éléments de commentaires sans mise en perspective et problématisation de l'ensemble en introduction et conclusion mais également tout au long de l'exposé. De la même manière, on insistera sur la nécessaire maîtrise des termes techniques : le jury a ainsi souvent constaté, lors de la reprise, que les candidats ne savaient pas bien définir les termes qu'ils avaient employés durant leur commentaire, comme « style indirect libre » ou « dramatisation ». Le candidat doit également s'exprimer dans un français correct sur les plans lexical, syntaxique et phonétique. L'élégance de certains discours, qui correspond souvent à une finesse d'analyse et à une exactitude de leur propos, a été d'ailleurs prise en compte.

Pour conclure, il faut souligner l'importance de la reprise, conçue comme un véritable moment d'échange. Le jury, qui a pris scrupuleusement note des caractéristiques de la lecture, de la traduction (que le candidat lui aura dicté) et du commentaire, souhaite que le candidat puisse creuser ou nuancer certains éléments ou chercher à l'aider à prendre conscience d'une erreur et à la corriger. On suggérera donc au candidat de ne pas se décourager et de tirer profit au maximum de ce dialogue avec un jury évidemment bienveillant.

### III.4.2 Épreuve de latin

Rapport établi par madame Nathalie Griton et monsieur Renaud Robert

#### 1. Données chiffrées et statistiques.

Parmi les 112 candidats admissibles (109 présents), 17 avaient choisi de présenter l'épreuve d'option en latin (16 présents); 9 d'entre eux ont été admis. La proportion des candidats choisissant le latin est inférieure à celle des sessions précédentes, tandis qu'est en hausse le taux de réussite des latinistes (plus de la moitié). En effet, rares étaient les candidats qui semblaient très mal maîtriser la langue latine. Il faut rappeler qu'il est vain d'espérer pouvoir affronter l'épreuve avec une connaissance trop superficielle de la langue ou en se contentant d'apprendre par cœur la traduction. La moyenne des présents est de 8,55/15; celle des admis, de 11,47/15. Ces moyennes sont de beaucoup supérieures à celles de l'an dernier. Voici la répartition des notes que les candidats ont obtenues :

Notes	Nombre de présents	Nombre d'admis
< 1	0	0
≥ 1 et < 2	0	0
≥ 2 et < 3	2	0
≥ 3 et < 4	1	0
≥ 4 et < 5	1	0
≥ 5 et < 6	1	0
≥ 6 et < 7	0	0
≥ 7 et < 8	1	0
≥ 8 et < 9	2	1
≥ 9 et < 10	0	0
≥ 10 et < 11	4	4
≥ 11 et < 12	0	0
≥ 12 et < 13	1	1
≥ 13 et < 14	2	2
≥ 14 et < 15	1	1

#### 2. Déroulement de l'épreuve

Pour la session 2014, l'épreuve d'option était regroupée avec l'épreuve intitulée « Agir en fonctionnaire de l'État et de manière éthique et responsable ». La première était notée sur 15 points, la seconde sur 5.

En 2015, l'épreuve de latin sera notée sur 20. L'épreuve intitulée « Agir en fonctionnaire de l'État de manière éthique et responsable » disparaît.

## **A- Préparation**

Pour l'option de latin, lors de sa préparation, ont été fournis au candidat un dictionnaire latin-français (Gaffiot, nouvelle édition) et la photocopie de l'extrait du *Pro Roscio* (entre 150 et 170 mots environ) qui constitue le sujet de l'épreuve d'option : cette photocopie ne comporte ni titre, ni note, ni numéro de page, mais les numéros des chapitres et/ou des paragraphes y figurent tels que sur l'édition au programme ; le candidat est autorisé à annoter cette photocopie de sa main. Elle ne présente que l'extrait à traduire et commenter ; il n'est possible de consulter ni le texte intégral du *Pro Roscio* ni sa traduction.

## **B – Sujets**

Les candidats ont été interrogés cette année sur les textes suivants :

9-11 (de *His de rebus à hoc tempore impertias.*)

27-28 (de *Quod hic simul à adductus esset ;*)

## **C- Devant le jury**

La durée totale de l'épreuve est d'une heure et cinq minutes : quarante-cinq minutes pour le latin et vingt minutes pour la question « Agir en fonctionnaire de l'État de manière éthique et responsable ».

Les trois quarts d'heure consacrés au latin se répartissent au maximum en trente minutes durant lesquelles le candidat lit, traduit et commente le texte qui lui a été proposé, et quinze minutes d'entretien, au terme duquel on passe à la seconde épreuve.

## **- Situation de l'extrait**

Avant de lire la partie du texte que le jury aura indiquée, il est bon de situer l'extrait dans l'œuvre. Il ne s'agit pas de proposer une biographie de Cicéron ni même de raconter l'intégralité du procès où il plaidera en faveur de Roscius d'Amérie, mais plutôt de brièvement rappeler où on est dans le déroulement de la plaidoirie. Plus la situation est concise et exacte, plus elle démontre que le candidat maîtrise son sujet.

### **- Lecture**

Ce n'est pas l'intégralité de l'extrait qui est lue mais seulement un tiers environ du texte, notifié au candidat au début de l'épreuve. La lecture révèle souvent à quel point le latin est familier, ou pas, à celui qui se livre à cet exercice. La prononciation doit surtout être fluide: on attend qu'elle soit conforme aux « instructions concernant l'enseignement du latin dans les classes de premier cycle » parues au B.O. du 27 août 1960 (« La prononciation restituée s'impose ») mais sans indication des quantités ni des accents à moins que le candidat y tienne et soit capable de les prononcer sans erreur ; il faut lire sans hésitations, achoppements ou inversions de lettres et n'avoir pas l'air de découvrir l'existence d'un mot au moment où on le prononce. En outre, la manière dont le lecteur articule la phrase, sépare les syntagmes, marque des pauses, peut faire préjuger de la manière dont il y a compris quelque chose ou rien du tout ! Cette année, les lectures ont été de bonne qualité pour la majeure partie d'entre elles.

### **- Traduction**

L'extrait proposé doit être traduit dans son entier. Aussi la traduction constitue-t-elle la partie essentielle de l'épreuve et compte-t-elle souvent pour la majeure partie de la note.

Il est demandé au candidat d'adopter un rythme de parole permettant au jury d'écrire l'intégralité de la traduction qu'il propose. Il faut procéder par groupes de mots, en essayant de respecter l'ordre des propositions. Lorsque l'ordre des syntagmes est significatif, il faut également en tenir compte : par exemple, si la phrase commence par un C.O.D, on peut avoir recours, pour le laisser en première position, au gallicisme « c'est... que ». La difficulté est bien sûr de traduire au plus près du texte tout en respectant les règles grammaticales et lexicales françaises. S'il faut choisir, on préférera l'exactitude à l'élégance (le mieux est évidemment d'avoir les deux) mais on ne sacrifiera en aucun cas la correction du français.

Il s'agit d'un texte au programme, dont les difficultés doivent avoir été élucidées puisque les candidats ont eu une année (et même deux, pour certains d'entre eux) pour l'étudier. L'heure de préparation ne permet pas de consulter le dictionnaire pour chaque mot du texte : les subordonnants et coordonnants, les verbes, adverbess, adjectifs et noms d'usage fréquent doivent être connus et reconnus. Le lexique du

*Pro Roscio* est relativement usuel : l'essentiel de l'effort de traduction porte sur la syntaxe. Une préparation minutieuse ainsi qu'une bonne connaissance de la grammaire latine s'avèrent des plus utiles.

Les candidats qui ignoraient l'expression « honoris causa », et, plus généralement le sens de « causa » précédé d'un génitif, qui ne savaient pas identifier le pronom réfléchi « sese » ou qui n'étaient pas au fait de l'existence de la troisième déclinaison, ont inévitablement commis des contresens ; quelques-uns, heureusement peu nombreux, n'ont pas pu traduire la totalité du fragment. D'autres, maîtrisant mieux les règles de base de la morpho-syntaxe, ont parfois confondu le potentiel et l'éventuel. Les meilleures prestations ont, quant à elles, évité les erreurs de syntaxe, choisi les termes appropriés pour traduire « fides » et « uirtus », et su percevoir les nuances et la finesse de l'habileté rhétorique de Cicéron.

### **- Commentaire**

Après avoir traduit le texte, le candidat, sans être interrompu par le jury, en propose un commentaire organisé de façon soit linéaire soit composée, selon la méthode qu'il préfère ou qui convient le mieux pour rendre compte de l'intérêt de l'extrait. Ce commentaire est constitué d'une introduction qui présente l'enjeu de l'étude du texte et propose un plan. Quelle que soit la méthode adoptée, explication suivie ou choix d'axes de lecture, il vaut mieux s'intéresser de près à la spécificité du passage qu'on étudie que de s'en tenir à des généralités sur l'ensemble de l'œuvre. Les paragraphes 27-28 ont donné lieu à une belle explication qui a su relever avec précision le jeu d'opposition entre les valeurs morales attribuées à Caecilia et les vices imputés aux accusateurs de Sextus Roscius, et montrer comment l'orateur appelait à la compassion des jurés en même temps qu'il usait de menace voilée à l'égard du tribunal. Dans l'ensemble, les candidats ont réussi cette année à étudier le texte de façon pertinente, à en éclairer les éléments de civilisation (expliquer ce qu'est la « fides », par exemple) et à en analyser efficacement les métaphores (celle du fardeau que Cicéron s'est vu confier, notamment), évitant ainsi de débiter une laborieuse paraphrase ou d'ennuyeux poncifs. Le candidat doit présenter une explication équilibrée de l'extrait proposé et éviter de se noyer dans les détails au début du passage au risque de n'avoir plus le temps de commenter la fin. Plusieurs candidats ont été capables de proposer une explication qui s'appuyait très précisément sur les mots tout en rendant compte de l'ensemble du texte.

### **- Entretien**

L'explication est suivie d'un quart d'heure d'entretien avec le jury. Il s'agit d'un moment capital car les questions qui sont posées sont toutes destinées à permettre au candidat d'améliorer sa prestation. On revient longuement sur la traduction afin qu'à l'aide de quelques indications, le candidat puisse corriger un contresens, affiner

la traduction d'un mot, trouver une tournure plus élégante, diagnostiquer le temps d'une forme verbale ou même traduire une phrase qu'il avait laissée de côté. C'est l'occasion de réfléchir à haute voix, et il ne faut pas hésiter à faire part au jury des difficultés qu'on a pu rencontrer pour analyser une proposition, trouver le sens d'une expression, reconnaître un cas. Le jury envisage en effet cet entretien comme un dialogue vivant et constructif : il faut en profiter. La reprise de la traduction invite quelquefois également à revenir sur le commentaire et il serait dommage de demeurer silencieux face à une question car elle n'a d'autre but que d'aider le candidat à mobiliser ses connaissances et exprimer ses qualités. Les questions posées ne sont pas des pièges, mais veulent permettre au candidat de rectifier des erreurs ou, lorsque l'ensemble de la prestation a été de bon niveau, de montrer qu'il est capable d'approfondir et de préciser sa lecture.

### III.4.3 Épreuve de portugais

Rapport établi par monsieur Jean-Paul Giusti

#### 1. Données statistiques concernant l'épreuve

Notes	nb. présents	nb. admis
< 1	1	0
>=1 et < 2	3	0
>=2 et < 3	2	0
>=3 et < 4	6	0
>=4 et < 5	9	3
>=5 et < 6	9	6
>=6 et < 7	3	1
>=7 et < 8	9	4
>=8 et < 9	3	1
>=9 et <10	6	4
>=10 et <11	1	1
>=11 et <12	1	1
>=12 et <13	1	1
>=13 et <14	2	2
>=14 et <15	1	1

Le portugais a été choisi par 65 candidats. Le nombre d'admis ayant choisi l'option portugais est semblable à l'année antérieure. En effet, cette session 2014 compte **25** admis. La moyenne des présents est de **6,29 / 20** et celle des admis est de **8,10 / 20**.

#### 2. Textes proposés

Lors de cette session 2014, le jury a proposé une dizaine d'extraits de *Balada da Praia dos Cães* de José Cardoso Pires. Étant donné que le roman était au programme pour la seconde année consécutive, nous nous sommes efforcés de ne pas proposer les textes de l'année antérieure, ce qui a permis l'analyse et le commentaire d'extraits moins orthodoxes et de passages, peut-être, moins attendus, mais tout aussi riches.

#### 3. Déroulement de l'épreuve

Pour la session 2014, l'épreuve d'option était regroupée avec l'épreuve intitulée « Agir en fonctionnaire de l'État et de manière éthique et responsable ». La première était notée sur 15 points, la seconde sur 5.

En 2015, l'épreuve de portugais sera notée sur 20. L'épreuve intitulée « Agir en fonctionnaire de l'État de manière éthique et responsable » disparaît.

Lors de sa prestation, le candidat doit lire, traduire le passage indiqué et commenter l'intégralité de l'extrait. Il peut, par ailleurs, organiser l'exercice à sa guise, suivant la méthodologie de son choix (commentaire composé ou explication linéaire). La prestation face au jury dure 45 minutes maximum. Pendant 30 minutes, le candidat expose son travail, puis pendant 15 minutes a lieu l'entretien avec le jury.

#### **4. Remarques et conseils concernant la lecture :**

De façon générale, des efforts non négligeables ont été produits. De nombreux candidats se sont montrés soucieux de rendre la spécificité d'une langue néolatine, certes proche de l'espagnol, mais possédant son idiosyncrasie. Le jury n'attend nullement que les candidats soient des lusistes patentés. Toutefois, le choix de la norme portugaise ou de la norme brésilienne impose à l'exercice une cohérence à laquelle il faut veiller jusqu'au bout.

On ne répètera pas assez combien il est nécessaire de s'exercer à lire à haute voix, ou même de s'enregistrer. Sachez que le jury se forge dès la lecture un avis sur le lecteur qui influe fortement sur le déroulement de l'ensemble. Reste que par un travail régulier un certain nombre d'écueils récurrents peuvent être évités. Rappelons que les grammaires et les précis de portugais se prêtent à une description précise du portugais contemporain. Nous ne donnerons ici que quelques exemples d'erreurs récurrentes.

- Méconnaissance de la réalisation des différents « r » en portugais, et des trois réalisations du « x ».
- Le portugais est une langue possédant des accents toniques principaux et des accents secondaires. En fonction de la norme choisie par le candidat, il lui appartiendra de veiller à la réalisation des voyelles, notamment les « a » toniques et les « a » atones, les « o » toniques et les « o » atones.
- Attention à une prononciation trop proche de l'espagnol pour le « s » intervocalique, par exemple.
- Ne pas omettre de prononcer les voyelles nasalisées et les diphtongues nasales.

- En portugais la prononciation de la conjonction e équivaut à [i] et non à [e].

-Penser au chuintement du « s » en portugais européen, souvent escamoté.

## 5. Quelques conseils pour la traduction

Les candidats doivent s'entraîner à dicter leur traduction. Le jury prend note de celle-ci quasiment mot à mot. Pour ce faire, une diction claire et mesurée reste un atout. Rappelons aussi que l'exercice, au même titre que la version universitaire, répond à des critères d'exigence qu'un candidat à l'agrégation doit impérativement travailler tout au long de son année de préparation. Il faut tout d'abord être maître de ses choix et ne pas, comme cela a été le cas encore cette année, proposer une alternative ou plusieurs traductions pour un même terme. Un bon candidat doit savoir trancher impérativement. Ne pas connaître le sens précis d'un mot ou d'une expression, ce qui advient à n'importe qui, ne doit pas désarçonner, surtout un jour de concours. Bien sûr, lors de l'entretien avec le jury, le candidat peut revenir sur sa traduction, la peaufiner ou proposer une correction, mais ce, uniquement au moment du dialogue clôturant l'épreuve. On préférera toujours quelqu'un capable d'avoir de l'à-propos et du recul sur sa propre prestation.

Somme toute, une bonne compréhension de l'extrait, nourrie d'une lecture approfondie en amont, ainsi qu'une honnête connaissance grammaticale et lexicale, devraient être suffisantes pour traduire correctement la langue de José Cardoso Pires.

Voilà un exercice qui ne s'improvise guère et qui, s'il est pratiqué de façon régulière, porte ses fruits.

## 6. Remarques et conseils concernant l'explication de texte

Le roman *Balada da Praia dos Cães* de José Cardoso Pires est le résultat d'un maillage, d'un collage de textes de différentes natures. Ce qui confère à l'écriture une polyphonie dense et intense à la fois. Voilà de quoi nourrir une introduction efficace et échafauder un plan qui se tienne (en abandonnant définitivement toutes considérations d'ordre biographique ou historique superflues).

Toutefois, si les différentes strates constitutives de la diégèse participent de la structure fragmentée de l'ouvrage, il n'en reste pas moins qu'on décèle une trame linéaire, un noyau central - l'enquête policière à proprement parler- puis un écheveau de textes gravitant en cercles concentriques - formant, quant à lui, une histoire plus vaste et plus complexe (c'est ici que peuvent intervenir des éléments de contextualisation historique, sociologique, politique, étayés par une analyse fine de la langue et de l'écriture du roman et de sa portée esthétique). Ces séquences sont autant de fausses pistes, d'informations éparses de différente nature qui viennent

étoffer la trame du roman : lettres, coupures de journaux, journal intime, réminiscences, publicités, interrogatoires, divagations, rêves et cauchemars. Bref, si la résolution de l'enquête criminelle progresse, celle-ci ne se dénoue qu'au titre d'une histoire bien plus complexe et imbriquée ; celle d'un peuple mettant à nu une donnée essentielle de sa formation : l'exercice du pouvoir, la pratique de la peur et ses dérivés. Lecteur meurtri, nous assistons à une phénoménologie d'une violence, tous azimuts. D'où le sous-titre révélateur du roman : *Dissertação sobre um crime*.

On l'aura compris, le jury a fait peu de cas des candidats ayant un discours clés en main, égrenant des poncifs sur le roman historique ou sur la chape de plomb du Salazarisme. En revanche, il a su reconnaître les prises de risques et les mérites de certains candidats. L'ouvrage requiert donc plusieurs lectures, une analyse poussée et une approche personnelle. Eu égard à la construction éclatée de l'ouvrage, la principale gageure pour les candidats était de restituer l'extrait choisi dans l'économie du roman et d'en mesurer l'impact et la portée. Nous ne reviendrons pas sur la méthode à adopter, qui ne change guère. Les candidats pourront consulter les rapports antérieurs pour plus d'éclaircissements.

Enfin, nous insistons sur le fait qu'en littérature la teneur dominante d'un extrait - qu'il s'agisse par exemple d'un interrogatoire musclé et perfide dans une geôle de la police d'État ou de l'existence morose et dénuée de sens du policier Elias, comme c'est le cas dans le roman – n'exclut pas forcément que l'humour, la dérision, le recours aux différents types de comique, sans parler d'une certaine dose d'ironie, de sarcasme ou tout bonnement de plaisanterie se mêlent à l'intrigue ou se glissent là où on les attend le moins. Les candidats, dans leur grande majorité, montrent peu de plasticité face à l'humour. Or, même si le lecteur participe du protocole savamment orchestré entre un bourreau et son tortionnaire, dans lequel d'ailleurs les rôles souvent s'intervertissent – une des lectures possible du roman - une part non négligeable de *Balada da praia dos cães* se nourrit au second degré d'une infinitude de jeux, de pointes, enfin d'humour qu'il fallait à tout prix prendre en compte. On ne saurait que trop conseiller aux candidats de creuser dans ce sens.

### III.4.4 Interrogation en français portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable »

Rapport établi par monsieur Fabrice Corrons

#### **Nous rappelons que cette épreuve est supprimée à partir de la session 2015.**

**Données statistiques** (les moyennes sont données sur /5)

Nombre d'admissibles : 112

Nombre de présents : 110

Moyenne des présents : 3, 33/ 5

Moyenne des admis : 3,62/5

Note sur 5	Présents	Admis
< 1	1	1
>= 1 et < 2	12	2
>= 2 et < 3	21	7
>= 3 et < 4	26	12
>= 4 et < 5	34	19
>= 5 et < 6	16	9
Absent	2	0

Les données statistiques comparées avec celles de la session précédente révèlent une diminution de 0,29 point de la moyenne des présents à cette épreuve et de 0,15 point pour ce qui est de la moyenne des admis. Elles correspondent toutefois sensiblement à celles de la session 2013. Le jury déplore cette légère baisse du niveau, tout en soulignant que la majeure partie des candidats a proposé une réflexion correcte.

Avant d'énoncer les différentes observations du jury pour cette épreuve, nous en rappellerons le fonctionnement : le candidat reçoit en début d'épreuve un document qui présente une situation et une ou deux questions pour lesquelles il devra préparer une réponse qu'il exposera pendant dix minutes maximum. La ou les questions et le document portent sur les thématiques regroupées autour du Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation précisé dans l'arrêté du 1er juillet 2013. Le jury dispose ensuite de 10 minutes (maximum) pour s'entretenir avec le candidat : cet échange constructif est conçu pour que le candidat puisse, à la demande du jury, approfondir, légitimer ou corriger ses propos. Lors de l'exposé du candidat, le jury n'a entendu que rarement des présentations qui ne répondaient que très partiellement à la question. Il a par contre constaté plus souvent des réflexions trop générales qui ne faisaient pas état d'une bonne connaissance du système éducatif. Les réponses doivent être nourries de références au cadre et au fonctionnement de l'enseignement secondaire ainsi qu'aux possibilités d'action qu'ils confèrent à l'enseignant, celui-ci n'étant jamais seul pour gérer des problèmes.

La réponse doit aussi être illustrée par un certain nombre d'exemples qui seront précisément analysés, ce qui a été souvent le cas. Sur cet aspect, le jury a constaté néanmoins que certains candidats apparemment déjà en poste en collège ou lycée faisaient l'économie d'une réflexion théorique pour déverser, de manière plus ou

moins réussie, leurs souvenirs. On rappellera qu'il s'agit d'une épreuve conçue comme théorique et non pas comme un retour d'expérience. Le jury a par contre apprécié que certains candidats utilisent des situations vécues pour illustrer leur propos.

Le jury a évalué également la capacité du candidat à proposer un discours cohérent. Le jury a ainsi pénalisé des réponses peu claires, trahissant souvent une préparation bâclée. De même, si le sujet ne demande pas de travail préalable de problématisation et doit guider, par la ou les questions, la pensée du candidat, la réponse proposée doit toutefois être structurée. On insistera sur la nécessité d'une introduction pour contextualiser le sujet par rapport aux compétences professionnelles, et d'une conclusion pour réaliser une rapide synthèse de ce qui a été évoqué et ouvrir sur des situations ou réflexions proches.

Le jury a été par ailleurs attentif à la correction et la richesse du français et a sanctionné les erreurs de langue et la pauvreté du lexique que certains propos ont révélées. Il a observé également le relâchement extrême ou le découragement de certains candidats pendant cet exercice (qui fait suite à l'épreuve de langue : catalan, latin ou portugais), notamment au cours de la reprise. Dans ce dernier temps, le jury a finalement mesuré la capacité des candidats à écouter les commentaires du jury et à réagir de manière correcte.